



## PLAN D'ACTION

# Élaboration de plans d'action des villes dans le cadre du programme villes africaines

LOT 4 : BANGUI

Novembre 2024

**UMDF**



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



Urban and  
Municipal  
Development  
Fund



République Centrafricaine

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

## CLIENT

RAISON SOCIALE	<b>BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT</b>
COORDONNÉES	Avenue Joseph Anoma, 01 B.P. 1387 Abidjan, Côte d'Ivoire Tél. + 1 202 473-1000
INTERLOCUTEUR (Nom et coordonnées)	Stefan ATCHIA Directeur, USIP. 2 E-mail : <a href="mailto:s.atchia@afdb.org">s.atchia@afdb.org</a>

## Groupe Huit

COORDONNÉES	4, rue Viviani — CS 26220 44262 NANTES Cedex 2 Hiver. 02.40.51.17.29.29 — Fax 02.51.17.29.99 Messagerie électronique : <a href="mailto:contact@groupe-keran.com">contact@groupe-keran.com</a>
INTERLOCUTEUR (Nom et coordonnées)	Laura GINISTY E-mail : <a href="mailto:laura.ginisty@keran-afrique-ouest.com">laura.ginisty@keran-afrique-ouest.com</a>

## RAPPORT

Titre	<b>PLAN D'ACTION ET FICHES PROJETS</b>
Nombre de pages	95
Nombre d'annexes	04
Référence projet	231202 — Élaboration des plans d'action des villes dans le cadre du programme des villes africaines, cas de Bangui

## SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
231 202	28/11/24	Édition 1		Loïc Nana T.	Laura GINISTY
231 202	05/02/25	Édition 2	Intégration des observations	LNA	LGN

## Table des matières

Sigles et abréviations .....	5
RESUMÉ EXÉCUTIF.....	6
AVANT-PROPOS DU MAIRE DE BANGUI.....	8
<b>Chapitre 1 : INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
A. Objectif et résultat du plan d'action .....	9
A.1. Objectifs du plan d'action .....	9
A.2. Résultats attendus du Plan d'action.....	9
B. Rappel des étapes précédentes .....	10
B.1. Phase 1 : Démarrage .....	10
B.2. Phase 2 : Profil urbain .....	10
B.3. Phase 3 (actuelle) : Vision et plan d'action .....	11
<b>Chapitre 2 : SYNTHÈSE DU PROFIL URBAIN DE BANGUI .....</b>	<b>15</b>
A. Analyse thématique .....	16
A.3. Contexte urbain.....	16
A.4. Cadre Institutionnel.....	16
A.5. Secteur de performance .....	17
A.6. Risques et aléas climatiques .....	17
B. Enjeux et défis urbains .....	18
<b>Chapitre 3 : VISION ET OBJECTIF.....</b>	<b>20</b>
A. Bangui VRAI   Bangui TA TENE « Ville Résiliente, Autonome et Inclusive » .....	20
A.1. Bangui, Ville Résiliente .....	20
A.2. Bangui, Ville Autonome.....	22
A.3. Bangui, Ville Inclusive .....	23
B. Objectifs de développement .....	25
B.1. Objectifs stratégiques .....	25
B.2. Phase du Plan d'action .....	25
C. Définition et description des actions .....	28
Objectif 1 : Renforcer l'autonomie administrative et financière.....	29
Objectif 2 : Renforcer la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques..	30
Objectif 3 : Promouvoir un développement urbain inclusif et équilibré.....	33
Objectif 4 : Développer une économie locale résiliente et inclusive.....	35
Objectif 5 : Améliorer le développement humain et la participation citoyenne.....	35
<b>Chapitre 4 : MÉTHODOLOGIE DE PRIORISATION DES ACTIONS .....</b>	<b>38</b>
A. Liste préliminaire de projets .....	38

A.1. Analyse SWOT .....	38
A.2. Méthodologie de sélection de la longue liste de Projets .....	40
<b>B. Méthodologie de la courte liste de projet.....</b>	<b>41</b>
B.1. Analyse MultiCritique Participative (AMC) .....	41
B.2. Critères de Sélection et de pondération .....	41
B.3. Évaluation des projets.....	43
<b>Chapitre 5 : PLAN D'ACTION .....</b>	<b>46</b>
<b>A. Liste restreinte d'actions prioritaires .....</b>	<b>48</b>
A.1. Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui .....	48
A.2. Aménagement des zones à risque .....	50
A.3. Programme d'Intégration de l'Habitat Défavorisé (PIHD) .....	52
A.4. Réhabilitation des marchés de la ville.....	54
A.5. Aménagement du réseau de drainage de Bangui .....	56
A.6. Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui .....	58
A.7. Élaboration des outils de planification urbaine .....	60
A.8. Projet d'amélioration de la desserte en eau potable secondaire et résidentielle.....	62
A.9. Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers.	63
A.10. Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui .....	65
<b>Chapitre 6 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>68</b>
<b>A. Calendrier de mise en œuvre.....</b>	<b>68</b>
A.1. Structuration de la mise en œuvre .....	68
A.2. Anticipation et atténuation des risques.....	70
<b>B. Structure de Coordination pour la mise en œuvre .....</b>	<b>73</b>
B.1. Architecture de la structure de coordination .....	74
B.2. Modalité de mise en œuvre et de pris en charge de l'UCGP .....	75
B.3. Mécanismes de coordination .....	77
B.4. Fonctionnement intégré .....	78
<b>C. L'approche suivi Évaluation du plan d'action prioritaire .....</b>	<b>83</b>
<b>ANNEXES 87</b>	
Annexe 1. Echantillon du questionnaire des critères.....	87
Annexe 2. Liste des participants de l'atelier de priorisations.....	88
Annexe 3. Résultats de l'ACM et de la priorisation des projets.....	91
Annexe 4. Fiche projet Mise en Place d'une Unité de Gestion de Projet (UGP).....	93

## Liste des figures

<i>Figure 1 : Quatre thèmes du profilage des villes.....</i>	15
<i>Figure 2 : Thématiques à couvrir par la longue liste des projets .....</i>	40
<i>Figure 3 : Critères utilisés dans l'analyse multicritères .....</i>	42
<i>Figure 4 : Résultats de la pondération participative des critères .....</i>	42
<i>Figure 5 : Support de discussion interactif.....</i>	45
<i>Figure 6 : Proposition de la structure et du fonctionnement de l'UCGP .....</i>	73

## Liste des tableaux

<i>Tableau 1 : Actions Prioritaires identifiées .....</i>	6
<i>Tableau 2 : Articulation entre les enjeux et la vision de développement .....</i>	24
<i>Tableau 3 : Articulation entre les objectifs stratégique et les projets .....</i>	28
<i>Tableau 4 : Corrélation entre la Matrice SWOT et les 05 projets prioritaires .....</i>	39
<i>Tableau 5 : Matrice d'analyse multicritères d'actions pondérée .....</i>	46
<i>Tableau 6 : Classification des actions par ordre de priorité. ....</i>	47
<i>Tableau 7 : Calendrier de mise en œuvre du plan d'action (10 projets prioritaires) .....</i>	69

## Sigles et abréviations

<b>AMC</b> Analyse MultiCritères	<b>PIHD</b> Programme d'Intégration de l'Habitat
<b>APD</b> Avant-Projet Détailé	Défavorisé
<b>APS</b> Avant-Projet Sommaire	<b>PNUD</b> Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>BAfD</b> Banque Africaine de Développement	<b>PROVIR</b> Projet « Ville Inclusive et Résiliente »
<b>CdP</b> Comité de Pilotage	<b>PRUCAC</b> Projet de réponse Urgente à la Crise Alimentaire en Centrafrique
<b>DGTM</b> Direction des Grands Travaux Municipaux	<b>PTF</b> Partenaires Techniques et Financiers
<b>ICASEES</b> Institut Centrafricaine des Statistiques et des Études Economiques et Sociales	<b>SWOT</b> forces, des opportunités, des faiblesses et des menaces
<b>KPIs</b> Indicateurs Clés de Performance	<b>UCGP</b> Unité de Coordination et de Gestion de Projet
<b>PERISA-GB</b> Projet d'Étude et de Renforcement des Infrastructures et Services d'Assainissement du Grand Bangui	

## RESUMÉ EXÉCUTIF

Le Plan d’Action pour Bangui constitue une réponse ambitieuse et structurée aux défis complexes auxquels la capitale de la République Centrafricaine est confrontée. Élaboré avec le soutien de la Banque Africaine de Développement (BAfD), ce plan reflète une volonté commune de transformer Bangui en une ville inclusive, résiliente et autonome ou prospère. Il s’inscrit dans une dynamique globale visant à réduire les vulnérabilités sociales, économiques et climatiques tout en renforçant les capacités institutionnelles de la municipalité.

Face à des enjeux tels que les inondations récurrentes, la dégradation des infrastructures, l’expansion non contrôlée des quartiers défavorisés et le faible accès aux services de base, ce plan propose une feuille de route sur quinze (15) ans. Celle-ci est articulée autour de cinq objectifs stratégiques principaux :

1. **Renforcer l’autonomie administrative et financière** de la Mairie de Bangui pour garantir une gestion efficace et durable.
2. **Améliorer la résilience urbaine** face aux aléas climatiques et environnementaux, notamment les inondations.
3. **Promouvoir un développement urbain inclusif** pour réduire les inégalités sociales et améliorer la qualité de vie des habitants.
4. **Stimuler une économie locale résiliente** grâce à la réhabilitation des infrastructures commerciales et à la création d’emplois durables.
5. **Renforcer le développement humain et la participation citoyenne**, en élargissant l’accès aux services essentiels et en favorisant l’implication des habitants dans la gestion locale.

Pour atteindre ces objectifs, le Plan d’Action s’appuie sur dix premiers projets prioritaires comme le montre le tableau ci-dessous. Ces derniers sont planifiés en trois phases : les actions critiques sont mises en œuvre entre 0 et 5 ans ; les infrastructures de consolidation et d’expansion sont développées entre 5 et 10 ans ; enfin, les interventions à impact durable se concentrent entre 10 et 15 ans.

Tableau 1 : Actions Prioritaires identifiées

Terme	Rang	Titre de l'action
Court	1	Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui
	2	Aménagement des zones à risque
	3	Programme d’intégration de l’habitat défavorisé
	4	Réhabilitation des marchés de la ville
	5	Aménagement du réseau de canalisation et de drainage de Bangui
Moyen	6	Projet d’aménagement de la voirie urbaine de Bangui
	7	Élaboration des outils de planification urbaine
	8	Projet d’amélioration de la desserte en eau potable
	9	Réhabilitation d’un service performant et durable de gestion des déchets ménagers
	10	Projet d’aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui
Long	11	Aménagement de la berge de la rivière Oubangui
	12	Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires

Le Plan repose sur une structure de gouvernance robuste et bien définie. Le Comité de Pilotage

constitue l'instance décisionnelle stratégique et inclut les autorités locales, les ministères concernés, les bailleurs de fonds et des représentants de la société civile. L'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UCGP) assure la coordination opérationnelle, la mobilisation des ressources et le suivi des actions. Des équipes thématiques dédiées supervisent les interventions techniques dans les secteurs prioritaires tels que le drainage, l'habitat et les infrastructures publiques.

Avec le soutien de la Banque Africaine de Développement, ce Plan d'Action constitue une opportunité pour Bangui de répondre aux enjeux actuels tout en construisant un avenir durable. En intégrant résilience, autonomie et inclusion, il propose une vision ambitieuse pour transformer la capitale et améliorer significativement les conditions de vie de ses habitants. La BAfD est, également, un partenaire clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce Plan d'Action. En tant qu'institution de développement de premier plan, la BAfD apporte un soutien stratégique, financier et technique. Elle jouera un rôle moteur dans (i) la **mobilisation des ressources financières** pour les projets prioritaires, notamment les infrastructures critiques (drainage, voirie, marchés), (ii) le **renforcement des capacités locales** en fournissant des outils et des formations adaptés à la gestion municipale et à la planification urbaine et (iii) l'**assurance de la durabilité des investissements**, en veillant à ce que les projets respectent les normes environnementales et sociales internationales.

La BAfD facilite également le dialogue entre la Mairie de Bangui, les ministères centraux, et les autres partenaires techniques et financiers, pour garantir une coordination harmonieuse et maximiser l'impact des actions.

La Mairie de Bangui est au centre de la mise en œuvre de ce Plan. Elle agit en tant que maître d'ouvrage principal, responsable de la planification, de la coordination, et de l'exécution des projets. Elle joue un rôle essentiel dans ; (i) la **gestion quotidienne des projets**, à travers l'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UCGP), chargée de superviser les activités opérationnelles, (ii) la **mobilisation des ressources locales**, notamment par l'amélioration de la collecte fiscale et l'optimisation des recettes municipales, (iii) l'**interaction avec les communautés locales**, en veillant à ce que les habitants soient pleinement intégrés dans les processus de consultation et de mise en œuvre.

Grâce au renforcement de ses capacités institutionnelles, la Mairie de Bangui pourra devenir un acteur clé dans le développement urbain durable de la ville.

## AVANT-PROPOS DU MAIRE DE BANGUI

C'est avec une grande fierté que la Ville de Bangui participe au Programme des Villes de la Banque Africaine de Développement (BAfD), un programme stratégique visant à transformer nos villes en pôles de développement durable et inclusif, capables de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux du 21e siècle. En tant que capitale et cœur politique du pays, Bangui doit non seulement être un modèle de croissance, mais aussi un exemple en matière de résilience face aux effets du changement climatique et de gestion durable des ressources.

Le processus d'élaboration du Plan d'Action pour le développement durable de Bangui a été une démarche collective et participative, impliquant les autorités locales, les services techniques municipaux, les citoyens, ainsi que nos partenaires nationaux et internationaux. Tout au long de ce processus, nous avons mis un point d'honneur à intégrer les préoccupations de toutes les parties prenantes, pour co-construire une vision partagée du futur de notre ville. Ce travail a abouti à la définition de priorités claires et concrètes, visant à améliorer la qualité de vie des Banguissois et des Banguissoises et à renforcer notre autonomie en tant que ville Résiliente et Inclusive.

À travers une analyse rigoureuse et une consultation participative, cinq actions prioritaires et deux actions de recommandations, préalables aux prioritaires ont été identifiées. Ces actions répondent aux enjeux urgents de notre ville en matière d'infrastructures, de gouvernance, de développement économique et de gestion des risques climatiques. Ils sont conçus pour apporter des solutions tangibles et visibles, à court, moyen et long terme. Ces projets incluent des actions concrètes en matière de modernisation des infrastructures urbaines, de renforcement des capacités locales, ainsi que d'amélioration des conditions de vie de nos citoyens.

En parallèle, ces projets s'inscrivent dans la vision stratégique à long terme de la ville de Bangui, qui cherche à devenir un modèle de Ville Autonome, au développement durable, Résilient et inclusif. Notre objectif est de garantir une croissance harmonieuse et résiliente, en prenant en compte la diversité des besoins de la population, tout en préservant notre environnement et en renforçant notre économie locale.

Je tiens à réaffirmer, au nom de la Municipalité de Bangui et des autorités nationales, notre engagement à mettre en œuvre ces projets dans les meilleurs délais. Nous avons la conviction que, grâce à l'appui de la Banque Africaine de Développement et à l'implication continue de toutes les parties prenantes, Bangui pourra franchir un nouveau cap dans sa trajectoire de développement. Ces actions prioritaires ne sont pas seulement des investissements dans l'infrastructure, mais aussi dans l'avenir de notre ville et dans le bien-être de ses habitants.

Nous nous engageons à suivre attentivement la mise en œuvre de ce Plan d'Action, à assurer sa durabilité et à veiller à ce que chaque projet contribue véritablement à la transformation positive de Bangui. La ville de demain se construit aujourd'hui, et nous sommes résolus à faire de cette vision une réalité pour les générations futures.

Le Maire de Bangui

**Emile Gros Raymond NAKOMBO**

# Chapitre 1 : INTRODUCTION

## A. Objectif et résultat du plan d'action

### A.1. Objectifs du plan d'action

L'objectif premier est de réaliser sur la base des conclusions du profilage urbain, un plan d'action de développement de la ville de manière participative avec les acteurs de développement de la ville de Bangui. Ce plan d'action a pour ambition de proposer une stratégie, de faire une priorisation des actions, d'élaborer un plan d'action prioritaire, et enfin les fiches projets pour 5 d'actions d'investissements prioritaires.

Plus spécifiquement l'objectif du plan d'action de Bangui est de formuler une vision et des objectifs stratégiques de développement, de prioriser des actions de manière participative et d'élaborer des fiches de 05 actions prioritaires permettant d'orienter le développement de la ville.

Les étapes du plan d'action de la ville ont consisté à :

- La visite de la ville, la formulation de la vision et des objectifs de développement et l'organisation d'un atelier de priorisation ;
- L'établissement d'une liste restreinte d'actions de manière participative avec la commune et les parties prenantes au développement de Bangui ;
- L'élaboration de la stratégie et du plan d'action ;
- L'élaboration de 05 fiches actions détaillées.

### A.2. Résultats attendus du Plan d'action

À la fin de cette étape, le consultant devra fournir à la BAfD les éléments suivants :

- Une vision de la ville et des objectifs de développement ;
- Un plan d'action présentant les actions priorisées ;
- Des fiches de projets ;

## B. Rappel des étapes précédentes

### B.1. Phase 1 : Démarrage

L'étude d'élaboration de plans d'action des villes dans le cadre du programme villes africaines a débuté avec une phase de démarrage qui a été marquée par plusieurs réunions de préparation et une réunion de lancement avec la participation des parties prenantes, dont la municipalité de Bangui.

### B.2. Phase 2 : Profil urbain

Après le lancement, une large recherche documentaire a été faite pour permettre la réalisation d'une version préliminaire du rapport de profil urbain. Cette première version du rapport a permis de préparer et d'organiser une mission de terrain et un atelier d'identification des principaux enjeux de développement urbain.

Cet atelier a valu la participation de 50 participants, dont le Ministère en charge de l'Urbanisme, la Mairie de Bangui, le ministère des Finances et du Budget, et autres ministères, les organisations de la société civile, les partenaires techniques et financières (tels que la BAfD, la Banque Mondiale, AFD, etc.) et les acteurs privés.

Cet atelier a été structuré en deux phases :

**❶ Présentation de l'objectif du projet et des objectifs de l'atelier** : le principal objectif du projet a été présenté par le consultant. Celui de préparer un plan d'action comprenant une liste de projets qui pourraient être financés au sein de la ville de Bangui. Il rappelle aussi les objectifs de l'atelier qui sont de : (i) comprendre les problèmes les plus urgents pour Bangui (ii) identifier les opportunités de croissance et de développement de Bangui (iii), recueillir les avis des participants sur les opportunités et les contraintes pour le développement de Bangui et (iv) résumer et visualiser toutes les opportunités et les contraintes à l'aide d'une matrice SWOT. Cet atelier était participatif dans l'optique d'élaborer un document, qui reflète les réalités de la ville de Bangui et pour que les projets retenus puissent satisfaire les besoins de la population.

**❷ L'atelier participatif** : la deuxième phase de l'atelier a été consacrée à (i) la présentation des profils et de la méthodologie de l'atelier, et (ii) de l'exercice de l'atelier proprement dit. Ces présentations ont été suivies de dialogues constructifs et francs. C'est une étape qui a permis aux experts d'apporter des clarifications aux différentes présentations, de prendre en compte les avis des participants et d'intégrer les nouvelles informations apportées par ces derniers (participants).

Pour établir le profil urbain de Bangui, il est important de maîtriser les contextes sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux. Les sujets développés lors de ces sessions de travail ont porté entre autres sur :

- La densité de la population ;

- L'évolution spatiale ;
- La typologie de l'habitat ;
- Les défis en logements, infrastructures et services de base ;
- Les opportunités ;
- Les équipements urbains (marchands, sanitaires, sécuritaires, éducatifs, ludiques, sportifs, culturels, cultuels, etc.) ;
- Les services sociaux (eau, électricité, assainissement) ;
- Les infrastructures de communication, de transports (la voirie urbaine, transport fluvial, etc.), de drainage et de traitement des eaux usées (canaux et centre de traitement des eaux usées) ;
- Les stationnements et circuits de gros camions (poids lourds) ;
- La liste n'est pas exhaustive.

L'exercice collectif a porté sur l'analyse de la matrice SWOT (Forces-Faiblesse-Opportunité-Menaces) de la ville de Bangui. Les participants ont été répartis en cinq (05) groupes suivant les profils :

- Ville inclusive : le social ;
- Ville résiliente : le changement climatique ;
- Ville autonome : la gouvernance et la gestion ;
- Ville compétitive : l'économie ;
- Ville verte durable : le couvert végétal

À l'issue de l'atelier, de la recherche documentaire et des visites de terrain, le consultant a produit un rapport de diagnostic urbain sur le profil de la ville de Bangui.

## B.3. Phase 3 (actuelle) : Vision et plan d'action

Cette nouvelle phase consiste à formuler la vision et à élaborer un plan d'action de manière participative, conformément aux attentes des parties prenantes et aux résultats du diagnostic.

### B.1.1. Visions, objectifs, actions priorisées

#### Objectifs

##### Objectif général

L'étape Visions, Objectifs, Actions Prioritaires poursuivait les objectifs suivants :

1. Sur la base des résultats de l'étape de profilage de la ville, confirmer l'orientation stratégique de Bangui avec la vision et les objectifs, qui jettent les bases des actions proposées ou des projets bancables.
2. Réaliser l'atelier de priorisation et co-construction de la vision de la ville avec les parties prenantes.
3. Organiser l'atelier de faisabilité, qui sera l'occasion de passer en revue la longue liste de projets proposés et d'aider à décider des critères de priorisation pour la phase finale.
4. Faire la compilation du présent rapport.

Pour atteindre ces objectifs, le consultant a animé deux ateliers principaux lors de la deuxième mission à Bangui. Les objectifs et les résultats des ateliers sont détaillés ci-dessous.

## Objectifs des ateliers

Les deux ateliers principaux, l'atelier de priorisation et l'atelier de faisabilité des projets, ont été menés consécutivement pour permettre au consultant d'encadrer le débat en fonction des résultats des discussions. Le premier atelier visait à convenir de critères de priorisation avec les parties prenantes du projet et à identifier les projets les mieux classés selon ces critères. L'atelier comprenait les étapes suivantes :

- restitution de nos propositions de projets aux parties prenantes,
- recueil de leurs commentaires et idées
- présentation de notre méthodologie et la notation des projets, et
- discussion collective sur la hiérarchisation des projets.

Après la formulation de la vision, le premier atelier de travail, qui s'est tenu le lendemain, avait pour but de discuter de la courte liste des projets et de leur faisabilité afin de servir de base à l'atelier de priorisation des actions. Avant l'atelier de priorisation, les parties prenantes ont reçu des questionnaires dans lesquels elles ont été invitées à évaluer les pondérations des critères sélectionnés et des projets proposés en fonction d'une courte description de projet. Les descriptions sont présentées dans la section *méthodologie de priorisation des actions*, tandis que l'échantillon du questionnaire peut être consulté à partir de l'*Echantillon du questionnaire*.

## B.1.2. Résultat de la mission

### Modalités des ateliers

#### Atelier de faisabilité et définition des projets

Le lendemain des discussions animées sur la formulation de la vision et des priorités de développement, les principaux décideurs et personnels des services techniques municipaux, se sont réunies pour l'atelier de faisabilité du projet. L'atelier qui a suivi a été l'occasion d'une plateforme d'analyse approfondie et d'évaluation de la viabilité des projets sélectionnés la veille.

L'objectif principal était d'examiner les projets jugés prioritaires. Chaque projet a été présenté en détail, exposant la vision et les résultats attendus aux parties prenantes. L'ordre du jour était d'examiner les opportunités et les défis associés à chaque initiative, en mettant l'accent sur leur faisabilité pratique et l'atteinte de la vision.

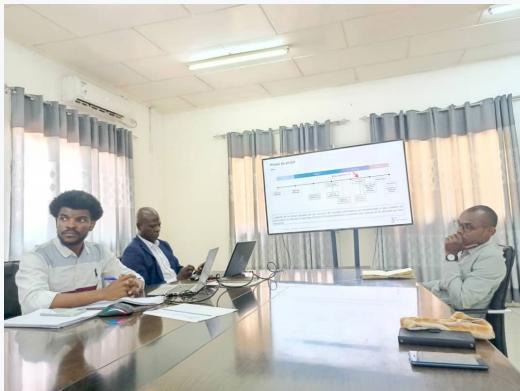
##### ► Procédure :

- **Présentations détaillées de projets** : L'atelier a commencé par des présentations complètes de la liste de tous projets identifiés. Cela a permis de comprendre en détail ce que chaque initiative impliquait, son importance stratégique et comment elle s'inscrivait dans le programme plus large de développement urbain de Bangui.
- **Discussions approfondies** : La parole a ensuite été ouverte pour des discussions approfondies, au cours desquelles les idées opérationnelles des participants, en particulier en ce qui concerne les questions de pertinence, de résilience ont été activement recherchées et longuement débattues.

- **Consolidation de l'information pour les profils de projet :** Cet atelier a également servi de phase initiale de collecte d'informations essentielles à la rédaction des profils de projet. Les commentaires en temps réel et chevronnés des décideurs ont enrichi le contenu, façonnant un récit réaliste et fondé pour chaque entreprise proposée.

L'atelier de faisabilité du projet n'était pas seulement un suivi procédural, mais une étape cruciale vers l'ancrage des projets envisagés dans la réalité. Ce fut une journée marquée par des efforts de collaboration pour s'assurer que les développements potentiels sont non seulement alignés sur les objectifs de croissance de Bangui, mais qu'ils sont également réalisables et durables à long terme.

**Photo 1 : Atelier de faisabilité du projet**



Source : Consultant 2024

### **Atelier de priorisation des projets**

L'atelier de hiérarchisation des projets est un événement fondamental dans le parcours de développement urbain de Bangui, conçu pour traduire les objectifs stratégiques de la ville en projets réalisables. Cet atelier sert de forum dynamique où les parties prenantes se réunissent pour hiérarchiser les initiatives, jetant ainsi les bases d'une croissance durable et inclusive.

L'objectif principal de l'atelier est de distiller la liste longue comprenant les 15 projets proposés en une liste ciblée de priorités. Les critères de cette distillation sont dérivés de l'analyse multicritères, ce qui permet de s'assurer que l'impact potentiel de chaque projet sur l'autonomie de la ville, l'inclusion sociale et la résilience urbaine est soigneusement pris en compte. L'atelier vise également à aligner ces projets sur les politiques nationales et les stratégies de développement global de la ville, en veillant à ce qu'ils soient réalisables, bénéfiques et en résonance avec les besoins de la population.

#### ► **Procédure :**

- **Introduction et récapitulatif :** L'atelier commence par un examen des résultats de l'analyse multicritères participative, y compris la hiérarchisation des critères et un aperçu de la matrice de synergie qui ont été discutés lors des sessions précédentes.
- **Sélection et pondération des critères de priorisation :** les participants sont regroupés en 5 groupes disparate et représentatif des catégories socioprofessionnelles présentes à l'atelier. Chaque groupe devra définir les indicateurs. Par groupe, une liste de 10 critères leur est soumise. Ils devront sélectionner les 5 plus importants avec la possibilité de les reformuler et mieux préciser le critère. Enfin ils doivent pondérer chacun de ces critères par rapport à l'attente du projet dans le développement urbain de Bangui.
- **Présentation des projets :** Les projets pré-identifiés de manière co-constructive par l'équipe d'étude et la Mairie de Bangui sont ensuite présentés aux participants. Il s'agit

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

notamment pour chaque projet de faire une présentation de l'état des lieux, celle des Objectifs et des attentes du projet.

- **Focus Group:** les participants toujours en groupes priorisent les projets en fonction des critères de priorisation préalablement définis. Ils doivent juger de la pertinence du projet dans l'atteinte ou la considération du critère.
- **Prise de décision collaborative :** L'atelier se termine par une discussion visant à parvenir à un consensus sur les projets à inclure dans la liste restreinte des priorités. Les résultats des discussions, combinés à l'expertise et aux connaissances partagées lors de l'atelier, éclairent cette décision collective.

À la fin de l'atelier de hiérarchisation des projets, Bangui devait disposer d'une feuille de route claire, approuvée par les parties prenantes, de projets prioritaires, chacun choisi pour sa capacité à propulser la ville vers un avenir prospère.

**Photo 2 : Participants à l'atelier d'hiérarchisation des projets**



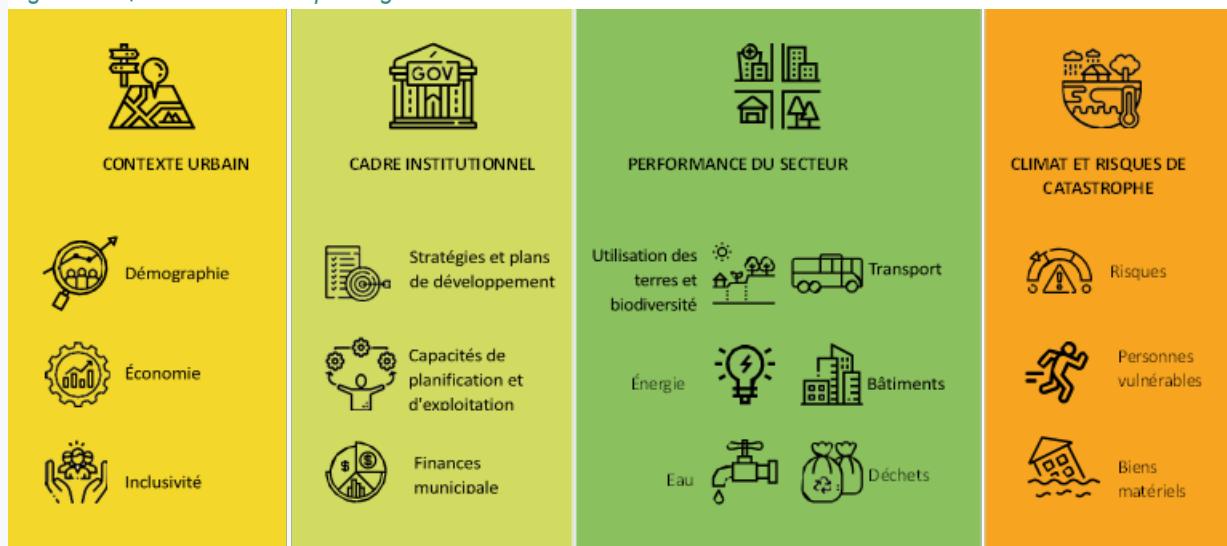
**Source :** Consultant 2024

## Chapitre 2 : SYNTHÈSE DU PROFIL URBAIN DE BANGUI

Le consultant a utilisé le cadre méthodologique proposé par l'UMDF pour dissocier les composantes de l'exercice de profilage en quatre thèmes, (i) le contexte de la ville (ii) le cadre institutionnel (iii) la performance du secteur et (iv) les risques climatiques et de catastrophe.

Nous avons ajouté plusieurs sous-sections aux quatre thèmes énumérés ci-dessus. Il s'agit de la forme urbaine, ajoutée sous le thème Contexte de la ville, et de la situation écologique sous le thème Climat et risques de catastrophe. La sous-section Forme urbaine donne un aperçu des tendances en matière de développement urbain, telles que l'expansion de l'empreinte des bâtiments et la gestion de la croissance urbaine. La sous-section sur la situation écologique met en évidence les problèmes écologiques les plus importants dans la municipalité de Bangui, et évalue leurs impacts sur l'environnement de la ville et ses environs.

Figure 1 : Quatre thèmes du profilage des villes



Sur la base de ces thèmes ainsi que de l'échantillon de la grille d'indicateurs fournie dans la méthodologie UMDF, le consultant a préparé un ensemble d'indicateurs utilisés pour collecter des données pour le profilage de la ville de Bangui.

*Afin que le rapport reste concis et opérationnel, nous avons décidé d'orienter l'analyse sur les questions pertinentes pour le projet et sur les principales conclusions et recommandations.*

## A. Analyse thématique

---

### A.3. Contexte urbain

La population de Bangui, estimée à plus de 1,2 million d'habitants, croît à un rythme rapide, mettant une pression considérable sur les infrastructures et les services de base. Cette croissance s'explique par l'exode rural et l'arrivée de populations déplacées fuyant les crises dans les régions périphériques. En conséquence, les quartiers périphériques sont surpeuplés, souvent dépourvus de services essentiels tels que l'eau potable, l'électricité et des installations sanitaires, aggravant les conditions de vie déjà précaires.

L'économie de Bangui repose majoritairement sur le secteur informel, représentant plus de 70 % des emplois. Cette dépendance est due au manque de diversification économique, aux faibles investissements publics et privés, et au climat sécuritaire encore précaire qui décourage l'implantation d'entreprises formelles. En conséquence, la majorité des habitants subsiste grâce à des activités précaires, avec des revenus faibles et irréguliers, alimentant les inégalités sociales et freinant le développement économique local.

La forme urbaine de Bangui est marquée par une expansion désorganisée et l'absence de planification cohérente. Cette situation découle d'un manque de réglementation foncière efficace et d'une urbanisation spontanée encouragée par une pression démographique élevée. En conséquence, les quartiers périphériques se développent sans infrastructures de base, amplifiant les disparités entre le centre-ville, mieux équipé, et les zones marginalisées.

### A.4. Cadre Institutionnel

Le cadre institutionnel de Bangui est structuré autour du RCPA et de divers projets soutenus par des partenaires internationaux, mais leur mise en œuvre reste limitée. Cette faiblesse s'explique par des ressources financières insuffisantes, une faible coordination institutionnelle et une dépendance forte à l'aide extérieure. En conséquence, de nombreuses initiatives mises en œuvre demeurent inachevées ou inefficaces, compromettant les objectifs de développement urbain durable.

La capacité de planification urbaine de la Municipalité est fragilisée par un manque de personnel qualifié et l'absence d'outils modernes de gestion urbaine. Cela résulte de la faiblesse des formations spécialisées locales et du sous-financement chronique des services techniques municipaux. En conséquence, la ville peine à anticiper et à gérer les défis liés à sa croissance rapide, aggravant les problèmes d'aménagement, d'urbanisation et de gestion des ressources.

Les finances municipales sont extrêmement limitées, avec des recettes locales qui ne couvrent qu'une fraction des besoins de la ville. Cela s'explique par une faible collecte des taxes locales, des bases fiscales réduites, et une dépendance aux transferts nationaux irréguliers. En conséquence, la ville manque de moyens pour financer ses projets, entretenir ses infrastructures et renforcer les services publics, freinant ainsi son développement global.

## A.5. Secteur de performance

L'accès à l'énergie reste un défi majeur à Bangui, où moins de 20 % de la population a accès à l'électricité. Cette situation est due à une infrastructure énergétique vieillissante et à une dépendance excessive aux sources d'énergie traditionnelles comme le bois de chauffe. En conséquence, cela entraîne une pression accrue sur les ressources forestières et une augmentation des émissions de carbone, tout en limitant l'accès des ménages à une énergie abordable et fiable. Les services d'eau et d'assainissement sont largement insuffisants, avec seulement 30 % des habitants ayant accès à une eau potable sécurisée. Cette insuffisance est causée par des infrastructures obsolètes et mal entretenues, ainsi que par une gestion institutionnelle fragmentée. En conséquence, les risques sanitaires, tels que les maladies hydriques, restent élevés, affectant principalement les populations des quartiers informels.

Le transport urbain est également dans un état critique, avec des routes principales souvent impraticables et un réseau secondaire quasi inexistant. Cette situation résulte du manque d'investissements dans l'entretien routier et de l'absence de planification des transports. En conséquence, les déplacements sont difficiles et coûteux, entravant la mobilité des habitants et limitant l'accès aux opportunités économiques et sociales.

L'habitat à Bangui est marqué par une prédominance de logements informels, souvent construits sans respect des normes de sécurité et d'hygiène. Cette situation résulte de la pression démographique croissante, du coût élevé des matériaux de construction et de l'absence de politiques efficaces pour promouvoir des logements sociaux. En conséquence, de nombreuses familles vivent dans des conditions précaires, exposées aux risques d'inondations, d'incendies, et de propagation de maladies.

La gestion des déchets solides reste un défi majeur, avec moins de 10 % des déchets collectés de manière formelle, laissant la majorité des déchets dans les rues ou les dépotoirs sauvages. Cette situation est causée par l'insuffisance des équipements, le faible financement des services de gestion des déchets, et le manque de sensibilisation des habitants. En conséquence, les déchets non collectés obstruent les canaux de drainage, aggravent les inondations et posent des risques pour la santé publique en raison de la pollution de l'air, de l'eau et des sols.

## A.6. Risques et aléas climatiques

Bangui est fortement exposée aux inondations, particulièrement dans ses quartiers bas situés le long des cours d'eau. Cette vulnérabilité est exacerbée par une urbanisation anarchique dans des zones à risque et par l'absence de systèmes de drainage efficaces. En conséquence, les inondations entraînent des pertes matérielles importantes, des déplacements de populations et des perturbations économiques récurrentes. Les infrastructures critiques, telles que les routes, les ponts et les habitations, sont particulièrement vulnérables aux aléas climatiques. Cette fragilité est due à un sous-investissement dans des constructions résilientes et au vieillissement des infrastructures existantes. En conséquence, les dégâts matériels fréquents augmentent les coûts d'entretien et réduisent la capacité de la ville à répondre aux besoins de ses habitants en période de crise.

Les populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées vivant dans les quartiers informels, subissent de plein fouet les impacts des risques climatiques. Cette vulnérabilité résulte d'un accès limité aux ressources et d'une absence de filets de sécurité sociale. En conséquence, ces groupes sont davantage exposés aux maladies, à la pauvreté accrue et à des conditions de vie dégradées après chaque événement climatique extrême.

## B. Enjeux et défis urbains

Bangui est une ville dynamique en pleine reconstruction. Elle abrite de nombreux projets de réhabilitation, de construction, de résilience urbaine en infrastructures et équipements urbains. Ces projets sont mis en œuvre par les acteurs nationaux et internationaux, qui ne disposent pas suffisamment des ressources techniques et matérielles pour répondre efficacement à ces enjeux malgré leurs volonté et savoir-faire. Les enjeux prioritaires identifiés de manière participative suite à l'analyse diagnostique sont les suivants :

- Une démographie dynamique, amplifiée par les déplacements de populations durant la crise (812 000 habitants dans la Commune de Bangui et près de 1,5 million d'habitants dans la région, selon l'ICASEES en 2024) ;
- L'absence de document-cadre de planification et de réglementation urbaine pour orienter le développement harmonieux et durable conduisant à un développement anarchique. Le dernier PDU date de 1972 ;
- Une faible capacité d'intervention et de prise de décision de la municipalité de Bangui sur le territoire (moyens matériels, humains et financiers limités) ;
- Des finances municipales fragiles et une gestion financière de la municipalité à moderniser ;
- Une économie dominée par une activité commerciale dynamique, malgré des infrastructures (marchés) dégradées, et une industrie sinistrée ;
- Un réseau routier dégradé, insuffisant et occupé par des installations informelles ;
- Une mobilité et un transport urbain en commun désorganisés (bus, taxis collectifs), mais un développement d'offres informelles (taxi-moto) ;
- Un besoin considérable d'investissement pour améliorer l'alimentation en eau potable (210 Md.FCFA selon le SDAEP),
- Une filière d'assainissement des eaux usées autonome qui mérite d'être mieux structurée et dimensionnée par rapport aux besoins croissants de la population de Bangui ;
- Des risques élevés d'inondations auxquels le réseau de drainage existant, mal entretenu, peut difficilement faire face malgré les efforts d'amélioration mis en œuvre par le projet PILEGI ;
- Une filière de gestion des déchets déstructurée malgré des initiatives d'amélioration prometteuses (précollecte, décharge de Kolongo),
- Des capacités de production d'électricité en développement ; mais un réseau de distribution qui reste à fiabiliser,
- Un manque d'équipements sociaux de base (écoles, centre de santé, équipements sportifs, cimetière, etc.),
- Une faible résilience des populations et de l'habitat au changement climatique et des dispositifs d'alerte et de secours inefficaces.

L'ensemble des enjeux fait ressortir les défis majeurs à relever afin que la ville se dote d'un minimum d'équipements, d'infrastructures et de capacités de gestion. Pour répondre aux besoins des populations actuelles et futures et aussi pour renforcer les capacités techniques et

financières des autorités, les principaux défis sont les suivants :

- Répondre aux besoins socio-urbains des populations en forte croissance en améliorant leur cadre vie, l'habitat, les infrastructures et équipements de base ;
- Élaborer une planification du développement urbain intégrant les grandes infrastructures structurantes et doter la ville des outils de planification urbaine et de maîtrise de l'occupation des sols ;
- Soutenir l'économie locale et aussi nationale vu la position stratégique de Bangui ;
- Identifier, préserver les espaces naturels comprenant les trames vertes et bleues ;
- Planifier et structurer le transport public en intégrant les transports conventionnés ;
- Renforcer les capacités de la commune de Bangui sur le plan technique, matériel, structurel et financier ;
- Réaliser les aménagements résilients permettant une meilleure adaptation au changement climatique.

## Chapitre 3 : VISION ET OBJECTIF

Il a été crucial de s'assurer que la vision de Bangui s'aligne sur les grands objectifs nationaux et les perspectives à long terme du Gouvernement. Ceci a consisté à garder la cohérence entre la vision et les cinq axes stratégiques du Plan National de Développement (PND) et à prendre en compte les grandes tendances de l'Étude Nationale Prospective (ENP) « RCA 2050 ». Cette étude a permis d'identifier les grandes orientations du pays pour les décennies à venir, afin que la vision de Bangui s'inscrive dans une dynamique nationale cohérente et que la ville puisse évoluer de manière harmonieuse par rapport aux projections démographiques, économiques et sociales pour 2050.

### A. Bangui VRAI | Bangui TA TENE<sup>1</sup> « Ville Résiliente, Autonome et Inclusive »

Le diagnostic urbain de Bangui a mis en lumière les forces et les faiblesses de la ville, permettant de dégager les principaux enjeux et défis urbains. Sur cette base, la vision qui émerge est celle de faire de Bangui une « Ville Résilience Autonome et Inclusive d'ici 2039 », capable d'accueillir une population additionnelle d'au moins 600 000 habitants. Compte tenu des besoins de la population actuelle, il est indispensable d'investir massivement dans la ville et ses environs afin de répondre efficacement aux besoins des populations actuelles et futures. Cette vision de développement, élaborée de manière concertée et participative, prend en compte les perspectives des acteurs du développement de Bangui, formulées lors d'entretiens individuels et d'un atelier dédié à la définition de sa vision, de ses objectifs et de son plan d'action.

#### A.1. Bangui, Ville Résiliente

La résilience, premier pilier de la vision capitalise sur les acquis de la Bangui et repose sur cinq axes principaux : la gestion des risques climatiques et des catastrophes, le renforcement de l'économie locale, la préservation des ressources naturelles, l'équité territoriale, et la mobilisation communautaire. Ces axes permettront à la ville d'être capable de faire face aux aléas environnementaux, sociaux et économiques, et de protéger ses habitants contre les risques climatiques, naturels, ou sanitaires. Les enjeux identifiés que Bangui, ville résiliente contribue à résoudre à l'horizon 2039 sont les suivants :

Dans le cadre d'une ville résiliente, il est essentiel de mettre en place des stratégies qui permettent une gestion urbaine équitable et durable face à cette croissance démographique. Cela inclut une planification urbaine à long terme, prenant en compte l'évolution démographique et les besoins futurs de la population. Il est nécessaire de développer des logements

<sup>1</sup> **TA TENE**, signifie en Sango « VRAI ». **VRAI** ici est l'acronyme de la vision formulée qui est « Ville Résiliente, Autonome et Inclusive ».

accessibles, améliorer les services publics de base (eau, électricité, écoles, centres de santé) et d'assurer une mobilité durable pour desservir les nouvelles zones urbaines. De plus, une attention particulière doit être accordée à la mixité sociale dans l'urbanisation, en garantissant un accès équitable aux opportunités et en évitant l'exclusion des populations les plus vulnérables, comme les quartiers défavorisés ou informels. Des partenariats publics-privés pourraient être envisagés pour soutenir cette transformation tout en garantissant que la croissance démographique bénéficie à l'ensemble de la population.

- **Des risques élevés d'inondations (réseau de drainage insuffisant)** : Le réseau de drainage existant est mal entretenu et insuffisamment aménagé pour faire face aux inondations fréquentes. Les inondations représentent un risque majeur pour la sécurité des habitants et la durabilité des infrastructures.

Il est nécessaire de renforcer le réseau de drainage en le réhabilitant et en ajoutant de nouvelles infrastructures pour une meilleure gestion des eaux et de l'assainissement. La création de zones de rétention et l'entretien régulier des canaux doivent être priorisés.

- **Une faible résilience des populations et de l'habitat face au changement climatique** : les infrastructures urbaines et les zones d'habitations sont actuellement mal préparées pour faire face aux impacts du changement climatique, notamment les inondations, les températures extrêmes et les sécheresses. De plus l'habitat est majoritairement défavorisé et précaire.

Il est crucial de renforcer la résilience de la ville en mettant en place des normes de construction adaptées aux risques climatiques et en sensibilisant la population. Des systèmes d'alerte précoce et des infrastructures résilientes sont indispensables.

- **Un manque d'équipements sociaux de base (écoles, centres de santé, équipements sportifs, cimetière, etc.)** : l'absence d'infrastructures de base dégrade la qualité de vie des habitants, surtout en période de crise. Cela limite l'accès aux services essentiels et la capacité d'intervenir efficacement lors d'événements d'urgence.

Un effort de planification et de construction d'équipements sociaux est indispensable pour combler ces manques. Il faut également garantir l'accessibilité de ces équipements aux populations vulnérables, en particulier dans les quartiers périphériques.

- **Une filière d'assainissement des eaux usées autonome qui mérite d'être mieux structurée et dimensionnée** : la gestion des eaux usées est mal structurée, ce qui entraîne des risques sanitaires importants pour la population.

Il est primordial de structurer une filière d'assainissement durable et autonome, en améliorant les infrastructures de collecte et de traitement des eaux usées. La mise en place de stations d'épuration et de systèmes de recyclage des eaux usées contribuera à la gestion responsable de cette ressource.

- **Des dispositifs d'alerte et de secours inefficaces** : le système d'alerte face aux catastrophes naturelles et les dispositifs de secours sont insuffisants pour répondre aux besoins d'urgence.

Il faut créer un système d'alerte précoce, fiable et une organisation des secours capable d'intervenir rapidement. Des équipements, et des formations régulières pour la population et les équipes d'urgence devraient être mises en place pour améliorer la réactivité face aux catastrophes.

## A.2. Bangui, Ville Autonome

L'autonomie, troisième pilier principal de la vision, s'articule autour de deux axes principaux : l'autonomie administrative et l'autonomie financière. L'autonomie administrative nécessite de renforcer la capacité de la ville de Bangui à décider de son propre destin en développant la gouvernance municipale. La mise en œuvre de la décentralisation prévue par la Loi n° 20-008 donne à la commune les compétences nécessaires pour gérer le développement urbain. Cette autonomie administrative doit être soutenue par des outils de gestion modernes, notamment un système d'information géographique (SIG) intégré, permettant une planification urbaine plus précise et adaptée aux réalités locales. L'autonomie financière, élément essentiel de cette transformation, nécessite l'optimisation de la fiscalité locale. L'objectif est de permettre à Bangui de financer ses propres projets de développement, réduisant ainsi sa dépendance aux subventions étatiques et à l'aide internationale.

- **Une faible capacité d'intervention et de prise de décision de la municipalité (moyens matériels, humains et financiers)** : la municipalité de Bangui manque de ressources et de pouvoir d'action pour gérer efficacement les défis urbains. Cela limite la prise de décision rapide et la mise en œuvre des politiques de développement.

Il est urgent de renforcer les capacités institutionnelles de la municipalité, tant sur le plan financier que technique. Cela passe par la formation du personnel, l'amélioration des outils de gestion et le renforcement de la gouvernance locale pour une meilleure autonomie administrative et financière décisionnelle, mais aussi par la mise en œuvre le processus de décentralisation prévu par la Loi n° 20-008, notamment à travers la tenue des élections locales et municipales prévues le 6 avril 2025.

- **L'absence de document-cadre de planification et de réglementations urbaines (PDU datant de 1972)** : l'absence de planification urbaine moderne empêche un développement harmonieux de la ville et contribue à l'urbanisation anarchique.

Il est impératif d'élaborer un nouveau Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) prenant en compte les besoins actuels et futurs de la ville. Ce plan devra intégrer des principes de durabilité, d'inclusivité et de résilience, avec des mécanismes de régulation de l'utilisation du sol.

- **Des finances municipales fragiles et une gestion financière de la municipalité à moderniser** : les finances de la municipalité sont insuffisantes pour financer les grands projets de développement. La gestion des finances publiques est vieillissante et peu optimisée.

La modernisation de la gestion des finances municipales et l'assainissement de la situation financière de la commune sont indispensables. Cela inclut la révision du système de collecte des taxes locales, la transparence financière et la recherche de financements externes via des partenariats publics-privés et des prêts à faible coût.

- **Des capacités de production d'électricité en développement, mais un réseau de distribution qui reste à fiabiliser** : bien que la production d'électricité soit en développement, le réseau de distribution reste instable, ce qui entraîne des coupures fréquentes et des dysfonctionnements dans les zones urbaines.

Il est nécessaire de moderniser et de renforcer le réseau de distribution, notamment en investissant dans des technologies de gestion d'énergie et des infrastructures renouvelables. La diversification des sources d'énergie, notamment l'énergie solaire et éolienne, peut aussi contribuer à l'autosuffisance énergétique de la ville.

- **Un besoin considérable en augmentation des investissements pour améliorer l'alimentation en eau potable** : l'approvisionnement en eau potable est insuffisant et nécessite des investissements massifs pour moderniser les infrastructures de pompage et d'adduction d'eau.

Un programme d'investissements à grande échelle pour étendre les réseaux d'eau potable est

nécessaire. Cela inclut la construction de nouvelles stations de pompage, l'extension du réseau d'adduction et la mise en place de systèmes de stockage d'eau pour assurer une couverture plus large et durable.

- **Une activité commerciale dynamique malgré des infrastructures (marchés) dégradées :** malgré un secteur commercial en plein essor, les infrastructures des marchés sont en mauvais état et non adaptées aux besoins modernes des commerçants et des consommateurs.

La réhabilitation des infrastructures commerciales (marchés, espaces de vente) est nécessaire pour encourager la dynamique commerciale. Des investissements dans des marchés modernes, bien équipés et bien situés, aideront à stimuler l'économie locale tout en garantissant des conditions de travail plus sûres pour les commerçants.

### A.3. Bangui, Ville Inclusive

L'inclusivité, pierre angulaire de notre projet urbain, se décline en un kaléidoscope d'actions concrètes, et repose sur cinq piliers fondamentaux : la mixité sociale, l'égalité des genres, l'accessibilité aux infrastructures, l'équilibre territorial et la participation citoyenne. Bangui ville inclusive est une ville qui cherche à réduire les inégalités sociales et économiques, en garantissant un accès équitable à des services de base et une participation active de tous ses habitants dans les processus décisionnels.

- **Une démographie dynamique (812 000 habitants dans la Commune de Bangui et près de 1,5 million d'habitants dans la région, selon l'ICASEES en 2024) :** La croissance rapide de la population de Bangui exerce une pression sur les infrastructures existantes, notamment dans les domaines du logement, de l'éducation, des soins de santé et des transports. Cette urbanisation rapide peut entraîner l'émergence de quartiers informels et des défis pour une gestion efficace du territoire, d'autant plus que la capacité d'anticipation et de planification des besoins n'est pas encore pleinement intégrée dans les politiques publiques.

Dans le cadre d'une ville inclusive, il est essentiel de mettre en place des stratégies qui permettent une gestion urbaine équitable et durable face à cette croissance démographique. Cela inclut une planification urbaine à long terme, prenant en compte l'évolution démographique et les besoins futurs de la population. Il est nécessaire de développer des logements accessibles, améliorer les services publics de base (eau, électricité, écoles, centres de santé) et d'assurer une mobilité durable pour desservir les nouvelles zones urbaines. De plus, une attention particulière doit être accordée à la mixité sociale dans l'urbanisation, en garantissant un accès équitable aux opportunités et en évitant l'exclusion des populations les plus vulnérables, comme les quartiers défavorisés ou informels. Des partenariats publics-privés pourraient être envisagés pour soutenir cette transformation tout en garantissant que la croissance démographique bénéficie à l'ensemble de la population.

- **Un réseau routier dégradé, insuffisant et conflit d'usages :** le réseau routier est insuffisant, mal entretenu et engendre des conflits d'usages entre les différents modes de transport (voitures, motos, piétons).

La réhabilitation du réseau routier et la création de nouveaux axes de circulation sont essentielles. Il faudra également adopter des solutions de mobilité durable (transports en commun structurés, pistes cyclables, trottoirs sécurisés) et mettre en place une régulation stricte de l'utilisation des routes.

- **Une mobilité et un transport urbain en commun non structurés (offres informelles telles que taxis-moto) :** le système de transport urbain est désorganisé, ce qui entraîne des difficultés de circulation et un accès limité aux transports publics pour une grande partie de la population.

Il est nécessaire de structurer le transport urbain en commun en développant un réseau de bus et de taxis collectifs réglementés. Des politiques de soutien aux opérateurs privés et des

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

investissements dans des infrastructures adaptées amélioreront l'accès et la qualité des transports publics.

- **Une filière de gestion des déchets déstructurée malgré des initiatives d'amélioration prometteuses :** La gestion des déchets est désorganisée et cause des problèmes environnementaux et sanitaires dans la ville.

Il est nécessaire de structurer la filière de gestion des déchets en améliorant la collecte, le tri et le recyclage. Des initiatives communautaires de pré-collecte peuvent être renforcées, et des installations modernes de gestion des déchets doivent être créées pour réduire l'impact environnemental et améliorer les conditions sanitaires.

*Tableau 2 : Articulation entre les enjeux et la vision de développement*

Enjeux de développement	Ville Résiliente	Ville Autonome	Ville Inclusive
Démographie dynamique			✓
Absence de document-cadre de planification et de réglementation urbaines. Le dernier PDU date de 1972	✓	✓	✓
Faible capacité d'intervention et de prise de décision de la municipalité de Bangui sur le territoire		✓	✓
Réseau routier dégradé, insuffisant et conflits d'usages			✓
Mobilité et un transport urbain en commun non structurés, mais un développement d'offres informelles			✓
Activité commerciale dynamique malgré des infrastructures (marchés) dégradées, mais une industrie sinistrée		✓	✓
Finances municipales fragiles et une gestion financière de la municipalité à moderniser		✓	✓
Besoin considérable en augmentation des investissements en cours		✓	
Filière d'assainissement des eaux usées autonome à mieux structurer et dimensionner	✓		
Risques élevés d'inondations (réseau de drainage existant, mal entretenu)	✓		
Filière de gestion des déchets déstructurée malgré des initiatives d'amélioration prometteuses (pré-collecte, décharge de KOLONGO)	✓		✓
Capacités de production d'électricité en développement et réseau de distribution à fiabiliser		✓	
Manque d'équipements sociaux de base (écoles, centre de santé, équipements sportifs, cimetière, etc.)	✓		
Faible résilience des populations et de l'habitat face au changement climatique et dispositifs d'alerte et de secours inefficaces.	✓		✓

**Source :** Consultant 2025

## B. Objectifs de développement

### B.1. Objectifs stratégiques

La réalisation de la vision de Bangui passe par les cinq objectifs suivants :

1. **Renforcer l'autonomie administrative et financière** de Bangui afin de consolider la décentralisation, d'optimiser la gestion municipale et de développer les sources de revenus locaux, permettant ainsi à la ville de piloter son propre développement.
2. **Renforcer la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques** en intégrant des solutions durables dans la planification urbaine, en préservant les espaces naturels et améliorant la capacité de la ville à faire face aux défis environnementaux, tout en assurant l'accès équitable aux services éco-systémiques.
3. **Promouvoir un développement urbain inclusif et équilibré** pour une répartition équitable des services et des infrastructures à travers la ville, en favorisant la mixité sociale et en réduisant les inégalités entre les quartiers.
4. **Améliorer le développement humain et la participation citoyenne** en garantissant l'implication active des citoyens dans les processus de décision, la planification urbaine participative et en l'investissant dans une éducation de qualité, l'accès universel aux soins de santé, la création d'emplois durables et la promotion de l'égalité des chances pour réduire les inégalités sociales.
5. **Développer une économie locale résiliente et inclusive** en stimulant l'entrepreneuriat local de manière à créer des opportunités d'emploi pour tous les segments de la population et à renforcer la capacité de la ville à générer ses propres ressources.

### B.2. Phase du Plan d'action

#### Court terme (0-5 ans) :

- Assurer la résilience et la sécurité urbaine
- Assainir la situation financière de la Commune
- Dynamiser l'activité commerciale et améliorer les infrastructures de marché

#### Moyen terme (5-10 ans) :

- Améliorer la gestion des déchets et des services de base
- Réhabiliter et aménager les infrastructures urbaines
- Développer l'infrastructure de santé et d'éducation pour une meilleure inclusion sociale

#### Long terme (10-15 ans) :

- Renforcer la résilience climatique et l'aménagement durable de la ville
- Créer un environnement urbain harmonieux et accessible à tous
- Accroître les espaces publics et la qualité de vie urbaine

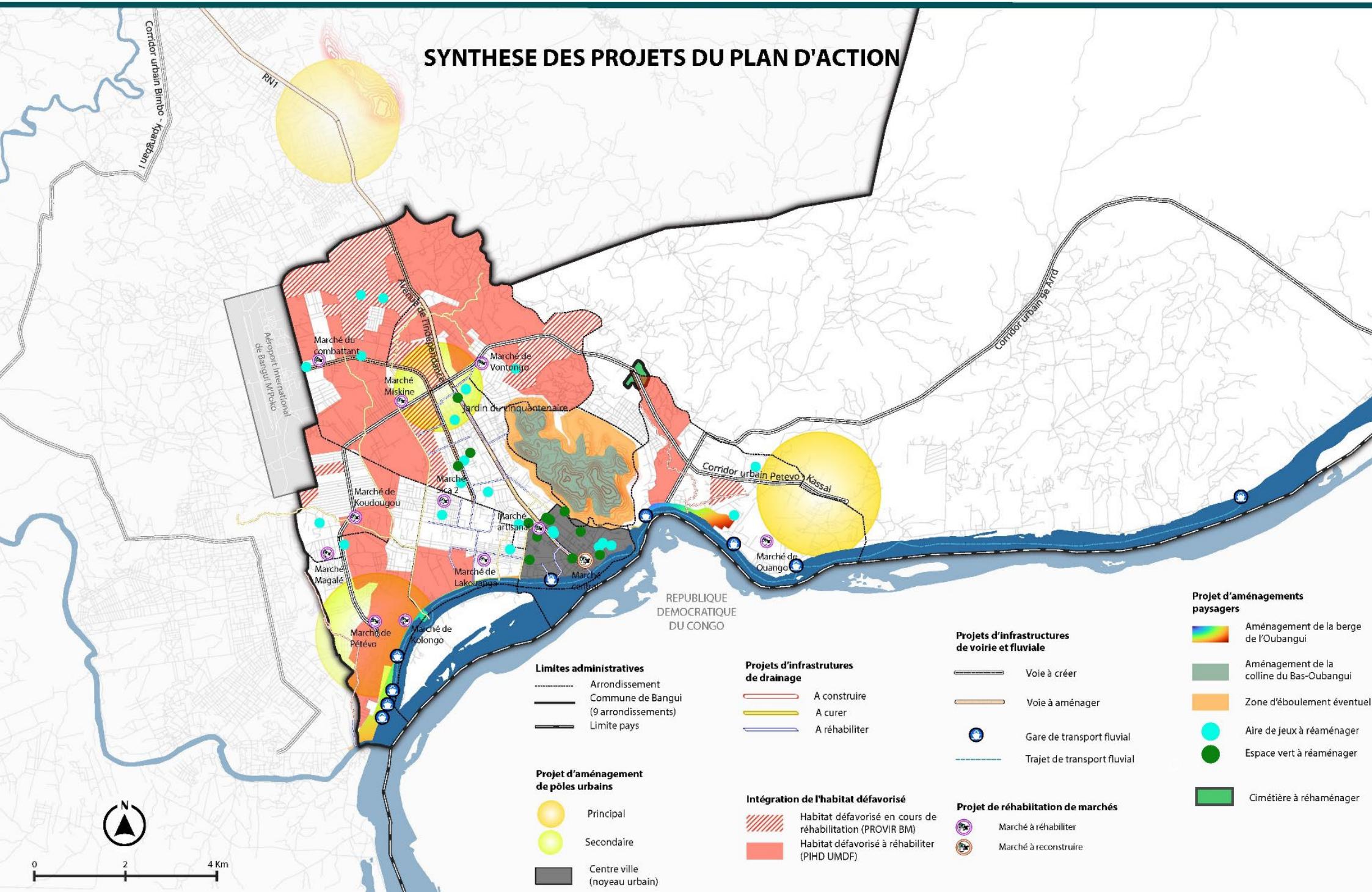
**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

Cette vision opérationnelle pour Bangui 2039 fournit un cadre clair pour guider le développement urbain, avec des objectifs concrets et des actions spécifiques à mettre en œuvre sur les quinze 15 prochaines années.

Bien que l'étude soit principalement focalisée sur le périmètre communal, certaines actions s'étendent au-delà de la commune de Bangui pour des raisons stratégiques, de cohérence territoriale et de disponibilité foncière. Il est crucial d'établir un cadre de gestion urbaine solide pour faciliter la mise en œuvre efficace de ces projets et réaliser la vision d'une Bangui inclusive et autonome à l'horizon 2039.

## SYNTHESE DES PROJETS DU PLAN D'ACTION



## C. Définition et description des actions

L'objectif de cette étape est de définir les actions en cohérence avec les objectifs stratégiques de la ville de Bangui. Ces actions ne consistent pas uniquement en la réalisation d'études et d'investissements de construction, de réhabilitation et d'aménagement. Il s'agira aussi de la mise en place d'outils et de systèmes de planification, d'exploitation et de gestion urbaine, de renforcement de capacités, du développement d'une politique urbaine et enfin de campagnes de sensibilisation, d'initiatives communautaires, de plateformes, de partage d'informations, etc.

La base de la liste longue des actions est constituée des projets et actions de développement en cours ou programmés par les acteurs nationaux et internationaux, y compris la BAfD. Elle est par la suite complétée par les actions identifiées au travers des enjeux et des défis urbains résultants du diagnostic urbain. Elles prennent en compte les aspects transversaux qui contribuent à renforcer l'efficacité des actions et à améliorer le développement de la ville. Il s'agit de l'intégration de la dimension de genre, de la résilience climatique, des technologies de la ville intelligente et d'autres innovations. Elles sont présentées suivant les cinq objectifs de la vision de Bangui.

Tableau 3 : Articulation entre les objectifs stratégique et les projets

Objectif stratégique	Court terme	Moyen terme	Long terme
1. Renforcer l'autonomie administrative et financière	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration des outils de planification urbaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des services municipaux au sein d'un système moderne et digitalisé</li> </ul>
2. Renforcer la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement du réseau de canalisation et de drainage</li> <li>Aménagement des zones à risque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers</li> <li>Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de la berge de la rivière Oubangui</li> </ul>
3. Promouvoir un développement urbain inclusif et équilibré	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des zones à risque</li> <li>Réhabilitation des marchés de la ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des parcs et espaces publics</li> <li>Amélioration de la desserte en eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de la berge de la rivière Oubangui</li> </ul>
4. Développer une économie locale résiliente et inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation des marchés de la ville</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement de la berge de la rivière Oubangui</li> </ul>
5. Améliorer le développement humain et la participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme d'intégration de l'habitat défavorisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires</li> </ul>

Source : Consultant, 2025

## Objectif 1 : Renforcer l'autonomie administrative et financière

1. **Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui** : La Commune de Bangui fait face à d'importantes difficultés financières, caractérisées par un endettement à court terme insoutenable vis-à-vis des organismes d'État, ce qui limite sa capacité à gérer ses finances et à engager des projets essentiels pour le développement local. Cette situation est exacerbée par une mauvaise gestion financière, l'absence de mesures d'assainissement, et des obligations financières pressantes qui risquent de dégrader davantage sa réputation. De plus, les processus manuels actuels dans la collecte et le traitement des taxes retardent l'engagement des recettes municipales, rendant la commune moins réactive face aux besoins des citoyens. L'absence d'outils numériques rend difficile le suivi des finances, complique l'analyse des performances fiscales, et engendre une gestion opaque, ce qui nuit à la confiance des citoyens. Les processus administratifs longs et manuels, combinés à une accessibilité limitée aux services municipaux, entravent également la participation active des habitants à la vie locale. Il est nécessaire de procéder à un audit complet de la situation financière de la Mairie de Bangui pour évaluer et améliorer la gestion financière de la commune, en particulier en ce qui concerne le remboursement des dettes accumulées. Un plan de rationalisation des dépenses et un apurement des dettes, en concertation avec l'État et les organismes concernés, doivent être élaborés pour assainir la trésorerie. Parallèlement, il est crucial de constituer une base de données exhaustive des contribuables, en simplifiant et clarifiant le régime fiscal ainsi que les nomenclatures des taxes et redevances. La formation des agents municipaux aux techniques modernes de recouvrement, accompagnée de l'équipement adéquat et de logiciels performants pour assurer la traçabilité et le suivi des opérations fiscales, permettra d'améliorer l'efficacité du système fiscal et de garantir une gestion plus transparente et réactive.
2. **Élaboration des outils de planification urbaine** : Ce projet visant à moderniser les outils de planification urbaine du Grand Bangui inclut les priorités suivantes :
  - L'actualisation du Code de l'Urbanisme, pour intégrer des enjeux contemporains tels que la transition écologique, la lutte contre l'artificialisation des sols et la création de territoires inclusifs et résilients.
  - L'élaboration d'une grille nationale/régionale de programmation des équipements, actualisée tous les 15 ans, pour répondre aux besoins évolutifs en matière d'infrastructures et de services urbains.
  - La conception d'un Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU), guidant le développement urbain pour les 25 à 30 prochaines années et remplaçant le PDU obsolète de 1971.
  - La mise à jour du plan cadastral, intégrant la numérisation des données foncières et renforçant les capacités des agents municipaux pour une gestion foncière efficace.
  - En parallèle, un volet de renforcement des capacités et de sensibilisation vise à promouvoir le respect des politiques urbaines et à favoriser un dialogue constructif entre les parties prenantes, notamment la municipalité, les citoyens et les partenaires au développement.

Ces interventions, soutenues par des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAfD), s'inscrivent dans une vision stratégique pour structurer le développement harmonieux et durable de Bangui, tout en anticipant les défis futurs et en

intégrant les besoins des populations.

## Objectif 2 : Renforcer la résilience urbaine et l'adaptation aux changements climatiques

3. Aménagement du réseau de canalisation et de drainage : Le projet d'amélioration du réseau de drainage de la ville de Bangui a pour but de concevoir et de mettre en place un système de gestion des eaux pluviales efficace et durable. Il se décline en plusieurs objectifs spécifiques :
  - *Actualisation du Schéma de drainage de 2009 : Une évaluation post ex-ante du schéma de drainage puis une actualisation du Schéma de drainage sera effectuée* pour identifier les points critiques du réseau de drainage existant, évaluer son efficacité, déterminer les besoins d'amélioration afin de concevoir une solution adaptée aux exigences actuelles et futures de la ville. Mais aussi de poser les bases d'une réglementation pour l'aménagement et l'occupation des servitudes et dessertes du Grand Bangui.
  - *Élaboration d'un plan d'aménagement pour un système de drainage intégré* : Un plan d'aménagement sera conçu, prenant en compte les spécificités géographiques et climatiques de Bangui. Ce plan visera à créer un réseau de drainage intégré qui optimise la gestion des eaux pluviales et réduit les risques d'inondations.
  - *Construction des infrastructures de drainage* : Le projet prévoit la construction de nouvelles infrastructures de drainage, comprenant des canalisations, des fossés et des bassins de rétention, pour assurer une gestion efficace des eaux pluviales et réduire les risques d'inondation dans les zones critiques de la ville.
  - *Evaluation Ex-post et mise à jour du plan d'entretien et de maintenance de collecteurs secondaires et tertiaires existant* : ce plan élaboré par l'AFD peine à se mettre en œuvre. Pour ce faire, une évaluation de l'état d'avancement permettra d'identifier les actions mis en œuvre et les impacts, puis une actualisation du plan afin d'intégrer les nouveaux aménagements à aménager et de renforcer les moyens à déployer pour la bonne mise en œuvre du plan. Ce programme de maintenance préventive vise donc à garantir le bon fonctionnement du réseau de drainage, minimiser les risques d'obstruction et prolonger la durée de vie des infrastructures.
  - *Sensibilisation des citoyens* : Un volet de sensibilisation sera mis en place pour informer et former les citoyens sur l'importance du drainage et des bonnes pratiques à adopter, notamment éviter le déversement de déchets dans les canalisations, afin de maintenir le réseau fonctionnel et efficace.
4. Aménagement des zones à risque : ce projet vise à aménager les zones à risque pour réduire les vulnérabilités climatiques et protéger les populations et les infrastructures urbaines. En effet, les zones à risque et bas-fonds sont souvent sujets à des inondations ou des glissements de terrain, mettant en danger les populations et les infrastructures. En plus d'offrir un cadre de vie assaini aux habitants, cet aménagement permet d'accroître la résilience de la ville et de réduire les risques et catastrophes que subissent les habitants et l'environnement.
  - *Cartographie des zones à risque* : Des études seront réalisées pour identifier les zones vulnérables aux inondations et aux glissements de terrain, afin d'installer des

systèmes de drainage adéquats et des espaces verts pour stabiliser les sols.

- *Création de bassins de rétention naturelle* : Des bassins seront aménagés pour gérer les eaux pluviales et réduire les risques d'inondation, tout en protégeant l'environnement local. Cette composante inclut l'excavation des bassins, leur végétalisation, et la formation des communautés locales à la gestion des eaux.
- *Modernisation de la protection civile* : la Protection civile de Bangui se voit renforcer de camions de pompiers et d'ambulances d'urgence. De plus, elle est dotée d'un garage pour l'entretien de leurs équipements et véhicules et d'une formation des agents du garage.
- *La sensibilisation et police de respect de la réglementation* sont des leviers complémentaires pour garantir un aménagement durable et harmonieux des territoires. La sensibilisation vise à informer les citoyens, les professionnels et les collectivités sur les règles en vigueur, en mettant en avant leur importance pour la protection de l'environnement, la sécurité et la qualité de vie. Parallèlement, une police de la réglementation assure le suivi et la vérification du respect des normes, en menant des contrôles réguliers et en sanctionnant les infractions lorsque nécessaire. Cette approche équilibrée allie prévention et répression, favorisant ainsi une meilleure appropriation des règles par tous les acteurs.

**5. Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers** : Ce projet vise à mettre en place un système efficace, durable et adapté à la réalité de la ville, en intégrant les aspects de collecte, de traitement, de recyclage et de sensibilisation.

- *Élaboration d'un plan stratégique de gestion des déchets* : Développer un plan global et stratégique pour la gestion des déchets urbains, incluant les phases de collecte, tri, transport, et traitement des déchets, avec une attention particulière portée aux solutions durables et adaptées aux spécificités locales de Bangui.
- *Amélioration du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Kolongo* : Proposer des améliorations concrètes au CET de Kolongo, afin d'augmenter sa capacité d'accueil et d'optimiser les processus d'enfouissement et de traitement des déchets, en mettant en place des équipements modernes et en renforçant les opérations de gestion.
- *Mise en place d'un réseau de collecte régulier et efficace* : Organiser un système de collecte de déchets structuré, avec des points de collecte accessibles et un calendrier de ramassage clairement défini pour les habitants, afin de garantir un service régulier et efficace dans toute la ville.
- *Sensibilisation et éducation des citoyens* : Lancer des campagnes de sensibilisation pour informer les citoyens sur l'importance de la gestion des déchets, en promouvant des pratiques telles que le tri sélectif et la réduction des déchets, afin d'encourager des comportements responsables et respectueux de l'environnement.
- *Partenariats publics-privés pour renforcer les capacités de gestion des déchets* : Explorer des partenariats avec des entreprises privées spécialisées dans la gestion des déchets pour renforcer les capacités de collecte et de traitement tout en garantissant une gestion transparente, efficace et conforme aux normes environnementales.

**6. Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui** : Le projet vise à réhabiliter et moderniser les infrastructures de voirie et d'éclairage public de Bangui, en mettant l'accent sur l'amélioration de la sécurité, la fluidité de la circulation et la qualité de vie des citoyens. Les objectifs du projet sont les suivants :

- *Installation d'un système d'éclairage public durable et éco-responsable* : Mettre en place un système d'éclairage public efficace utilisant des sources d'énergie renouvelable (comme l'énergie solaire), afin de réduire l'empreinte carbone de la commune tout en améliorant la sécurité des citoyens, particulièrement la nuit. Cela permettra de réduire les risques liés à l'insécurité et d'améliorer les conditions de vie nocturnes.
- *Aménagement de la voirie urbaine secondaire et tertiaire* : Réhabiliter et moderniser les voiries secondaires et tertiaires de la ville pour améliorer la circulation, fluidifier les trajets et garantir un meilleur accès aux services essentiels. Ce projet vise à réduire la congestion du trafic et à faciliter les déplacements des habitants dans toute la ville.
- *Aménagement de corridors urbains et voies de contournements* : ces corridors urbains visent à améliorer la circulation et stimuler le développement économique à travers trois principaux corridors : (i) Corridor Pétévo — Marché Kassaï : Allègement de la congestion et dynamisation des échanges commerciaux via PK5 et Ben Zvi, (ii) Corridor Bimbo — Kpama 1 : Réduction des problèmes de circulation et renforcement de la connectivité pour favoriser le développement économique, (iii) Corridor du 9e arrondissement : Structuration du développement de cette zone sous-équipée pour faciliter l'accès aux services et stimuler l'économie locale. L'aménagement inclut l'élargissement des routes, des voies piétonnes et cyclables, des systèmes de drainage, et des améliorations de transport public, en collaboration avec la municipalité, des entreprises de construction et des partenaires internationaux.
- *Sensibilisation et implication communautaire dans la gestion et l'entretien des infrastructures* : Organiser des campagnes de sensibilisation pour encourager la communauté à s'impliquer dans la gestion et l'entretien des infrastructures d'éclairage public. La durabilité du projet repose sur une prise en charge partagée entre les autorités locales et les habitants, afin de garantir un entretien régulier et efficace des équipements.
- *Synergie avec les projets de réhabilitation de voirie* : Assurer une coordination optimale entre les projets d'éclairage public et ceux de réhabilitation de voirie pour maximiser les résultats et optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Cette approche permettra de réaliser les travaux de manière intégrée et cohérente, en évitant les duplications et en maximisant les bénéfices pour la ville.
- *Sensibilisation et formation à la sécurité routière* : Organiser des sessions de sensibilisation et de formation pour les agents de police et les citoyens sur les bonnes pratiques de sécurité routière, notamment en ce qui concerne l'utilisation des nouvelles infrastructures routières et d'éclairage public. Cette initiative visera à réduire les accidents de la route et à promouvoir une circulation plus sûre dans la ville.

7. **Aménagement de la berge de la rivière Oubangui** : Les berges du fleuve Oubangui sont actuellement sujettes à des activités artisanales ou non encadrées, avec pour conséquence son érosion et la dégradation environnementale (écosystèmes marins et terrestres). Le port fluvial de Bangui est une opportunité économique de rayonnement régional qui a été longtemps délaissé. De plus, la rivière est la source d'inondation fluviale en saison pluvieuse, avec un débordement du lit qui se fait en moyenne tous les 5 ans. L'aménagement de la berge est crucial pour la préserver et la valoriser, protéger son environnement et offrir des espaces de détente et loisirs aux habitants. L'objectif est de connecter la berge dans le paysage urbain et la dynamique de développement de la ville. Il vise ainsi à améliorer la qualité de l'environnement, prévenir l'érosion et créer des zones récréatives, touristiques et économiques attractives. Le projet peut avoir comme composantes (i) l'aménagement d'une voie de corniche le long de la rivière Oubangui, (ii)

la stabilisation des berges et la création de structures de protection contre l'érosion, (iii) la création de promenades et d'espaces verts et l'installation d'équipements de loisirs, de détente, touristiques et (iv) la réhabilitation des infrastructures industrielo-portuaires et économiques.

## Objectif 3 : Promouvoir un développement urbain inclusif et équilibré

8. **Aménagement des parcs et espaces publics :** les parcs urbains et les espaces publics remplissent une importante fonction environnementale et culturelle. Ils peuvent être aménagés sur les réserves forestières avec de très faibles aménagements récréatifs avec les matériaux durables et temporaires. C'est une solution naturelle face aux îlots de chaleur qui respecte les principes ; (i) d'inclusivité et accessibilité (ii) de convivialité et (iii) de biodiversité.

- *Inventaire du patrimoine foncier :* En tant que phase préparatoire, un inventaire foncier permettra d'identifier les parcelles adaptées à l'aménagement de jardins publics, en transformant les terrains disponibles en espaces verts inclusifs et accessibles.

- *Réhabilitation, l'assainissement et la sécurisation des cimetières formels et informels existants et à aménager* (dans les zones d'extension) du Grand Bangui. L'aménagement d'un cimetière couvrant le Grand Bangui, doit prendre en compte la population attendue dans la ville. Il devra être situé dans la périphérie, de préférence dans le 9e arrondissement. Le cimetière est clôturé et protégé de vandalisme. Il est ouvert à toutes les communautés sans discrimination. En plus de la clôture, une voie d'accès est aménagée.

### Verbatim

« Le projet d'aménagement d'un cimetière municipal est d'une importance capitale, car c'est le dernier rempart des nôtres décédé(e)s et ils ont besoin d'un repos éternel. » Un participant à l'atelier de priorisation des actions du Mercredi 30 Octobre 2024 à Bangui, Salle Casablanca.

- **Réhabilitation des espaces verts existants :** Les espaces verts en mauvais état seront réhabilités pour offrir des lieux de repos et de socialisation sûrs et attrayants pour toutes les catégories de population.

- *Aménagements basés sur des solutions naturelles (NBS) :* Les nouvelles infrastructures vertes respecteront les principes des solutions fondées sur la nature, en améliorant la résilience environnementale tout en renforçant la biodiversité urbaine.

- *Sensibilisation à l'environnement et à la propreté urbaine :* Des campagnes de sensibilisation encourageront les citoyens à adopter des pratiques de propreté et de respect de l'environnement, renforçant le caractère durable des espaces verts.

- *Sensibilisation de prise en compte de la composante genre dans les projets d'aménagement urbain :* Elle inclut des ateliers de formation pour les responsables locaux, des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'inclusion du genre, la création de mécanismes participatifs pour intégrer les femmes dans les processus de planification, et un suivi régulier pour évaluer l'impact des actions entreprises. Les principaux acteurs sont les autorités locales, les organisations féminines, la société civile, les agences de

développement, ainsi que les responsables des projets d'urbanisme et d'aménagement.

- *Renforcement des capacités des communes* : Les communes bénéficieront d'un soutien technique et financier pour assurer l'entretien des espaces verts et parcs urbains. Ce soutien favorisera la pérennité des aménagements et permettra d'optimiser leur gestion.
- 9. **Amélioration de la desserte en eau potable** : Ce projet vise à renforcer de manière durable et inclusive l'accès à l'eau potable de Bangui, en modernisant les infrastructures, en augmentant la couverture en eau potable, et en sensibilisant la population à une gestion responsable de cette ressource vitale.
  - *Évaluation des infrastructures existantes* : Effectuer un audit technique des réseaux secondaires et tertiaires pour identifier les zones nécessitant une réhabilitation ou une extension. Cette évaluation fournira une base solide pour orienter les interventions prioritaires.
  - *Élaboration d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable pour le Grand Bangui* : Développer un plan directeur visant à structurer les actions de développement et de modernisation de l'approvisionnement en eau dans la ville. Ce schéma permettra de coordonner les projets et d'assurer une réponse efficace et durable aux besoins en eau potable pour l'ensemble des quartiers, y compris les zones périurbaines et sous-desservies.
  - *Réhabilitation des points d'eau existants* : Remettre en état et sécuriser les points d'eau actuels pour assurer leur fonctionnalité et répondre aux standards de qualité, limitant ainsi les risques de contamination.
  - *Construction de nouveaux points d'eau et forages* : Augmenter la couverture en eau potable en créant de nouveaux points d'accès et forages dans les zones sous-desservies, en portant une attention particulière aux quartiers vulnérables. Ces infrastructures supplémentaires permettront de réduire la pression sur les installations existantes et de garantir un accès plus équitable.
  - *Extension des réseaux de distribution* : Développer les réseaux secondaires et tertiaires pour étendre l'approvisionnement en eau potable dans les zones urbaines et rurales, assurant ainsi que davantage de foyers bénéficient d'un accès direct à une eau de qualité.
  - *Sensibilisation à l'utilisation responsable de l'eau* : Mener des campagnes pour encourager une gestion durable et responsable de l'eau, informant les résidents sur les pratiques de conservation et l'importance de l'hygiène dans le contexte de l'approvisionnement en eau.

## Objectif 4 : Développer une économie locale résiliente et inclusive

10. **Réhabilitation des marchés de la ville** : les marchés constituent des équipements économiques majeurs, contribuant au dynamisme commercial de la ville. Ils sont aujourd’hui vétustes et inadaptés, tant en quantité qu’en qualité, aux besoins des populations. Un programme de réhabilitation, de modernisation et d’extension des marchés dans l’ensemble de la ville doit être élaboré et mis en œuvre pour revitaliser les marchés de Bangui en les transformant en espaces modernes, sécurisés et accueillants, contribuant à une dynamique économique durable et à l’amélioration de la qualité de vie des habitants. Il devra comprendre :

- *Audit complet des marchés* : Réaliser un diagnostic approfondi des infrastructures actuelles pour identifier les besoins spécifiques de réhabilitation, tels que la rénovation des structures, l’amélioration de la circulation interne, l’optimisation de l’éclairage et la modernisation des installations sanitaires.
- *Plan de réhabilitation et modernisation des infrastructures* : Élaborer un plan détaillé pour la modernisation des marchés, incluant la rénovation ou la délocalisation des bâtiments, une organisation plus efficace de l'espace marchand et une meilleure accessibilité pour tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite.
- *Développement de nouveaux marchés* : Construire des marchés secondaires dans les zones périurbaines pour mieux desservir ces quartiers et alléger la congestion des marchés centraux, tout en construisant un nouveau marché central moderne pour répondre aux besoins croissants de la population.
- *Renforcement de la sécurité* : Mettre en place des mesures de sécurité renforcées, avec un éclairage adéquat et des dispositifs de surveillance pour assurer la sûreté des commerçants et des clients, favorisant ainsi un environnement de commerce plus serein.
- *Sensibilisation et formation des commerçants* : Former les commerçants sur la gestion de leur espace de vente, le service client, et les bonnes pratiques d’hygiène pour améliorer la qualité de l’expérience client et la propreté des marchés.

## Objectif 5 : Améliorer le développement humain et la participation citoyenne.

11. **Programme d’intégration de l’habitat défavorisé** : Pour contribuer à remédier à cette problématique, le projet des quartiers défavorisés comprend plusieurs actions majeures qui visent à transformer ces zones en espaces de vie sûrs, sains, et mieux intégrés dans la ville :

- *Cartographie et caractérisation des quartiers défavorisés* : Une étude détaillée des quartiers sera réalisée pour cartographier et évaluer le niveau de précarité des différentes zones. Cette étape est essentielle pour hiérarchiser les interventions en fonction de l’urgence des besoins et de la vulnérabilité des quartiers.
- *Études techniques pour l'aménagement basé sur des Solutions Fondées sur la Nature (NBS)* : Des études seront conduites pour concevoir des solutions d’aménagements respectueuses de l’environnement, visant à utiliser les ressources naturelles pour améliorer la résilience des quartiers tout en réduisant les risques climatiques.

- *Diagnostic complet des habitats défavorisés* : Un diagnostic approfondi sera mené pour identifier les principales lacunes en infrastructures, en accès aux services essentiels, et en équipements urbains. Ce diagnostic orientera les priorités de réhabilitation en fonction des besoins spécifiques de chaque quartier.
- *Plan de réhabilitation durable* : Sur la base des diagnostics, un plan de réhabilitation sera élaboré pour redonner des conditions de vie décentes aux résidents. Ce plan intégrera des solutions durables, prenant en compte les réalités socio-économiques locales et favorisant la participation des habitants.
- *Réhabilitation des infrastructures de base* : L'amélioration des infrastructures essentielles, telles que les systèmes d'approvisionnement en eau potable, les réseaux d'assainissement, et l'accès à l'électricité, sera prioritaire. Ces travaux visent à garantir des conditions de vie salubres et à prévenir les risques sanitaires.
- *Développement de logements abordables* : Pour offrir des alternatives d'habitat accessibles, le projet prévoit la construction de logements sociaux destinés aux populations à faible revenu. Ces initiatives tiendront compte de l'intégration sociale des habitants pour éviter toute marginalisation.
- *Sensibilisation à la gestion des espaces et des infrastructures* : Des campagnes de sensibilisation seront menées pour encourager la bonne gestion des espaces de vie, l'entretien des infrastructures, et le respect des normes d'hygiène. L'objectif est d'impliquer les habitants dans la préservation de leur environnement et de renforcer leur résilience.

**12. Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires** : Le programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures sanitaires s'inscrit dans la dynamique initiée par le gouvernement, visant à améliorer la qualité des services de santé à travers la modernisation, notamment avec le projet l'hôpital de l'Amitié.

Pour répondre à ces enjeux, le programme de renforcement des infrastructures sanitaires de Bangui comprend plusieurs actions ciblées :

- *Audit des formations sanitaires existantes* : Un audit exhaustif sera conduit pour évaluer les infrastructures actuelles et identifier les besoins en réhabilitation, extension, ou construction. Cet audit permettra de déterminer les priorités d'intervention en fonction de l'état des installations et des besoins spécifiques des différentes zones de la ville.
- *Études techniques et conception de nouvelles infrastructures* : Sur la base des résultats de l'audit, des études techniques seront réalisées pour concevoir de nouvelles formations sanitaires répondant aux normes de qualité, d'accessibilité et de durabilité. Ces conceptions tiendront compte des particularités locales et viseront à offrir des services de santé modernes et inclusifs.
- *Réhabilitation et mise aux normes des formations sanitaires existantes* : Les centres de santé et hôpitaux en mauvais état bénéficieront de travaux de rénovation complète, intégrant la mise aux normes de sécurité, de salubrité, et d'accessibilité. Cette réhabilitation vise à offrir aux habitants un accès à des infrastructures sécurisées et fonctionnelles.
- *Acquisition d'équipements médicaux modernes* : Afin d'améliorer la qualité des soins, des équipements médicaux adaptés et modernes seront acquis pour équiper les nouvelles et anciennes structures de soins. Ces équipements renforceront les capacités de diagnostic et de traitement, réduisant ainsi les besoins de transfert de patients vers des installations plus lointaines.

- *Formation et renforcement des capacités du personnel soignant* : Une composante essentielle de ce programme sera la formation du personnel médical et paramédical pour optimiser l'utilisation des nouveaux équipements et améliorer les compétences en soins de santé. Ce renforcement des capacités inclura des sessions de formation continue et des programmes de mise à jour des pratiques cliniques et de gestion des soins.

## Chapitre 4 : MÉTHODOLOGIE DE PRIORISATION DES ACTIONS

### A. Liste préliminaire de projets

#### A.1. Analyse SWOT

La sélection initiale des projets a été profondément ancrée dans les résultats de la phase de profilage de la ville. L'un des principaux résultats de la phase d'établissement du profil de la ville a été la matrice des forces, des opportunités, des faiblesses et des menaces (SWOT) fournie ci-dessous. Il résulte des informations recueillies et analysées par l'équipe de consultants et des travaux de l'atelier de profilage de la ville mené au cours de la mission.

**Cinq thèmes transversaux ressortent de l'analyse SWOT :**

1. Résilience urbaine et Risque climatique ;
2. Urbanisation et périmètre urbain
3. Économie locale, finance municipale et gestion des ressources
4. Gouvernance et planification
5. Équipements, infrastructures et services.

Ces sujets sont reflétés dans la matrice SWOT. La municipalité de Bangui est confrontée à plusieurs menaces, causées par un sous-financement depuis le conflit de 2013 qui a ébranlé les bases d'un développement harmonieux de la ville. Par ailleurs, la sous-gestion actuelle de la ville en partie due aux insuffisances financières met en déclin de l'activité économique et un investissement peu important dans les infrastructures de base de développement. De cela résulte la marginalisation d'une partie de la population, et une détérioration de la qualité de vie des habitants. Ce sont des questions essentielles autour desquelles se posent des besoins basiques et urgents des habitants en termes de services essentiels.

L'approche que le consultant a recommandée pour la présente étude est de se concentrer sur les opportunités de développement existantes dans la ville de Bangui. Cette approche est susceptible d'amorcer des changements structurels à Bangui, de créer une dynamique structurante et d'aboutir à des changements positifs tangibles. Visant à stimuler l'activité économique dans la ville et à renforcer les capacités de ses principaux acteurs, l'approche basée sur les opportunités aura des effets durables sur le développement urbain et de l'économie de la ville, augmentant les recettes budgétaires et permettant ainsi aux acteurs publics et privés d'investir davantage dans le développement. **En mettant l'accent sur la saisie des opportunités, on aura des effets d'entraînement positifs sur le développement de la ville, contribuant ainsi à réduire les faiblesses et à protéger Bangui des menaces qui**

**pèsent sur son développement.** Par conséquent, dans le rapport sur le profilage de la ville, le consultant a proposé d'adopter une approche basée sur les opportunités pour la sélection et la hiérarchisation des projets pour les prochaines étapes de l'étude, qui a reçu l'approbation de la ville et de la BAfD.

*Tableau 4 : Corrélation entre la Matrice SWOT et les 05 projets prioritaires*

Forces	Faiblesses
[4] L'avènement de cadres légaux et réglementaires solides ; [4] Disponibilité de ressources humaines et d'institutions compétentes ; [2,5] Infrastructures et initiatives locales favorables ; [4] Position géographique et stratégique avantageuse ; [1] Diversité culturelle et cohésion sociale.	[2,4] Absence de documents de planification [1,5] Infrastructures urbaines insuffisantes et obsolètes [3] Capacités financières et de gouvernance limitées [2,4] Coordination et gestion urbaine inefficaces [2,5] Accès insuffisant aux services essentiels Problèmes socio-économiques et démographiques
[2] Cohésion sociale et projets éducatifs soutenus par ONG internationales [1] Projets de résilience urbaine et lutte contre le changement climatique (PREDIRE, etc.) Ressources naturelles abondantes [4] Mise en œuvre de la décentralisation [2] Partenaires techniques, extension urbaine et vision économique ambitieuse (Vision 2050) [2,5] Projets d'infrastructure majeurs (nouvel aéroport, corridor urbain multinational)	[1] Risque de conflits intercommunautaires et marginalisation sociale [1] Aléas climatiques et catastrophes naturelles récurrentes (inondations, épidémies) [3] Perte de maîtrise des ressources locales et marchandisation des terres [5] Faible connectivité et absence de développement des compétences [4] Instabilité politique
Possibilités	Menaces

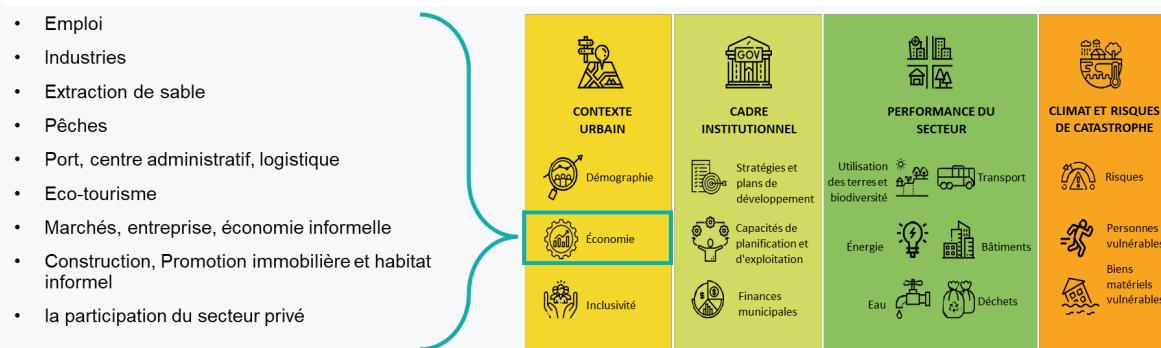
**Source:** Consultant, 2025

## A.2. Méthodologie de sélection de la longue liste de Projets

La phase initiale de la planification des actions pour le développement de la ville de Bangui a commencé par une enquête approfondie sur les projets fondés sur les « Conclusions du rapport sur le profilage de la ville ». Le rapport de profilage a révélé que les secteurs thématiques et géographiques nécessitaient des actions ciblées pour saisir les opportunités pertinentes et relever les défis identifiés. Les mesures proposées ont été conçues de manière à s'aligner sur les visions plus larges et les objectifs généraux établis lors de la phase précédente.

L'équipe de consultants a pris l'initiative de proposer une liste exhaustive de projets, assurant une couverture complète de tous les thèmes abordés dans le cadre diagnostique.

**Figure 4 : Thématiques à couvrir par la longue liste des projets**



Au cours de l'élaboration de cette longue liste, une question cruciale est apparue, qui sous-tend la faisabilité de presque tous les projets proposés : la capacité municipale à gérer efficacement les terres de la ville. Le renforcement des capacités est apparu comme un conditionnement prééminent pour la réalisation de l'ensemble des projets. La connaissance de la question par l'équipe d'étude provient des travaux antérieurs sur des diagnostics qui ont précédé ce plan d'action.

## B. Méthodologie de la courte liste de projet

### B.1. Analyse MultiCritéique Participative (AMC)

L'adoption d'une Analyse MultiCritères (AMC) participative pour l'évaluation des projets dans le cadre de l'initiative de développement de la ville de Bangui est bien plus qu'un exercice de prise de décision rationnelle ; c'est un catalyseur de discussions approfondies et de réflexion entre les parties prenantes. Cette méthode, réputée pour sa capacité à structurer le processus d'évaluation, est utilisée ici comme un cadre pour favoriser le dialogue et l'examen critique des projets potentiels d'aménagement urbain.

L'AMC participative sert à mettre en lumière les divers facteurs qui influencent la réussite et la durabilité des projets. Cependant, il est impératif de reconnaître que les résultats quantitatifs générés par cette approche ne constituent pas, en eux-mêmes, la décision finale. Au lieu de cela, ces résultats sont un point de départ — un moyen d'engager les parties prenantes dans une analyse critique partagée qui prend en compte non seulement les données, mais aussi la riche tapisserie de connaissances contextuelles et d'expériences que les participants apportent à la table.

En adoptant cette philosophie, nous avons mis en œuvre une approche co-constructive du système d'évaluation. Le processus est conçu pour s'assurer que les résultats intermédiaires et finaux font l'objet de discussions approfondies, ce qui permet aux décisions d'être éclairées par les idées et les jugements collectifs de tous les intervenants concernés. Cette méthodologie garantit que le pouvoir décisionnel ultime appartient aux personnes, et pas seulement aux indicateurs.

### B.2. Critères de Sélection et de pondération

Les critères utilisés dans notre AMC sont basés sur les recommandations du guide du Programme des Villes Africaines. Cependant, en reconnaissant les défis et les opportunités distincts de Bangui, nous avons réparti les indicateurs en cinq 05 catégories avec chacune 10 critères, en adaptant leur définition au contexte unique de Bangui.

Conscients que tous les critères n'ont pas la même importance et pertinence, (i) une première sélection de 5 critères prioritaires et les plus pertinentes par catégories ont été faits par les parties prenantes. Ensuite, ils attribuent une notation à chacun des critères reflétant les priorités, la vision et les objectifs des parties prenantes impliquées dans la phase d'évaluation et de sélection des projets.

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

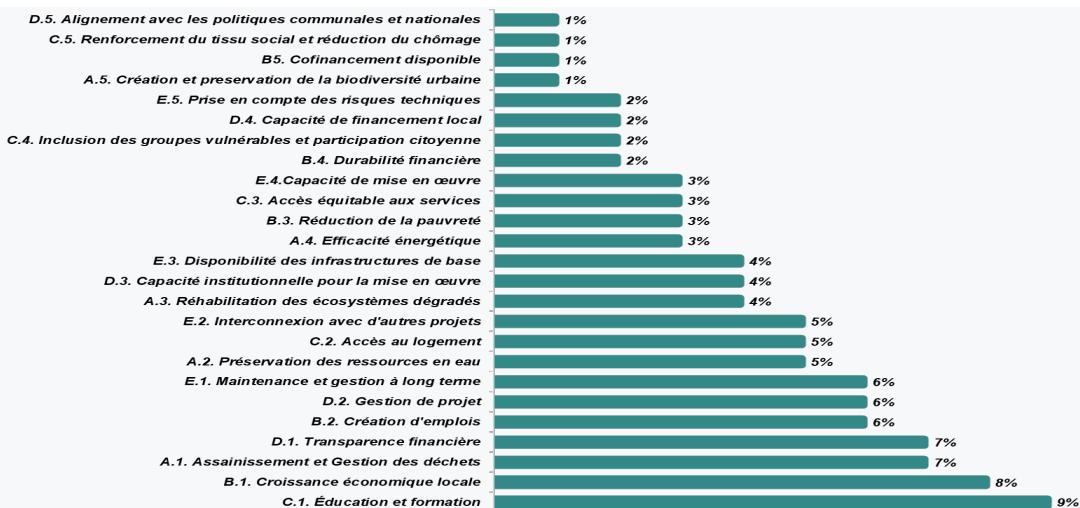
ENVIRONNEMENT ET CLIMAT	A.1	Réduction des émissions de GES
	A.2	Gestion des risques climatiques
	A.3	Amélioration de la qualité de l'air
	A.4	Efficacité énergétique
	A.5	Biodiversité urbaine
	A.6	Assainissement et Gestion des déchets
	A.7	Utilisation de matériaux durables
	A.8	Adaptation au changement climatique
	A.9	Préservation des ressources en eau
	A.10	Réhabilitation des écosystèmes dégradés
ÉCONOMIE ET FINANCEMENT	B.1	Rentabilité économique
	B.2	Création d'emplois
	B.3	Croissance économique locale
	B.4	Cofinancement disponible
	B.5	Coût global du projet
	B.6	Durabilité financière
	B.7	Réduction de la pauvreté
	B.8	Intégration des PME locales dans la mise en œuvre
	B.9	Attractivité des investissements
	B.10	Potentiel de revenus fiscaux
INCLUSION SOCIALE	C.1	Accès équitable aux services
	C.2	Réduction des inégalités
	C.3	Inclusion des groupes vulnérables
	C.4	Participation citoyenne
	C.5	Accessibilité physique
	C.6	Éducation et formation
	C.7	Renforcement du tissu social
	C.8	Réduction du chômage
	C.9	Amélioration des conditions de vie
	C.10	Accès au logement

*Figure 7 : Critères utilisés dans l'analyse multicritères*

STRATÉGIE ET GOUVERNANCE	D.1	Alignement avec les politiques communales et nationales
	D.2	Soutien des autorités locales
	D.3	Risque politique
	D.4	Partenariats public-privé
	D.5	Gestion de projet
	D.6	Transparence financière
	D.7	Engagement communautaire
	D.8	Coordination interministérielle
	D.9	Capacité de financement local
	D.10	Capacité institutionnelle pour la mise en œuvre
FAISABILITÉ TECHNIQUE	E.1	Disponibilité des infrastructures de base
	E.2	Technologies innovantes
	E.3	Capacité de mise en œuvre
	E.4	Réalisable dans le court terme
	E.5	Risques techniques
	E.6	Adaptabilité technique
	E.7	Interconnexion avec d'autres projets
	E.8	Qualité des études préalables
	E.9	Utilisation des ressources locales
	E.10	Maintenance et gestion à long terme

**Source :** Consultant 2024

*Figure 10 : Résultats de la pondération participative des critères*



**Source :** Consultant 2024

La pondération des critères a été un processus participatif, entrepris lors de l'atelier initial. Les participants ont été initiés au cadre de l'AMC par le biais d'un exercice de discussion-débat, exploitant la connaissance du terrain et des problématiques de la ville et de la Municipalité. Une fiche de pondération des critères a été distribuée par Groupe de travail pour faire l'exercice

précédemment présenté. Non seulement cette approche a démocratisé le processus d'évaluation en assurant la transparence, mais elle a également permis de saisir un large éventail de points de vue, englobant les priorités collectives des parties prenantes.

Les résultats de l'exercice de pondération des critères révèlent une hiérarchisation claire parmi les parties prenantes, mettant en lumière ce qu'elles perçoivent comme les facteurs les plus cruciaux pour les projets de développement à Bangui. La pondération la plus élevée est attribuée à l'« Éducation et formation » (9 %) suivie de « Croissance économique locale » (8 %), ce qui indique que les projets qui stimulent l'économie et l'emploi sont d'une importance capitale. Cela reflète une philosophie socio-économique qui valorise les initiatives visant à renforcer le développement humain des acteurs du développement, le moteur économique de la ville et à s'attaquer directement au bien-être de ses citoyens par le biais d'opportunités d'emploi.

Suivent de près les critères liés à l'assainissement et la gestion des déchets et de la transparence financière, avec des pondérations respectives de 7 %. Ceux-ci suggèrent une préoccupation équilibrée pour un cadre de vie et d'habitat assaini, où l'investissement dans les infrastructures doit se faire convenablement afin d'assurer des services essentiels à la croissance durable de la ville.

À l'extrême inférieure de l'échelle, l'« Alignement avec les politiques communales et nationales » (1 %) a reçu le moins d'attention, ce qui peut indiquer une préférence pour des solutions uniques et urgentes par rapport à un contexte urbain marqué par une absence de document de planification et de cadres réglementaires établis.

En synthétisant ces priorités, la philosophie socio-économique et environnementale qui guide l'évaluation du projet semble être celle qui favorise la croissance globale — sur le plan économique par la création d'emplois, sur le plan social par l'amélioration des infrastructures et sur le plan environnemental par l'amélioration des conditions urbaines. Il suggère une approche nuancée où la vision des parties prenantes englobe à la fois les avantages économiques immédiats et la durabilité et la résilience à long terme de la ville.

### B.3. Évaluation des projets

Avant l'atelier, l'équipe de l'étude avait attribué des notes de 0 à 4 à chaque niveau de pertinence du critère. Une note de 4 indiquait une contribution élevée d'un projet au critère, tandis que 1 indiquait qu'elle n'était pas pertinente.

Armé de cette pré-pondération, l'atelier a facilité le calcul rapide d'une note moyenne pondérée pour chaque projet au cours de la session elle-même — un reflet numérique du mérite d'un projet sous le prisme rationnel de l'analyse multicritères. Ce processus a produit ce que l'on peut appeler un résultat « purement rationnel » de l'ACM. Cependant, il est crucial de comprendre que ces évaluations préliminaires étaient soumises à d'importantes incertitudes. La portée des projets n'avait pas encore été affinée et, par conséquent, leur performance par rapport à des critères spécifiques pouvait changer au fur et à mesure de l'évolution de leurs conceptions.

Cela étant reconnu, l'analyse n'a jamais eu pour but d'être normative, mais plutôt de fournir une base de fond pour les discussions en atelier. En fondant la conversation sur ces données, les parties prenantes ont pu mieux naviguer dans les complexités de la sélection des projets, en pesant leurs connaissances spécialisées par rapport aux résultats quantitatifs du AMC.

Après avoir dévoilé les résultats de l'ACM aux participants (voir Annexe 2), les parties prenantes dans l'esprit de l'analyse participative ont ensuite été invitées à participer à un exercice d'échange et de prise de parole, en exprimant à nouveau leurs préférences. **Ces deux**

enquêtes distinctes ont permis de dégager des sentiments :

- L'un, pour le « **Projet d'aménagement d'un cimetière municipal** » qui a été priorisé **15<sup>e</sup> projet sur 15**. Étant un projet à forte valeur sociale et d'inclusivité, la place de projet n'a pas l'unanimité et il a été décidé de manière consensuelle de l'intégrer dans un autre projet comme composante associée. De manière provisoire, son intégration dans le « **projet d'aménagement des zones à risque** » a été actée. Cependant, après analyse, il est plus pertinent de l'intégrer dans le « **Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui** ».
- L'autre pour la mise en commun de trois projets liés aux services et finances municipaux à savoir « **Assainissement de la situation financière de la Commune** », la « **Modernisation des outils de gestion des taxes et redevances municipales** », le « **Développement de services numériques municipaux** », qui correspondent respectivement au **1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> projet**. Ces projets en effet sont des projets interdépendants dont la réalisation de leur influé sur l'autre, et c'est la réalisation de ces trois éléments qui peut avoir un réel impact attendu.

Il ne s'agissait pas d'une réévaluation granulaire, mais d'une expression holistique de la préférence, synthétisant tous les aspects précédemment débattus lors de l'atelier, des pondérations des critères et des contextes de projet aux discussions sur les résultats de l'ACM et les synergies de projet.

Cette méthode d'évaluation collective a en plus de fonder la délibération sur des données quantitatives, permis de s'assurer que les idées qualitatives des parties prenantes étaient saisies et prises en compte. La figure suivante présente deux exemples de ces aides visuelles, qui servaient également de plateformes de dialogue et de prise de notes en direct.

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

Figure 13 : Support de discussion interactif

		ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES - UMDF																																																																														
		Commentaires																																																																														
<b>ACTION 1</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>B6 : financement disponible</b> <i>5e</i>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère	X	X	X			Moyenne						Très						Très haut	X			X		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td>X</td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>B1 : investissements économiques 40%</b> <b>B2 : investissement dans l'infrastructure 30%</b> <b>B3 : investissement dans la sécurité et la sécurité 15%</b> <b>B4 : investissement dans les personnes 10%</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère						Moyenne			X	X		Très						Très haut	X	X		X	
	Performance	Critère de priorisation																																																																														
		B1	B2	B3	B4	B5																																																																										
	Légère	X	X	X																																																																												
Moyenne																																																																																
Très																																																																																
Très haut	X			X																																																																												
Performance	Critère de priorisation																																																																															
	B1	B2	B3	B4	B5																																																																											
Légère																																																																																
Moyenne			X	X																																																																												
Très																																																																																
Très haut	X	X		X																																																																												
<b>ACTION 2</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td>X</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table> <b>Création des cimetières en suivant les zones d'extension de la ville</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère						Moyenne	X	X	X			Très				X		Très haut					X	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td>X</td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td>X</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>Création des francs parfants</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère	X		X	X		Moyenne		X				Très					X	Très haut					
	Performance	Critère de priorisation																																																																														
		B1	B2	B3	B4	B5																																																																										
	Légère																																																																															
Moyenne	X	X	X																																																																													
Très				X																																																																												
Très haut					X																																																																											
Performance	Critère de priorisation																																																																															
	B1	B2	B3	B4	B5																																																																											
Légère	X		X	X																																																																												
Moyenne		X																																																																														
Très					X																																																																											
Très haut																																																																																
<b>ACTION 3</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td>X</td><td></td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table> <b>Péhydratiseur le réseau de collecte et d'évacuation des déchets. Valorisent les déchets.</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère				X		Moyenne	X		X			Très						Très haut	X	X			X	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td>X</td><td></td><td></td><td>X</td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>X</td></tr> </tbody> </table> <b>Schéma de drainage de 2009 à actualiser</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère	X			X		Moyenne		X	X			Très						Très haut					X
	Performance	Critère de priorisation																																																																														
		B1	B2	B3	B4	B5																																																																										
	Légère				X																																																																											
Moyenne	X		X																																																																													
Très																																																																																
Très haut	X	X			X																																																																											
Performance	Critère de priorisation																																																																															
	B1	B2	B3	B4	B5																																																																											
Légère	X			X																																																																												
Moyenne		X	X																																																																													
Très																																																																																
Très haut					X																																																																											
<b>ACTION 4</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>GROUPE B</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère						Moyenne						Très						Très haut						<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td></td><td>X</td><td>X</td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>Certains marchés méritent d'être développés</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère						Moyenne			X	X		Très						Très haut					
	Performance	Critère de priorisation																																																																														
		B1	B2	B3	B4	B5																																																																										
	Légère																																																																															
Moyenne																																																																																
Très																																																																																
Très haut																																																																																
Performance	Critère de priorisation																																																																															
	B1	B2	B3	B4	B5																																																																											
Légère																																																																																
Moyenne			X	X																																																																												
Très																																																																																
Très haut																																																																																
<b>ACTION 5</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>Atelier de priorisation – Bangui</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère						Moyenne						Très						Très haut						<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Performance</th> <th colspan="5">Critère de priorisation</th> </tr> <tr> <th>B1</th><th>B2</th><th>B3</th><th>B4</th><th>B5</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Légère</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Moyenne</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Très haut</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> <b>Création des francs parfants</b>					Performance	Critère de priorisation					B1	B2	B3	B4	B5	Légère						Moyenne						Très						Très haut					
	Performance	Critère de priorisation																																																																														
		B1	B2	B3	B4	B5																																																																										
	Légère																																																																															
Moyenne																																																																																
Très																																																																																
Très haut																																																																																
Performance	Critère de priorisation																																																																															
	B1	B2	B3	B4	B5																																																																											
Légère																																																																																
Moyenne																																																																																
Très																																																																																
Très haut																																																																																

Rang	Titre de l'action	Note
1	Assainissement de la situation financière de la Commune	76
2	Modernisation des outils de gestion des taxes et redevances municipales	71
3	Aménagement des zones à risque	68
4	Programme d'intégration et de réhabilitation de l'habitat insalubre	66
5	Réhabilitation des marchés de la ville	65
6	Aménagement du réseau de canalisation et de drainage de Bangui	65
7	Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui	63
8	Elaboration des outils de planification urbaine	61
9	Projet d'amélioration de la desserte en eau potable	61
10	Développement de services numériques municipaux	61
11	Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers / Structurer la filière d'assainissement autonome	59
12	Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui	57
13	Aménagement de la berge de la rivière Oubangui	56
14	Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires	54
15	Projet d'aménagement d'un cimetière municipal	53

Source : Atelier de priorisation des projets, Consultant 2024

## Chapitre 5 : PLAN D'ACTION

Ce plan d'action définit les priorités de développement urbain établies au cours de l'atelier de priorisation des actions, visant à structurer une réponse cohérente et stratégique aux défis de Bangui. Dans cette optique, dix (10) projets prioritaires ont été identifiés, classés par ordre d'importance en fonction de leur impact potentiel sur l'atteinte de l'autonomie administrative et financière, de la résilience urbaine et de l'inclusivité.

La sélection et l'ordre de priorité des projets ont été établis à partir de critères précis, définis et validés en concertation avec les parties prenantes, afin d'assurer une prise en compte équilibré des besoins urbains, environnementaux, sociaux, de gouvernances et des ressources disponibles. Ces critères ont ensuite été pondérés selon leur importance stratégique, permettant d'affiner la hiérarchisation des projets en fonction de leur impact attendu sur le développement urbain, l'inclusivité et la résilience de la ville. Cet exercice collaboratif assure que chaque projet priorisé bénéficie d'un soutien collectif et répond aux attentes des communautés et des institutions locales, pour un développement harmonieux et durable de notre environnement urbain.

Tableau 6 : Matrice d'analyse multicritères d'actions pondérée

Catégories	Critères d'évaluation	Pondération
Environnement et climat	A.4. Efficacité énergétique	15 %
	A.5. Biodiversité urbaine	5 %
	A.1. Assainissement et Gestion des déchets	35 %
	A.2. Préservation des ressources en eau	25 %
	A.3. Réhabilitation des écosystèmes dégradés	20 %
Économie et financement	B.2. Crédit d'emploi	30 %
	B.1. Croissance économique locale	40 %
	B.5. Cofinancement disponible	5 %
	B.4. Durabilité financière	10 %
	B.3. Réduction de la pauvreté	15 %
Inclusion sociale	C.3. Accès équitable aux services	15 %
	C.4. Inclusion des groupes vulnérables et participation citoyenne	10 %
	C.1. Éducation et formation	45 %
	C.5. Renforcement du tissu social et réduction du chômage	5 %
	C.2. Accès au logement	25 %
Stratégie et gouvernance	D.5. Alignement avec les politiques communales et nationales	5 %
	D.2. Gestion de projet	30 %
	D.1. Transparence financière	35 %
	D.4. Capacité de financement local	10 %
	D.3. Capacité institutionnelle pour la mise en œuvre	20 %

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

Catégories	Critères d'évaluation	Pondération
Faisabilité technique	E.3. Disponibilité des infrastructures de base	20 %
	E.4. Capacité de mise en œuvre	15 %
	E.5. Risques techniques	10 %
	E.2. Interconnexion avec d'autres projets	25 %
	E.1. Maintenance et gestion à long terme	30 %

**Source :** Consultant, résultats de l'atelier de priorisation des actions, octobre 2024

Les actions formulées et priorisées dépassent le cadre des simples (i) études ou investissements en infrastructures. Elles intègrent également des actions multidimensionnelles pour mettre en place (ii) des outils de planification, (iii) des systèmes d'exploitation et de gestion urbaine, et (iv) un renforcement des capacités locales. En outre, elles portent sur (v) l'élaboration d'une politique urbaine inclusive, ainsi que sur (vi) des campagnes de sensibilisation destinées à mobiliser la population. Ce plan d'action ambitionne ainsi de créer un environnement urbain durable et fonctionnel, en offrant des plateformes d'information et des espaces d'échange favorisant une participation active et continue des citoyens dans la transformation de leur cadre de vie.

Le tableau ci-dessous présente le résultat de la priorisation des actions par les parties prenantes pour le court terme (05 prochaines années à venir), moyen terme (10 prochaines années à venir) et long terme (15 prochaines années à venir).

*Tableau 7 : Classification des actions par ordre de priorité.*

Terme	Rang	Titre de l'action
Court	1	Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui
	2	Aménagement des zones à risque
	3	Programme d'intégration de l'habitat défavorisé
	4	Réhabilitation des marchés de la ville
	5	Aménagement du réseau de canalisation et de drainage de Bangui
Moyen	6	Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui
	7	Élaboration des outils de planification urbaine
	8	Projet d'amélioration de la desserte en eau potable
	9	Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers
	10	Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui
Long	11	Aménagement de la berge de la rivière Oubangui
	12	Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires

**Source :** Résultat de l'atelier de restitution de la vision et de priorisation des actions, Consultant, 2024

## A. Liste restreinte d'actions prioritaires

### A.1. Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui

<b>Titre du projet</b>	<b>MODERNISATION DU SYSTÈME DE GESTION DE LA FINANCE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE BANGUI</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Renforcement de capacité</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Assainir les finances de la Commune de Bangui en apurant les dettes passées et de moderniser la gestion financière de la Commune en renforçant les capacités de la Direction financière et la dotant des moyens matériel et humains nécessaires.</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<p><i>Les ressources de la Commune de Bangui sont très faibles (2800 FCFA/habitants en 2023) et insuffisantes pour faire face à ses obligations. Une majeure partie est assurée par des subventions de l'Etat et consacrée aux charges de personnels.</i></p> <p><i>Les difficultés de trésorerie ont conduit la Commune à accumuler des dettes à court terme qui entravent la gestion financière de la Commune et restreignent sa capacité à engager des projets nécessaires au développement local.</i></p> <p><i>La Commune ne dispose pas d'un système informatisé de gestion financière et budgétaire. Elle ne dispose pas d'un inventaire exhaustif des contribuables et la détermination et la collecte des taxes n'est pas optimale.</i></p> <p><i>L'assainissement de la situation financière et la modernisation de gestion financière et budgétaire de la Commune sont des préalables à l'amélioration de son autonomie.</i></p>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Les différentes composantes du projet sont les suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>- Composante 1 : Assainissement de la situation financière de la Commune de Bangui</i><ul style="list-style-type: none"><li><i>1.1. Audit de la situation financière de la Commune</i></li><li><i>1.2. Recommandations pour l'amélioration de la situation financière de la Commune, y compris élaboration d'un plan d'apurement des dettes à court terme en concertation avec l'Etat et les créateurs.</i></li><li><i>1.3. Appui à la mise en œuvre de la restructuration financière</i></li></ul></li><li><i>- Composante 2 : Modernisation des outils de gestion de la Commune</i><ul style="list-style-type: none"><li><i>2.1. Audit organisationnel, des ressources humaines et des moyens techniques de la direction financière de la Commune</i></li></ul></li></ul>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

	<p>2.2. Recensement des contribuables et établissement d'une base de données informatisée 2.3. Audit du régime fiscal et de la nomenclature de taxes et redevances applicables 2.4. Recommandations pour une optimisation des ressources de la Commune et appui à la mise en œuvre 2.5. Elaboration d'un plan de formation 2.6. Mise en œuvre du plan de formation 2.7. Dotation en équipements, logiciels, systèmes informatiques et matériel de transport.</p>
<b>État d'avancement de la préparation</b>	<i>Le projet est actuellement à la phase d'idée et nécessite une étude de faisabilité.</i>
<b>Durée</b>	<b>1 an et 08 mois</b>
<b>Partenaires du projet</b>	<i>Mairie de Bangui (Direction Financière de la Mairie, Direction des ressources humaines), Trésor Public, Ministère des Finances et du Budget, Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale, BAfD.</i>
<b>Bénéfices clés</b>	<i>Amélioration des capacités techniques et organisationnelles Optimisation de la gestion municipale Effet multiplicateur sur la gouvernance participative</i>
<b>Approche de financement</b>	<i>Don sélection du cabinet (BAfD) Finance souverain (Gouvernement de Centrafrique) Prêt non souverain pour Investissement (BAfD)</i>
<b>Coût estimatif du projet</b>	<i>Préinvestissement (\$25 000 USD) Investissement composante 1 (\$150 000 USD<sup>2</sup>) Investissement composante 2 (\$780 000 USD) \$ 955 000 USD</i>

---

<sup>2</sup> A ce montant devra s'ajouter celui de l'appui à la mise en œuvre de la restructuration financière qui est à définir après l'audit et la formulation de recommandation.

## A.2. Aménagement des zones à risque

<b>Titre du projet</b>	<b>AMÉNAGEMENT DES ZONES À RISQUE</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Réduire les vulnérabilités climatiques, protéger les populations et les infrastructures urbaines de Bangui en aménageant les zones à risque, souvent exposées aux inondations et aux glissements de terrain. Le projet vise à offrir un cadre de vie assaini tout en renforçant la résilience de la ville et en minimisant les risques liés aux catastrophes naturelles.</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<i>L'aménagement des zones à risque, incluant la réhabilitation des cimetières, la cartographie des zones vulnérables, et la création d'infrastructures de drainage et de rétention, améliorera la résilience des communautés et des infrastructures urbaines. Cela réduira les catastrophes naturelles, assurera un environnement plus sain et protégera les populations les plus vulnérables.</i>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Cartographie des zones à risque</i> : Des études seront réalisées pour identifier les zones vulnérables aux inondations et aux glissements de terrain, afin d'installer des systèmes de drainage adéquats et des espaces verts pour stabiliser les sols.</p> <p><i>Création de bassins de rétention naturelle</i> : Des bassins seront aménagés pour gérer les eaux pluviales et réduire les risques d'inondation, tout en protégeant l'environnement local. Cette composante inclut l'excavation des bassins, leur végétalisation, et la formation des communautés locales à la gestion des eaux.</p> <p><i>Modernisation de la protection civile</i> : la Protection civile de Bangui se voit renforcer de camions de pompiers et d'ambulances d'urgence. De plus, elle est dotée d'un garage pour l'entretien de leurs équipements et véhicules et d'une formation des agents du garage.</p> <p><i>Sensibilisation et régulation</i> : Un volet important du projet est la sensibilisation des communautés et le renforcement de la régulation pour assurer le respect des normes environnementales et la gestion durable des risques.</p>
<b>État d'avancement de la préparation</b>	<p><i>Plan d'aménagement du cimetière en cours de conception par la Mairie centrale.</i></p> <p><i>En ce qui concerne l'aménagement des bassins de rétention naturelle, la modernisation de la protection civile et la sensibilisation sont des idées de projet.</i></p>
<b>Durée</b>	<i>3 ans et 8 mois</i>
<b>Client du projet</b>	<i>Mairie de Bangui, Ministère de l'Environnement et du Développement durable</i>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

<b>Partenaires du projet</b>	<i>BAfD, PNUD, Gouvernement de la République Centrafricaine, Mairie de Bangui, ONG environnementales locales, communautés locales, Agence de la Protection Civile, Unité de Coordination et de Gestion des Projets Urbains (UCGP)</i>																
<b>Bénéfices clés</b>	<i>Amélioration de la résilience urbaine face aux catastrophes naturelles Réduction des risques pour les populations vulnérables Création d'un environnement plus sain et sécurisé Développement d'infrastructures résilientes face aux inondations et aux glissements de terrain Sensibilisation accrue des communautés locales à la gestion des risques climatiques Protection de la biodiversité locale grâce à la végétalisation et à la gestion durable des eaux</i>																
<b>Approche de financement</b>	<i>Subvention étude de faisabilité et de planification (BAfD, Banque Mondiale) Prêt non souverain pour Investissement (BAfD) Fonds Climat et Mécanismes de Financement Vert : certificat C0<sup>2</sup>, Fonds Vert pour le Climat.</i>																
<b>Coût estimatif du projet</b>	<table><tr><td><i>Etude et planification</i></td><td><i>\$1 276 000 (Don BAfD)</i></td></tr><tr><td><i>Contrôle et suivi technique des travaux</i></td><td><i>\$2 552 000 (Prêt BAfD et autres bailleurs)</i></td></tr><tr><td><i>Mise en œuvre des travaux</i></td><td><i>\$25 520 000 (Subvention BAfD)</i></td></tr><tr><td><i>Unité de Gestion du projet (Suivi - évaluation)</i></td><td><i>\$63 800 (Don)</i></td></tr><tr><td><i>Imprévus et contingence</i></td><td><i>\$2 941 180</i></td></tr><tr><td><i>Recasement des populations déplacées</i></td><td><i>\$ 437 290 000 (RCA)</i></td></tr><tr><td colspan="2"><i>Pré-investissement : \$1 339 800 USD</i></td></tr><tr><td colspan="2"><i>Budget total : \$ 469 642 980 USD</i></td></tr></table>	<i>Etude et planification</i>	<i>\$1 276 000 (Don BAfD)</i>	<i>Contrôle et suivi technique des travaux</i>	<i>\$2 552 000 (Prêt BAfD et autres bailleurs)</i>	<i>Mise en œuvre des travaux</i>	<i>\$25 520 000 (Subvention BAfD)</i>	<i>Unité de Gestion du projet (Suivi - évaluation)</i>	<i>\$63 800 (Don)</i>	<i>Imprévus et contingence</i>	<i>\$2 941 180</i>	<i>Recasement des populations déplacées</i>	<i>\$ 437 290 000 (RCA)</i>	<i>Pré-investissement : \$1 339 800 USD</i>		<i>Budget total : \$ 469 642 980 USD</i>	
<i>Etude et planification</i>	<i>\$1 276 000 (Don BAfD)</i>																
<i>Contrôle et suivi technique des travaux</i>	<i>\$2 552 000 (Prêt BAfD et autres bailleurs)</i>																
<i>Mise en œuvre des travaux</i>	<i>\$25 520 000 (Subvention BAfD)</i>																
<i>Unité de Gestion du projet (Suivi - évaluation)</i>	<i>\$63 800 (Don)</i>																
<i>Imprévus et contingence</i>	<i>\$2 941 180</i>																
<i>Recasement des populations déplacées</i>	<i>\$ 437 290 000 (RCA)</i>																
<i>Pré-investissement : \$1 339 800 USD</i>																	
<i>Budget total : \$ 469 642 980 USD</i>																	

Le projet nécessite une étude pour quantifier les zones des projets avant de les budgétiser. Cela permettra d'obtenir les coûts associés aux composantes non quantifiées.

### A.3. Programme d'Intégration de l'Habitat Défavorisé (PIHD)

<b>Titre du projet</b>	<b>PROGRAMME D'INTÉGRATION DE L'HABITAT DÉFAVORISÉ (PIHD)</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers défavorisés de Bangui en réhabilitant les infrastructures de base et de transport, et en intégrant ces quartiers dans la dynamique urbaine. Le projet vise à transformer ces quartiers défavorisés en espaces sûrs, sains et bien intégrés à la ville, tout en favorisant le développement socio-économique des résidents.</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<i>L'amélioration des conditions de vie et des infrastructures de base dans les quartiers défavorisés, associée à l'utilisation de solutions fondées sur la nature et à l'implication des habitants, favorisera la résilience de ces zones face aux aléas climatiques et aux risques sanitaires. Cela permettra de réduire la précarité, améliorer l'accès aux services essentiels, et créer un environnement plus sain et plus sûr pour les résidents.</i>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Les différentes composantes du PIHD pour de Bangui sont les suivantes :</i></p> <p><b>Cartographie et caractérisation des quartiers défavorisés</b> : Réalisation d'une étude détaillée pour cartographier les quartiers et évaluer leur niveau de précarité et hiérarchisation de leurs interventions en fonction de l'urgence des besoins et de la vulnérabilité.</p> <p><b>Études techniques pour l'aménagement basé sur des Solutions Fondées sur la Nature (NBS)</b> : Conduite des études pour concevoir des aménagements écologiques. Utilisation des ressources naturelles pour améliorer la résilience des quartiers face aux risques climatiques.</p> <p><b>Diagnostic complet des habitats défavorisés</b> : Faire une étude diagnostique pour identifier les lacunes en infrastructures et services essentiels. Définir les priorités d'orientation de réhabilitation selon les besoins spécifiques de chaque quartier.</p> <p><b>Plan de réhabilitation durable</b> : Élaboration d'un plan de réhabilitation intégrant des solutions durables. Prise en compte les réalités socio-économiques locales et favorisation de la participation citoyenne.</p> <p><b>Réhabilitation des infrastructures de base</b> : Amélioration des infrastructures essentielles et réduction des risques sanitaires.</p> <p><b>Amélioration du réseau de transport</b> : aménager des équipements de transport urbain en commun pour desservir les quartiers défavorisés à travers la mise en place de ligne de transport des arrêts et des gares aménagées.</p> <p><b>Développement de logements abordables</b> : Construction des</p>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

*logements sociaux pour les populations à faible revenu et promotion de l'intégration sociale pour éviter la marginalisation des habitants.*

*Sensibilisation à la gestion des espaces et des infrastructures : campagnes pour encourager la bonne gestion des espaces et infrastructures. Encouragement des initiatives des habitants dans la préservation de leur environnement et le renforcement de leur résilience.*

<b>État d'avancement de la préparation</b>	<i>Une partie de la Composante Réhabilitation des infrastructures de base est prise en compte dans le Projet « Ville Inclusive et Résiliente » (PROVIR) de la Banque Mondiale, dans sa composante 2 Infrastructures et services de base dans les quartiers (\$ 20 millions USD). À Bangui (\$ 15 millions USD), les investissements dans 9 zones prioritaires ont été regroupés en deux catégories principales — (i) routes et drainage, et (ii) réhabilitation de bâtiments et espaces publics. Cette composante traite de l'insuffisance en services urbains de base dans les quartiers défavorisés (collecte d'ordures, réseau de drainage)<sup>3</sup>.</i>
	<i>Le PROVIR est en cours de finalisation, et de mise en œuvre.</i>
	<i>Le présent projet, en phase d'idée de projet, vient en complément au PROVIR en se focalisant sur d'autres quartiers prioritaires.</i>

<b>Durée</b>	<i>3 ans et 7 mois (43 mois)</i>
<b>Client du projet</b>	<i>Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat, Ministre chargé de l'Environnement et du Développement durable, Mairie de Bangui</i>
<b>Partenaires du projet</b>	<i>Ministère du Plan de l'Économie et de la Coopération Internationale Banque Africaine de Développement Unité de Coordination et de Gestion des Projets Urbains (UCGP) ONG spécialisée dans la sensibilisation Gouvernorat du Bas-Oubangui</i>
<b>Bénéfices clés</b>	<i>Amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés Réduction des risques sanitaires et climatiques Augmentation de l'accès aux services de base (eau, assainissement, électricité) Développement de logements sociaux accessibles Renforcement de la résilience des communautés face aux aléas climatiques Inclusion sociale et participation des habitants dans la gestion de leur environnement</i>
<b>Approche de</b>	<i>Subvention pour la phase des études diagnostiques et de conception</i>

---

<sup>3</sup> Projet des Villes Inclusives et Résilientes (PROVIR) — P178774 : Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), Ministère de l'Urbanisme de la Réforme Foncière de la Ville et de l'habitat (MURFVH), juin 2024

<b>financement</b>	<i>(BAfD et autres bailleurs)</i>  <i>Prêt non souverain sur les investissements des infrastructures (BAfD, Banque Mondiale, ONU-Habitat et autres bailleurs)</i>  <i>Partenariats public-privé (PPP)</i>
<b>Coût estimatif du projet</b>	<i>Pré-investissement \$ 276 951 600 USD (Subvention BAfD)</i>  <i>Contrôle et suivi technique des travaux \$92 317 200 USD (subvention BAfD)</i>  <i>Mise en œuvre des travaux \$3 077 240 000 USD (subvention BAfD)</i>  <i>Suivi - évaluation du projet \$153 862 000 USD</i>  <i>Imprévus et contingence \$360 037 080 USD</i>  <b>\$3 960 407 880 USD</b>

## A.4. Réhabilitation des marchés de la ville

<b>Titre du projet</b>	<b>REHABILITATION DES MARCHES DE LA VILLE</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Revitaliser les marchés de Bangui en les transformant en espaces modernes, sécurisés et accueillants, contribuant à une dynamique économique durable et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<p><i>Les marchés de Bangui constituent des équipements structurant de l'activité économique de Bangui.</i></p> <p><i>La plupart des marchés sont en mauvais état, mal équipés et peu sécurisés, avec des infrastructures vétustes, qui nuisent à l'expérience des commerçants et des clients. Ils sont souvent congestionnés, rendant difficile la circulation et le commerce, ce qui peut décourager les clients.</i></p> <p><i>Un environnement de marché dégradé affecte la productivité des commerçants et, par conséquent, l'économie locale.</i></p>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Le projet comprend :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● <i>Audit complet des marchés au travers d'un diagnostic approfondi des infrastructures existantes.</i></li><li>● <i>Plan détaillé de réhabilitation et de modernisation des infrastructures : incluant la rénovation ou la délocalisation des bâtiments, une organisation plus efficace de l'espace marchand et une meilleure accessibilité pour tous les usagers, y compris les personnes à mobilité réduite.</i></li></ul>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

- Développement de nouveaux marchés : Construire des marchés secondaires dans les zones périurbaines pour mieux desservir ces quartiers et alléger la congestion des marchés centraux, tout en construisant un nouveau marché central moderne pour répondre aux besoins croissants de la population.
  - Renforcement de la sécurité : Mettre en place des mesures de sécurité renforcées, avec un éclairage adéquat et des dispositifs de surveillance pour assurer la sûreté des commerçants et des clients, favorisant ainsi un environnement de commerce plus serein.
  - Sensibilisation et formation des commerçants : Former les commerçants sur la gestion de leur espace de vente, le service client, et les bonnes pratiques d'hygiène pour améliorer la qualité de l'expérience client et la propreté des marchés.
- 

<b>État d'avancement de la préparation</b>	Préparation non démarrée.
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b>
<b>Partenaires du projet</b>	Commune de Bangui, Bureaux d'études Locaux, Partenaires au développement
<b>Bénéfices clés</b>	<p><i>Meilleures conditions de commerce tant pour les commerçants que pour les habitants</i></p> <p><i>Meilleure accessibilité des marchés et insertion dans le tissu urbain</i></p> <p><i>Amélioration de la productivité des commerçants.</i></p> <p><i>Optimisation de la collecte des redevances de place pour la Commune</i></p> <p><i>Meilleures conditions de sécurité et d'hygiène sur les lieux de ventes</i></p>
<b>Approche de financement</b>	<p><i>Dons et subventions : Commune de Bangui, Gouvernement Centrafricain, BAfD et autres partenaires au développement</i></p> <p><i>Contribution des commerçants (redevance de place et fiscalité)</i></p>
<b>Coût estimatif du projet</b>	<p><i>Etudes \$ 327 359 USD</i></p> <p><i>Contrôle et suivi technique \$196 415 USD</i></p> <p><i>Constructions et réhabilitation \$ 3 351 580 USD</i></p> <p><i>Mesures d'accompagnement \$130 944 USD</i></p> <p><i>Gestion de projet \$130 944 USD</i></p> <p><i>Imprévu et contingence \$413 724 USD</i></p> <p><b><i>Montant total : \$4 550 966 USD</i></b></p> <p><i>Etudes techniques et architecturales, réhabilitation et construction : coût à déterminer lors de l'audit des marchés et l'élaboration du plan de réhabilitation</i></p>

---

## A.5. Aménagement du réseau de drainage de Bangui

<b>Titre du projet</b>	<b>AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU DE DRAINAGE DE BANGUI</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Mettre en place un système de drainage efficace et durable pour réduire les risques d'inondations, protéger les infrastructures urbaines, et améliorer les conditions sanitaires et de vie des habitants.</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<i>La mise en place d'un réseau de drainage moderne et bien entretenu permettra de réduire les inondations et la stagnation des eaux pluviales, préservant ainsi la santé publique, les infrastructures et les conditions de vie des habitants de Bangui. La sensibilisation citoyenne et un programme de maintenance préventive contribueront à la durabilité de ces infrastructures.</i>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Réalisation d'un diagnostic complet du réseau de drainage actuel</i> : Un audit détaillé sera mené pour analyser les points critiques du réseau existant, évaluer son efficacité et identifier les zones nécessitant une intervention prioritaire.</p> <p><i>Élaboration d'un plan d'aménagement pour un système de drainage intégré</i> : Un plan stratégique d'aménagement sera élaboré, tenant compte des caractéristiques géographiques et climatiques de Bangui, afin de concevoir un réseau intégré capable de gérer efficacement les eaux pluviales et de réduire les inondations.</p> <p><i>Aménagement des infrastructures de drainage</i> : Le projet prévoit le curage, la réhabilitation de l'existant, la construction de nouveaux collecteurs, fossés, et bassins de rétention dans les zones à risque, afin d'optimiser la gestion des eaux pluviales et d'améliorer la résilience de la ville face aux fortes pluies.</p> <p><i>Mise en place d'un programme de maintenance régulière</i> : Un programme de maintenance préventive sera instauré pour assurer la durabilité du réseau de drainage, limiter les obstructions et prolonger la durée de vie des infrastructures.</p> <p><i>Sensibilisation des citoyens</i> : Une campagne de sensibilisation vise à éduquer les citoyens sur l'importance de préserver le système de drainage et d'éviter de jeter des déchets dans les canalisations pour prévenir les obstructions et favoriser la longévité des infrastructures.</p>
<b>État d'avancement de la préparation</b>	<p>Projet de réponse Urgente à la Crise Alimentaire en Centrafrique (PRUCAC) (\$ 50 Millions USD financement Banque Mondiale) est en cours de mise en œuvre.</p> <p><i>En outre le PERISA-GB<sup>4</sup> porte une activité qui est : « Les études</i></p>

<sup>4</sup> Projet d'Étude et de Renforcement des Infrastructures et Services d'Assainissement du Grand Bangui en République Centrafricaine (PERISA-GB) est un projet en complément du PREDIRE

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

*d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détailé (APD) et d'impact environnemental et social de la construction d'un réseau d'assainissement pluvial ». Cependant elle se focalise sur les infrastructures de drainage primaire.*

*Le présent projet est en face d'idée.*

---

**Durée** **3 ans et 9 mois**

---

**Client du projet** *Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme Foncière, de la Ville et de l'Habitat Hydrauliques*

*Mairie de Bangui,*

**Partenaires du projet** *Banque Africaine de Développement (BAfD), Agence Française de Développement (AFD), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), organisations de la société civile, associations locales.*

**Bénéfices clés** *Réduction des inondations et amélioration de la gestion des eaux pluviales*

*Préservation de la santé publique grâce à la diminution des eaux stagnantes et des maladies hydriques*

*Protection des infrastructures urbaines, limitant les coûts de maintenance et de réparation*

*Sensibilisation des citoyens à l'importance du réseau de drainage, favorisant un usage responsable et préventif*

*Amélioration de la qualité de vie et de la résilience urbaine face aux changements climatiques*

---

**Approche de financement** *Subventions pour le diagnostic et la planification :  
Prêts et contributions pour la construction et la mise en œuvre (BAfD, bailleurs de fonds internationaux)*

---

**Coût estimatif du projet** *Etudes et planification \$6 026 425 (Subvention BAfD)  
Contrôle et suivi technique des travaux \$3 615 855  
Mise en œuvre des travaux \$120 528 500 78% (Don BAfD et autres bailleurs)  
Suivi - évaluation du projet \$6 026 425  
Unité de Gestion \$4 821 140 (Subvention BAfD)  
Imprévus et contingence \$14 101 834  
Budget Total \$ 155 120 179 USD*

## A.6. Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui

<b>Titre du projet</b>	<b>PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VOIRIE URBAINE DE BANGUI</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Réhabiliter et moderniser les infrastructures de voirie et d'éclairage public de Bangui afin d'améliorer la sécurité routière, fluidifier la circulation, et améliorer la qualité de vie des citoyens. Ce projet vise également à réduire les risques d'accident et à garantir un meilleur accès aux services essentiels, tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone de la ville.</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<i>La réhabilitation des infrastructures de voirie et l'installation d'un éclairage public moderne et éco-responsable favoriseront une circulation plus fluide, réduiront les risques d'accidents et d'insécurité, et amélioreront les conditions de vie des habitants, notamment la nuit. L'implication de la communauté et la synergie avec d'autres projets permettront de garantir la durabilité et l'efficacité du projet.</i>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Installation d'un système d'éclairage public durable et éco-responsable</i> : Mise en place d'un éclairage public utilisant des sources d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité nocturne et réduire l'empreinte carbone de la ville.</p> <p><i>Aménagement de la voirie urbaine secondaire et tertiaire</i> : Réhabilitation et modernisation des routes secondaires et tertiaires afin de fluidifier la circulation, réduire la congestion, et améliorer l'accès aux services essentiels pour les habitants.</p> <p><i>Aménagement de corridors urbains et de voies de contournement</i> : Aménagement de trois corridors clés pour améliorer la circulation et stimuler le développement économique ; Corridor Pétévo — Marché Kassaï : Réduction de la congestion et soutien aux échanges commerciaux. Corridor Bimbo — Kpama 1 : Amélioration de la connectivité et soutien au développement économique. Corridor du 9e arrondissement : Structuration du développement de cette zone pour renforcer l'accès aux services et stimuler l'économie locale.</p> <p><i>Sensibilisation et implication communautaire dans la gestion et l'entretien des infrastructures</i> : Organisation de campagnes pour encourager la communauté à participer à la gestion et à l'entretien des infrastructures d'éclairage public, renforçant ainsi la durabilité du projet par une prise en charge conjointe entre autorités et habitants.</p> <p><i>Synergie avec les projets de réhabilitation de voirie</i> : Coordination des travaux d'éclairage public avec les projets de réhabilitation routière afin d'assurer une utilisation optimale des ressources, éviter les duplications, et maximiser les résultats pour la ville.</p> <p><i>Sensibilisation et formation à la sécurité routière</i> : Sessions de formation pour les agents de police et sensibilisation des citoyens aux bonnes pratiques de sécurité routière, en particulier concernant l'utilisation des nouvelles infrastructures, afin de réduire les accidents</p>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

*et promouvoir une circulation plus sécurisée.*

---

<b>État d'avancement de la préparation</b>	<p><i>Le projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui est en cours de réalisation par plusieurs partenaires, notamment par la BAfD à travers le projet CT-13, et le gouvernement centrafricain avec le projet de bitumage des routes de Bangui (ce dernier actuellement à l'arrêt). Toutefois ces projets majeurs se concentrent uniquement sur les artères principales de la ville.</i></p> <p><i>Aucune étude détaillée n'a encore été conduite pour le présent projet.</i></p>
<b>Durée</b>	<b>3 ans et 09 mois</b>
<b>Client du projet</b>	<b>Ministère de l'Équipement et des Travaux publics</b> pour les Routes incommunautaires, le ministère de l'Urbanisme de la Réforme Foncière, de la Ville et de l'Habitat pour le réseau communal
<b>Partenaires du projet</b>	<i>AfDB, PNUD, ONG locales, Mairie de Bangui, Ministère de l'Urbanisme de la Réforme Foncière de la Ville et de l'habitat (MURFVH), Ministère des Finances et du Budget, Ministère du Plan de l'économie et de la Coopération Internationale, Ministère de l'Hydraulique, UCGP, Mairie de Bangui, Bimbo et Bégoua et services techniques municipaux, Mairie d'arrondissement, entreprises de construction, partenaires internationaux en énergie renouvelable.</i>
<b>Bénéfices clés</b>	<i>Amélioration de la sécurité routière et de la circulation dans la ville Réduction des risques d'accidents de la route et d'insécurité nocturne Accès facilité aux services essentiels Réduction de l'empreinte carbone de la ville grâce à l'utilisation de l'énergie solaire pour l'éclairage public Développement économique local grâce à l'amélioration de la connectivité et des infrastructures de transport Implication des communautés locales dans la gestion et l'entretien des infrastructures</i>
<b>Approche de financement</b>	<i>Étude de faisabilité et de conception (subvention BAfD, Banque Mondiale) Prêt non souverain (BAfD) Recettes locales et taxes affectées (Gouvernement Centrafricain) Financement climat et résilience urbaine (GCA, CTCN, Facilité Africaine de l'Environnement et autres bailleurs)</i>
<b>Coût estimatif du projet</b>	<i>Indemnisations \$1 000 000 USD (Gouvernement Centrafricain) Investissement \$ 303 600 690 USD (prêt souverain de la BAfD) Sensibilisation et formation à la sécurité routière \$ 124 000 USD (prêt non souverain de la BAfD) Implication communautaire et gestion des infrastructures \$66 000 USD Suivi, évaluation \$126 500 USD Pré-investissement \$ 418 000 USD Montant Total : \$305 335 190 USD</i>

---

## A.7. Élaboration des outils de planification urbaine

Titre du projet		ÉLABORATION DES OUTILS DE PLANIFICATION URBAINE
Type de projet	Mise à jour des outils de planification et gestion urbaine	
Objectif du projet	<p>Mettre à jour et structurer les outils de planification urbaine de Bangui afin de répondre aux enjeux de l'urbanisation rapide, améliorer la gestion foncière et optimiser les infrastructures urbaines pour un développement durable et cohérent de la ville.</p>	
Théorie du changement simplifiée	<p><i>La mise à jour des outils de planification, notamment le code de l'urbanisme, le schéma directeur, le plan cadastral et la grille de programmation des équipements, permettra de mieux gérer le développement de la ville, d'optimiser l'utilisation des ressources, et d'anticiper les besoins futurs. Cela contribuera à une gestion plus efficace du territoire, à un développement harmonieux, et à une amélioration des conditions de vie pour les habitants de Bangui.</i></p>	
Description du projet	<p><i>Actualisation du code de l'Urbanisme</i> : Mettre à jour le code de l'urbanisme pour l'adapter aux réalités actuelles de la ville et aux défis de l'urbanisation rapide. Cela permettra de renforcer la réglementation et d'assurer une gestion cohérente du développement urbain.</p> <p><i>Élaboration d'une grille nationale/régionale de programmation des équipements</i> : Cet outil définira, pour chaque zone urbaine, les types et catégories d'équipements à développer, en fonction des projets de lotissement et des réhabilitations nécessaires. Cette grille sera actualisée tous les 15 ans pour tenir compte des évolutions démographiques et des besoins de la population.</p> <p><i>Élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) du Grand Bangui</i> : Le SDAU guidera le développement urbain de Bangui sur les 25 à 30 prochaines années, en définissant les grandes orientations de l'aménagement du territoire. Ce document stratégique, qui remplacera le PDU de 1971, servira de référence pour les projets d'aménagement et pour la gestion du territoire.</p> <p><i>Mise à jour du plan cadastral de la ville</i> : Le plan cadastral datant de 1961 sera mis à jour pour refléter l'urbanisation actuelle. Cette mise à jour impliquera la cartographie précise et moderne du territoire, la numérisation des données cadastrales et la formation des agents municipaux pour améliorer la gestion foncière.</p> <p><i>Renforcement des capacités et sensibilisation au respect des politiques et réglementations urbaines</i> : Le projet prévoit des campagnes de sensibilisation à travers les médias et des ateliers pour promouvoir le respect des règles d'urbanisme. Il comprendra également le renforcement des capacités des agents municipaux, la mise en place de plateformes de dialogue entre la municipalité et les citoyens, ainsi que des mécanismes de suivi pour évaluer l'impact des actions entreprises.</p>	

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

<b>État d'avancement de la préparation</b>	<i>En cours de préparation par la BAfD notamment à travers le projet PERISA-GB, Projet d'élaboration du SDAU sur financement de la BAfD en suspens depuis 2013.</i> <i>Actuellement le projet est en standby.</i>
<b>Durée</b>	<b>2 ans</b>
<b>Client du projet</b>	<i>Mairie de Bangui, Ministère de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat, Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local,</i>
<b>Partenaires du projet</b>	<i>Banque Africaine de Développement (BAfD), PNUD, ONG locales, agences de développement, Institut Centrafricaine des Statistiques et des Études Economiques et Sociales (ICASEES), UCGP, Entreprises spécialisées en urbanisme</i>
<b>Bénéfices clés</b>	<i>Amélioration de la gestion du territoire et de la planification urbaine</i> <i>Mise en place d'un cadre juridique et réglementaire plus adapté aux besoins de la ville</i> <i>Optimisation des investissements dans les infrastructures publiques</i> <i>Accès facilité à des informations cadastrales fiables et transparentes</i> <i>Développement d'une vision stratégique à long terme pour la ville de Bangui</i> <i>Renforcement de la participation citoyenne et du respect des règles d'urbanisme</i>
<b>Approche de financement</b>	<i>Subventions pour la phase de préparation (BAfD, PNUD)</i> <i>Prêts pour la phase d'investissement (BAfD et autres bailleurs)</i> <i>Financement participatif et contributions locales</i>
<b>Coût estimatif du projet</b>	<i>Investissement (SDAUGB, Plan cadastral, grille d'équipement, code de l'urbanisme) \$ 1 435 500 USD (prêt non souverain de la BAfD°)</i> <i>Suivi, Évaluation et Révisions périodiques : \$ 132 000 USD (Subvention PNUD, Banque souveraine, et autre bailleur)</i> <b>Pré-investissement : \$ 231 000 USD</b> <b>Montant Total : \$ 1 798 500 USD</b>

## A.8. Projet d'amélioration de la desserte en eau potable secondaire et résidentielle

<b>Titre du projet</b>	<b>PROJET D'AMELIORATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Améliorer l'accès à l'eau potable des populations</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<p><i>De nombreux quartiers, notamment les plus précaires, souffrent d'un accès limité à l'eau potable, ce qui impacte la santé et le bien-être des habitants.</i></p> <p><i>Les réseaux secondaires et tertiaires de distribution d'eau sont souvent dégradés, rendant difficile une distribution efficace et équitable de l'eau.</i></p> <p><i>L'absence de points d'eau adéquats et de forages peut compromettre la qualité de l'eau, avec des risques de contamination.</i></p>
<b>Description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"><li><i>Évaluation des infrastructures existantes notamment les réseaux secondaires et tertiaires pour identifier les zones nécessitant une réhabilitation ou une extension.</i></li><li><i>Réhabilitation des points d'eau existants pour garantir leur fonctionnalité et leur sécurité.</i></li><li><i>Construction de nouveaux points d'eau et forages supplémentaires dans les zones sous-desservies, en priorisant les quartiers vulnérables.</i></li><li><i>Extension des réseaux secondaires et tertiaires de distribution pour améliorer la couverture en eau potable dans les zones rurales et urbaines.</i></li><li><i>Sensibilisation à l'utilisation responsable de l'eau visant à encourager les pratiques de conservation de l'eau et informer sur l'importance de l'hygiène.</i></li></ul>
<b>État d'avancement de la préparation</b>	<i>Préparation non démarrée.</i>
<b>Durée</b>	<b>3 ans</b>
<b>Partenaires du projet</b>	<i>Ministère chargé de l'hydraulique, SODECA, Commune de Bangui, Bimbo et Bégoua, Partenaires au développement, Facilité Africaine de l'eau, BAfD, Bureaux d'Etudes Locaux ou internationaux, Agence Nationale de l'Eau et Assainissement (ANEA).</i>
<b>Bénéfices clés</b>	<i>Meilleur accès à l'eau potable du réseau pour les populations</i> <i>Réduction du temps passé à la « corvée d'eau », notamment par les</i>

	<i>femmes et les filles</i>  <i>Développement d'activités génératrices de revenus par les femmes dégagées de la « corvée d'eau »</i>  <i>Amélioration de la scolarisation des filles dégagées de la « corvée d'eau ».</i>  <i>Réduction des malades hydriques et de la mortalité infantile et amélioration de la santé des populations</i>
<b>Approche de financement</b>	<i>Dons et subventions des partenaires au développement</i>  <i>Prêt concessionnel des partenaires au développement à la SODECA</i>
<b>Coût estimatif du projet</b>	<i>Etude d'évaluation des besoins et plan d'investissement : \$ 200.000 USD</i>  <i>Etudes techniques, réhabilitation et construction : à déterminer lors de l'étude de l'évaluation des besoins et du plan d'investissement</i>

## A.9. Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers

<b>Titre du projet</b>	<b>REHABILITATION D'UN SERVICE PERFORMANT ET DURABLE DE GESTION DES DECHETS MENAGERS</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Mise en place d'une filière intégrée, performante et durable de gestion des déchets ménagers</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<p><i>La ville ne dispose pas d'un système organisé et des équipements/infrastructures pour la collecte et le traitement des déchets, entraînant une prolifération de dépotoirs sauvages.</i></p> <p><i>Les déchets sont souvent jetés dans les caniveaux à ciel ouvert, ce qui aggrave les problèmes d'assainissement et de santé publique.</i></p> <p><i>Bien que des aménagements récents aient été réalisés du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Kolongo, ils ne sont pas suffisants pour répondre à la quantité croissante de déchets générés par la population.</i></p> <p><i>La gestion inadéquate des déchets contribue à la pollution de l'air et de l'eau, menaçant les écosystèmes locaux et la santé des habitants</i></p>
<b>Description du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Élaboration d'un plan de gestion des déchets</i> : Développer un plan stratégique pour la collecte, le transport, le tri et le traitement des déchets, incluant des solutions durables et adaptées à la réalité locale.</li> </ul>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

- *Proposition des améliorations pour le CET existant* afin d'augmenter sa capacité d'accueil et d'optimiser les opérations d'enfouissement et de traitement.
  - *Mise en place d'un réseau de collecte régulier*, avec des points de collecte accessibles et un calendrier de ramassage clair pour les habitants.
  - *Sensibilisation et éducation des citoyens* sur l'importance de la gestion des déchets et des pratiques comme le tri sélectif et la réduction des déchets, mais aussi sur le changement de paradigme et de comportement de la population.
  - *Exploration de partenariats avec des entreprises privées* pour renforcer les capacités de collecte et de traitement des déchets, tout en assurant une gestion transparente.
- 

**État d'avancement de la préparation** Le projet est en cours de formulation, aucune étude détaillée n'a encore été faite.

---

**Durée** **2 ans**

---

**Partenaires du projet** *Commune de Bangui*  
*Partenaires au développement*  
*UCP*

---

**Bénéfices clés** *Amélioration de la santé publique et des conditions de vie, réduction des maladies liées aux déchets et prévention des épidémies*  
*Amélioration de l'environnement urbain et de l'esthétique urbaine, réduction des décharges sauvages, réduction de la pollution et protection des ressources naturelles*  
*Création d'emploi et développement d'une économie circulaire*  
*Réduction des risques d'inondations*

---

**Approche de financement** *Dons et subventions :*  
*Commune de Bangui*  
*Gouvernement*  
*Partenaires au développement*  
*Contribution des bénéficiaires (redevances de services et fiscalité)*

---

**Coût estimatif du projet** *Préparation d'un plan de gestion des déchets et propositions d'amélioration : \$ 300.000 USD*  
*Equipements et infrastructures : à déterminer lors de la préparation du plan de gestion et des propositions d'amélioration*

---

## A.10. Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui

<b>Titre du projet</b>	<b>PROJET D'AMÉNAGEMENT DES PARCS URBAINS ET ESPACES PUBLICS DE BANGUI</b>
<b>Type de projet</b>	<i>Aménagement d'infrastructure</i>
<b>Objectif du projet</b>	<i>Créer des espaces verts inclusifs et écologiques dans la ville de Bangui, répondant aux besoins de détente et de socialisation tout en améliorant la résilience environnementale et la biodiversité urbaine.</i>
<b>Théorie du changement simplifiée</b>	<i>Le développement de parcs urbains et d'espaces publics accessibles, basés sur des solutions fondées sur la nature contribuera à réduire les îlots de chaleur, à améliorer la qualité de vie, et à offrir des lieux de rencontre et de loisirs pour tous. En sensibilisant la population et en renforçant les capacités des communes, le projet garantira la durabilité et la bonne gestion de ces espaces.</i>
<b>Description du projet</b>	<p><i>Inventaire du patrimoine foncier</i> : La première étape consiste à réaliser un inventaire des terrains publics disponibles, notamment les réserves forestières et les parcelles inoccupées, pour identifier ceux qui peuvent être transformés en parcs et jardins publics inclusifs.</p> <p><i>Réhabilitation et sécurisation de deux cimetières</i> : Le projet prévoit la réhabilitation de deux cimetières formels (dans la Commune de Bimbo) et informels existants (dans la commune de Bangui), avec une attention particulière à l'aménagement d'un cimetière municipal sécurisé dans le 9e arrondissement. Ce cimetière sera protégé, clôturé et accessible à toutes les communautés.</p> <p><i>Réhabilitation de huit espaces verts et jardins existants</i> : Les espaces verts et jardins existants, mais dégradés du centre-ville seront restaurés pour les rendre plus sûrs, attrayants et accessibles, permettant à toutes les catégories de population de les utiliser pour la détente et la socialisation.</p> <p><i>Aménagements de 8 parcs urbains basés sur des solutions naturelles (NBS)</i> : Les nouvelles infrastructures vertes seront conçues dans chacun des 8 arrondissements (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup>; 5<sup>e</sup>; 6<sup>e</sup>; 7<sup>e</sup>; 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>) selon les principes des solutions fondées sur la nature, favorisant la biodiversité, réduisant les îlots de chaleur, et renforçant la résilience climatique de chacun des arrondissements.</p> <p><i>Sensibilisation à l'environnement et à la propreté urbaine</i> : Des campagnes éducatives et de sensibilisation seront menées pour encourager les citoyens à respecter et préserver les espaces publics, en adoptant des pratiques de propreté et de protection de l'environnement.</p> <p><i>Intégration de la composante genre dans les projets d'aménagement</i> : Le projet inclura des ateliers de formation et des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'inclusion du genre dans la</p>

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

*planification des espaces publics. Il mettra en place des mécanismes pour permettre une participation active des femmes dans les processus de prise de décision et de suivi des projets d'aménagement urbain.*

*Renforcement des capacités des communes : Un soutien technique et financier sera fourni aux communes pour l'entretien et la gestion des espaces verts et des parcs urbains, garantissant la pérennité des aménagements et optimisant leur gestion.*

---

**État d'avancement de la préparation** *Deux décrets, sécurisant le foncier dans la Commune de Bimbo pour l'aménagement de cimetières municipaux, ont été adoptés.*

*Le projet est en cours de formulation, aucune étude détaillée n'a encore été faite.*

---

**Durée** 2 ans

---

**Client du projet** *Mairie de Bangui, Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Ministère de l'Urbanisme de l'Urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat*

---

**Partenaires du projet** *Banque Africaine de Développement (BAfD), PNUD, organisations de la société civile, associations locales, agences de développement, Bureaux d'études locaux ou internationaux.*

---

**Bénéfices clés** *Réduction des îlots de chaleur grâce à l'augmentation des espaces verts et Amélioration de la biodiversité et de la résilience environnementale*  
*Création de lieux de socialisation et de détente accessibles à tous*  
*Renforcement de la participation citoyenne et de la prise en compte de la dimension de genre dans les projets*  
*Optimisation de la gestion communale des espaces publics par le renforcement des capacités*

---

**Approche de financement** *Subventions pour la phase de préparation (BAfD, Fond Vert pour le Climat)*  
*Prêts non souverains pour la phase d'investissement (BAfD et autres bailleurs)*  
*Financement participatif et contributions locales*

---

**Coût estimatif du projet** *Indemnisation des Personnes Affectées : \$ 1 160 500 USD (Gouvernement Centrafricain)*  
*Investissement : \$ 1 116 500 USD (prêt non souverain BAfD, Banque Mondiale et autres bailleurs)*  
*Sensibilisation renforcement de capacité et suivi-évaluation \$ 137 500 USD (Partenariat PPP, subvention ONU Habitat)*  
*Pré-investissement : \$ 172 700 USD*  
*Montant total : \$2 587 200*

---

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

## Chapitre 6 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre réussie du Plan d'Action pour Bangui nécessite une planification précise, une gouvernance solide et un suivi rigoureux. Ce chapitre définit une feuille de route pour la réalisation des objectifs stratégiques à court, moyen et long terme, propose une structure de gouvernance robuste pour assurer la coordination des actions, et décrit un système efficace de suivi et d'évaluation (S&E) pour mesurer les progrès et ajuster les stratégies au besoin.

---

### A. Calendrier de mise en œuvre

---

#### A.1. Structuration de la mise en œuvre

La structuration temporelle repose sur trois phases principales :

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

*Tableau 8 : Calendrier de mise en œuvre du plan d'action (10 projets prioritaires)*

Phase	N.	Action prioritaire	Cout du projet (en \$ USD)		Années													
			Pré-investissement	Cout total	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
<b>Recommandation : Action préalable à mettre en place conjointement avec la mise en œuvre du Plan d'Action Prioritaire</b>	R1	Mise en Place d'une Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UCGP)	\$ 534 000	\$ 5 136 900														
	R2	Formation du Personnel technique de la Mairie Centrale de Bangui (50 agents)	À déterminer	À déterminer														
<b>PLAN D'ACTION</b>	1	Modernisation du système de gestion de la finance municipale de la commune de Bangui	\$ 25 000	\$ 955 000														
	2	Aménagement des zones à risque	\$ 1 339 800	\$ 469 642 980														
	3	Programme d'Intégration de l'Habitat Défavorisé (PIHD)	\$ 276 951 600	\$ 3 960 407 880														
	4	Réhabilitation des marchés de la ville	\$ 458 302	\$ 4 550 966														
	5	Aménagement du réseau de canalisation et de drainage	\$ 63 183 890	\$ 155 120 179														
	6	Aménagement de la voirie urbaine de Bangui	\$ 418 000	\$ 305 335 190														
	7	Élaboration des outils de planification urbaine	\$ 231 000	\$ 1 798 500														
	8	Projet d'amélioration de la desserte en eau potable	\$ 200 000	À déterminer														
	9	Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers	\$ 300 000	À déterminer														
	10	Aménagement des parcs urbains et espaces publics	\$ 172 700	\$ 2 587 200														
<b>Long terme : Renforcement durable des capacités urbaines pour une croissance inclusive</b>	11	Aménagement de la berge de la rivière Oubangui																
	12	Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires																
			Total	\$ 343 814 292	\$ 4 905 534 795													

*Source : Consultant 2025*

## A.2. Anticipation et atténuation des risques

L'anticipation des risques/contraintes est cruciale pour garantir le succès du Plan d'Action et assurer une mise en œuvre sans retard significatif. En identifiant à l'avance les obstacles possibles et en proposant des stratégies d'atténuation, il devient possible de réduire les risques et d'optimiser les ressources disponibles.

Type de risques	Descriptif	Niveau du risque	Solutions proposées
Risques financiers	<b>Insuffisance des fonds mobilisés</b> pour couvrir l'ensemble des projets prioritaires, en particulier ceux nécessitant des investissements lourds (aménagement des infrastructures de drainage, voirie, eau potable).	Élevé	<p><b>Diversification des sources de financement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des <b>partenariats public-privé (PPP)</b> pour les infrastructures à fort potentiel économique (marchés, voirie).</li> <li>- Création d'un <b>fonds local dédié</b> financé par des taxes municipales modernisées et rationalisées</li> </ul> <p><b>Développement d'une stratégie de financement à étapes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prioriser les projets critiques à faible coût initial pour maximiser l'impact avec les ressources disponibles.</li> <li>- Impliquer les parties prenantes locales (citoyens, entreprises) dans des initiatives participatives de cofinancement.</li> </ul>
	<b>Dépendance excessive aux bailleurs de fonds</b> , entraînant une lenteur dans les décaissements et une incertitude dans le financement à long terme.	Élevé	
Risques administratifs et institutionnels	<b>Faible capacité institutionnelle et administrative au niveau local</b> pour coordonner, gérer et surveiller les projets. Lenteur des procédures bureaucratiques, notamment pour les appels d'offres, les validations réglementaires, et l'acquisition de terrains.	Modéré	<p><b>Renforcement des capacités locales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formation annuelle du personnel (01 Directeur, 06 chefs de services, 06 chefs de Bureaux et 40 agents)</b> de la Direction des Grands Travaux Municipaux (DGTM) sur la gestion de projets urbains et les processus de suivi budgétaire.</li> <li>- <b>Dotation de la DGTM en équipements et moyens techniques, logiciels et logistique pour assister l'UCGP dans ses missions.</b></li> <li>- Utilisation d'outils numériques pour accélérer les approbations et améliorer la transparence (exemple : plateformes en ligne pour les appels d'offres).</li> </ul> <p><b>Simplification des procédures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de <b>procédures standardisées</b> pour la gestion des projets, réduisant les délais administratifs.</li> <li>- Mise en place d'un <b>guichet unique</b> pour la coordination entre la municipalité et les autorités centrales.</li> </ul>
	<b>Manque de clarté dans la gouvernance locale</b> , entraînant des conflits de compétence entre la municipalité, les ministères et d'autres	Modéré	

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

Type de risques	Descriptif	Niveau du risque	Solutions proposées
<b>Risques techniques</b>	acteurs. <b>Risque de perception de l'UCGP comme une simple extension administrative de la mairie,</b> entraînant une confusion dans les rôles, responsabilités, la gestion des projets et des portefeuilles dédiés.	Élevé	<p><b>Cadre organisationnel clair</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir juridiquement ou administrativement l'UCGP comme une entité distincte dans ses fonctions, tout en précisant ses missions et son autonomie par rapport à la mairie.</li> <li>- Élaborer des descriptions de poste et un organigramme pour différencier les responsabilités entre l'UCGP et la mairie.</li> </ul> <p><b>Communication stratégique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les parties prenantes (autorité locale, partenaires, bénéficiaires) à travers des sessions d'information et des documents expliquant les missions et les rôles de l'UCGP.</li> <li>- Mettre en place un protocole de gestion des projets qui clarifie les procédures et souligne l'indépendance de l'UCGP.</li> </ul>
	<b>Complexité des projets nécessitant des compétences techniques avancées, notamment pour les réseaux de drainage, la planification urbaine et les infrastructures résilientes.</b>	Modéré	<p><b>Appui technique externe :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Solliciter l'assistance technique d'experts internationaux ou régionaux pour les projets complexes.</li> <li>- Coopération avec des agences spécialisées (exemple : UN Habitat pour la planification urbaine).</li> </ul> <p><b>Approvisionnement optimisé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification de fournisseurs fiables pour garantir la disponibilité des matériaux nécessaires dans les délais impartis.</li> <li>- Établir des contrats à long terme avec les prestataires pour sécuriser les approvisionnements critiques.</li> <li>- Doter d'équipement performant et d'une bonne connectivité Internet.</li> </ul>
<b>Risques environnementaux et climatiques</b>	Les risques climatiques, comme les inondations, peuvent perturber les travaux et endommager les infrastructures en cours de construction.	Élevé	<p><b>Intégration de la résilience climatique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception des projets avec une <b>approche basée sur les solutions naturelles (NBS)</b> pour réduire l'impact des catastrophes naturelles (exemple : bassins de rétention naturels pour gérer les inondations).</li> <li>- Renforcement des infrastructures existantes pour mieux résister aux aléas climatiques.</li> </ul> <p><b>Planification environnementale stricte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des études d'impact environnemental (EIE) avant de démarrer les grands travaux.</li> <li>- Collaboration avec des institutions spécialisées pour intégrer des pratiques durables</li> </ul>
	Dégradations environnementales causées par une mauvaise gestion des ressources naturelles (eaux,	Modéré	

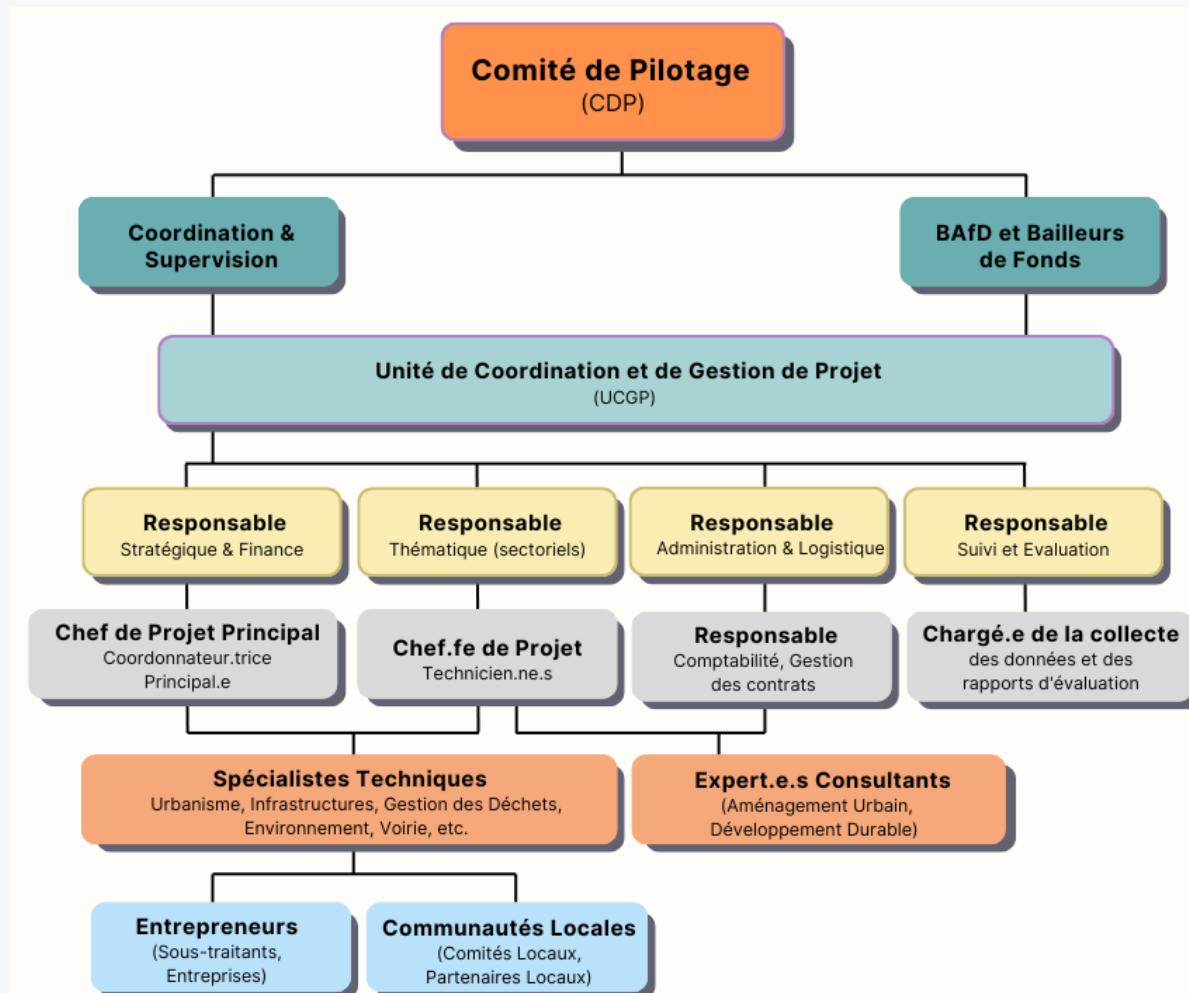
Type de risques	Descriptif	Niveau du risque	Solutions proposées
	sols).		dans tous les projets.
Risques sociales	Résistance des populations locales en raison d'un manque de sensibilisation ou de perception de certains projets comme non prioritaires. Difficultés dans l'acquisition des terrains nécessaires en raison de litiges fonciers ou d'opposition communautaire.	Modéré	<p><b>Engagement communautaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des mécanismes participatifs (ateliers, consultations publiques) pour impliquer les citoyens dès la phase de planification.</li> <li>- Communication proactive sur les bénéfices des projets pour renforcer leur acceptation.</li> </ul> <p><b>Gestion des litiges fonciers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie préalable des terrains et documentation claire des droits fonciers.</li> <li>- Mise en place d'une <b>cellule de médiation foncière</b> pour résoudre les conflits rapidement.</li> </ul>
Contraintes de Coordination inter institutionnelle	Manque de coordination entre les divers acteurs impliqués dans les projets (municipalité, ministères, bailleurs de fonds, entreprises privées). Projets en concurrence ou en duplication faute d'une vision claire et partagée.	Modéré	<p><b>Création de l'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UCGP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette unité joue un rôle central pour synchroniser les interventions, identifier les chevauchements et partager les ressources.</li> <li>- Organisation de <b>réunions trimestrielles multi-acteurs</b> pour harmoniser les efforts.</li> </ul> <p><b>Outils de suivi partagés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'une plateforme numérique collaborative où chaque acteur peut suivre les avancées des projets en temps réel.</li> </ul>
Contraintes liées au Suivi et Évaluation	Absence d'un système structuré de suivi-évaluation pour mesurer les progrès et ajuster les priorités en temps réel. Faibles capacités des équipes locales pour collecter, analyser et interpréter les données.	Modéré	<p><b>Mise en place d'un système de S&amp;E robuste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'Indicateurs Clés de Performance (KPIs) spécifiques pour chaque projet.</li> <li>- Formation des équipes locales sur les outils de suivi modernes, comme les SIG et les tableaux de bord interactifs.</li> </ul> <p><b>Revue périodique des projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser des <b>évaluations trimestrielles</b> pour ajuster les priorités en fonction des défis rencontrés.</li> <li>- Publier des rapports annuels pour garantir la transparence et renforcer la confiance des parties prenantes.</li> </ul>

## B. Structure de Coordination pour la mise en œuvre

Une structure de coordination efficace est essentielle pour assurer la mise en œuvre harmonieuse et cohérente des actions définies dans le Plan d'Action de Bangui. Mise en place par la Banque Africaine de Développement et logé au sein de la Mairie de Bangui, cette structure repose sur une organisation à plusieurs niveaux, des mécanismes clairs de coordination, et une répartition précise des responsabilités.

Voici une proposition de description détaillée de cette structure et de son fonctionnement.

Figure 16 : Proposition de la structure et du fonctionnement de l'UCGP



Source : Consultant, 2024

## B.1. Architecture de la structure de coordination

### a. Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage (CdP) constitue l'instance décisionnelle principale, responsable de l'orientation stratégique et de la validation des priorités. Il est composé de :

- **Président** : Le Maire de Bangui.
- **Membres** : Les membres peuvent être :
  - Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, Ministère des Infrastructures, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.
  - Ministère des Finances et du Budget.
  - Représentants de la BAfD et d'autres bailleurs de fonds.
  - Acteurs de la société civile et du secteur privé (1 à 2 représentants).
  - Experts indépendants invités selon les besoins (climat, urbanisme, gestion des déchets, etc.).
- **Responsabilités principales** :
  - **Arbitrage stratégique** : Définir les priorités annuelles et valider les plans d'action opérationnels.
  - **Supervision** : Recevoir et examiner les rapports semestriels de progrès.
  - **Décision sur les ajustements majeurs** : Réallocation budgétaire, modifications des priorités.

### b. Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UCGP)

L'UCGP est l'entité opérationnelle principale, chargée de coordonner la mise en œuvre quotidienne des actions définies dans le Plan d'Action. Logé au sein de la Mairie de Bangui, il est composé entre autres de :

- **Coordonnateur principal** : Personne ayant une expérience confirmée en gestion de projets urbains et en suivi budgétaire.
- **Équipe administrative** : Responsable de la logistique, de la gestion des contrats, et de la comptabilité.
- **Spécialistes techniques** : Experts dédiés à chaque secteur clé (ex. drainage, habitat, parcs urbains).
- **Responsable S&E** : Chargé de concevoir et de piloter le système de suivi et évaluation.

**Les responsabilités principales de l'UCGP sont :**

- Planification opérationnelle : Élaboration de plans de travail détaillés pour chaque projet.
- Coordination : assurer la liaison entre les parties prenantes (municipalité, ministères, entreprises, bailleurs).
- Gestion budgétaire : Suivi de l'utilisation des ressources et rapportages financiers réguliers.
- Suivi-évaluation : assurer le bon déroulement du projet en fonction des objectifs et des résultats à atteindre.

- Compte rendu : préparer les rapports techniques et financiers trimestriels pour le Comité de Pilotage.

### c. Équipes techniques thématiques

Ces équipes sont directement responsables de la mise en œuvre des projets spécifiques définis dans le Plan d’Action :

- Chef de projet dédié à chaque secteur prioritaire.
  - Techniciens spécialisés dans les domaines clés (urbanisme, gestion des déchets, ingénierie, environnement).
  - Consultants externes recrutés selon les besoins spécifiques des projets.
- **Responsabilités principales :**
    - Suivi sur le terrain : Veiller à ce que les projets respectent les normes techniques et les délais fixés.
    - Interface locale : Collaborer avec les communautés locales pour assurer l’adhésion aux projets.
    - Collecte de données : Alimenter la plateforme de suivi avec des informations actualisées.

## B.2. Modalité de mise en œuvre et de pris en charge de l'UCGP<sup>5</sup>

Les modalités ici présentées, constituent une base de réflexion et pourront être approfondir et compléter par la Mairie de Bangui et l'étude de faisabilité à élaborer pour la mise en œuvre de l'UCP. Cette mise en œuvre devrait suivre les étapes suivantes :

### a. Etapes de mise en place

- La mise en place devra obtenir au préalable **une approbation du gouvernement central**, notamment via le Ministère du Plan, de l’Économie et de la Coopération Internationale, pour institutionnaliser l'UCGP.
- Puis **l’élaboration des Termes de Référence (TDR)** permettra de définir précisément les mandats, les responsabilités et les résultats attendus de l'UCGP dans l’horizon du Plan d’action dans un premier temps et pour les projets de la Mairie de Bangui dans un second temps.
- **La mobilisation des ressources financières** afin d’identifier les financements auprès des bailleurs de fonds internationaux (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Union européenne, AFD, etc.) pour couvrir les coûts initiaux.
- **Le recrutement des équipes** : ceci se fera à travers un processus ouvert et transparent pour recruter des profils qualifiés, avec une attention particulière à l’équilibre genre et à la diversité des compétences.
- **La mise en place opérationnelle** : Installer les bureaux au sein de la mairie centrale,

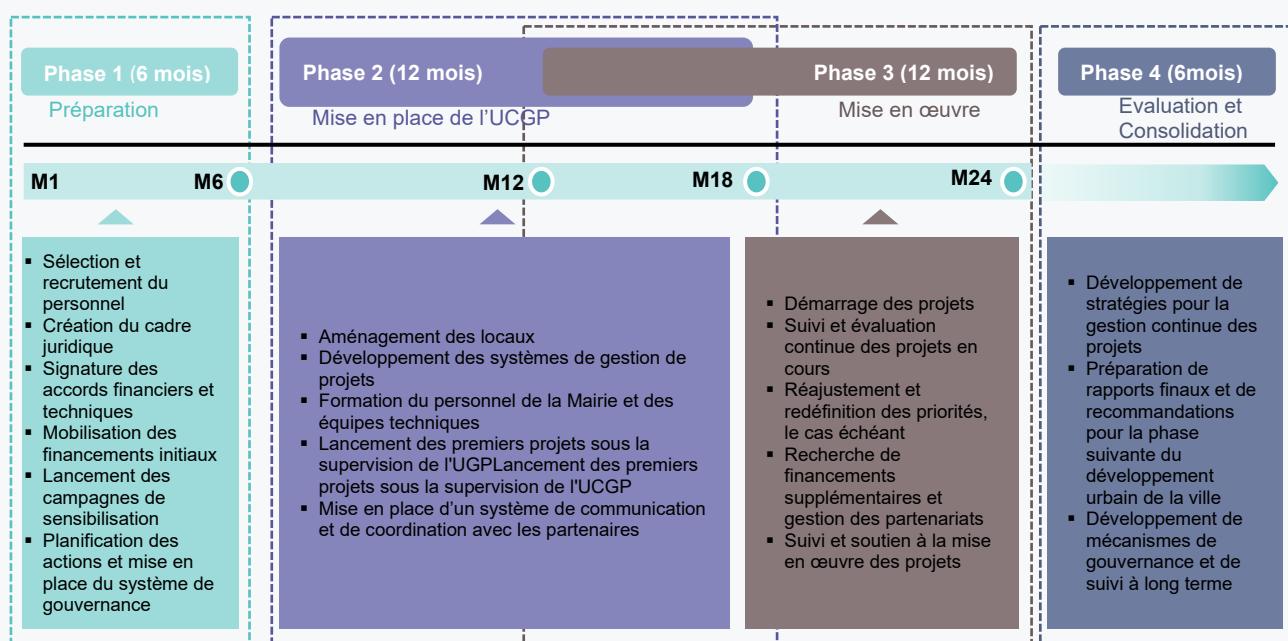
---

<sup>5</sup> L'Annexe 4 Fiche projet Mise en Place d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) développe plus en détail la mise en place.

fournir les équipements nécessaires (technologiques et logistiques), et définir les outils de coordination.

### b. Phasage de la mise en place de l'UCGP

Le phasage du déploiement proposé ci-dessous est structuré en quatre phases principales, suivies d'une phase post-mise en œuvre de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP). Cette approche vise à planifier de manière progressive et réaliste les actions à mener, tout en garantissant une mise en place efficace et durable de l'UCGP. Elle permet également à la Mairie de Bangui, ainsi qu'à ses partenaires institutionnels et financiers, d'anticiper les besoins, de mobiliser les ressources nécessaires et d'adapter les interventions en fonction des évolutions du contexte urbain et institutionnel local. Le tableau ci-dessous présente les principales activités prévues à chaque phase, sachant que cette proposition pourra être ajustée au fil du temps pour mieux répondre aux réalités du terrain.



### c. Financement des activités de l'UCGP

La mise en place de l'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UCGP) nécessite un modèle de financement viable et durable, combinant plusieurs sources afin d'assurer son efficacité à long terme. Le succès de cette structure repose sur un équilibre entre financement externe, engagement national et participation du secteur privé, garantissant ainsi une appropriation locale et une pérennisation des actions.

- Mobilisation des Bailleurs de Fonds Internationaux** : Les partenaires techniques et financiers (PTF) jouent un rôle clé dans le démarrage de l'UCGP. Ils peuvent assurer une grande partie des coûts initiaux liés à l'installation, au recrutement du personnel technique et à la formation. De plus, leur contribution en assistance technique et en renforcement des capacités permettra d'instaurer des standards internationaux en

matière de gestion de projet et d'optimiser la coordination entre les initiatives existantes. L'implication des bailleurs renforce également la crédibilité de l'UCGP et facilite l'accès à d'autres sources de financement pour les projets urbains.

- **Contributions Nationales : Un Engagement Indispensable** : Pour assurer une réelle appropriation locale et éviter une dépendance excessive aux financements extérieurs, la mobilisation de fonds nationaux est primordiale. Le gouvernement et la Mairie Centrale de Bangui doivent allouer des ressources budgétaires spécifiques pour soutenir l'UCGP. Cet engagement financier national permettra d'assurer la continuité des activités et de renforcer la légitimité de l'unité au sein des institutions locales. Il est essentiel que l'État joue un rôle actif dans le financement, non seulement pour couvrir une partie des coûts opérationnels, mais aussi pour démontrer aux bailleurs de fonds la volonté politique de soutenir le développement urbain durable.
- **Partenariats Public-Privé : Une Opportunité pour un Financement Innovant** : L'implication d'acteurs privés locaux constitue une alternative viable pour financer certaines actions spécifiques de l'UCGP. À travers des partenariats public-privé (PPP), les entreprises peuvent investir dans des projets urbains en échange d'avantages économiques, tels que des concessions ou des réductions fiscales. Par exemple, des entreprises du secteur de la construction pourraient être incitées à financer des infrastructures en contrepartie d'un accès privilégié à des marchés publics. Cette approche permettrait de mobiliser des ressources supplémentaires tout en favorisant une synergie entre le secteur privé et les initiatives publiques.
- **Redevances Urbaines et Mécanismes Fiscaux Locaux** : Pour assurer la durabilité financière de l'UCGP à long terme, la mise en place de mécanismes fiscaux adaptés est essentielle. L'introduction de redevances urbaines ou de taxes locales, spécifiquement affectées au financement de l'UCGP, permettrait de générer des ressources internes et de réduire la dépendance aux financements externes. Ces contributions pourraient être issues de la fiscalité foncière, des taxes sur les nouvelles infrastructures ou d'un prélèvement sur les transactions immobilières. Une telle approche renforcerait l'autonomie financière de l'unité et garantirait un financement stable et prévisible pour ses activités.

### B.3. Mécanismes de coordination

Dans le contexte de Bangui, une ville confrontée à des défis complexes liés à l'urbanisation rapide, aux infrastructures déficientes, aux impacts croissants du changement climatique, et à des réponses d'urgences non coordonnées, les mécanismes de coordination jouent un rôle essentiel dans la réussite du Plan d'Action. Ils constituent un cadre structuré permettant de synchroniser les efforts des acteurs municipaux, nationaux et internationaux, tout en intégrant les préoccupations des communautés locales.

Ces mécanismes ont été spécifiquement conçus pour répondre aux priorités de la ville et permettent de garantir une mise en œuvre efficace des projets en mobilisant des ressources limitées, en évitant les redondances, et en apportant des réponses rapides aux obstacles rencontrés sur le terrain.

Dans ce cadre, les mécanismes de coordination à Bangui reposent sur trois piliers clés :

- ① Un cadre de gouvernance intégré qui articule la municipalité, les ministères sectoriels et les bailleurs de fonds autour de décisions stratégiques partagées.
- ② Un suivi opérationnel rigoureux mené par l'UCGP, permettant de planifier, suivre et ajuster les interventions en temps réel.

- ③ Une participation inclusive des communautés locales et des acteurs du secteur privé, essentielle pour garantir l'adhésion et la durabilité des projets.

Les réunions périodiques, les plateformes numériques de suivi, et les rapports techniques détaillés sont autant d'outils permettant à Bangui de maintenir une transparence et une responsabilisation dans la mise en œuvre de son Plan d'Action. En somme, ces mécanismes offrent une réponse adaptée aux spécificités locales de Bangui, tout en ancrant chaque action dans une perspective stratégique et collaborative.

#### a. Réunions et ateliers de coordination

- **Réunions trimestrielles** de l'UCGP :
  - Regroupant le coordonnateur principal, les responsables thématiques et les représentants des ministères clés.
  - Objectif : Identifier les goulets d'étranglement, partager les progrès et harmoniser les interventions.
- **Réunions semestrielles** du Comité de Pilotage : Présentation des rapports semestriels pour validation des progrès et ajustement stratégique.
- **Ateliers de lancement des projets** : Organisés pour chaque nouveau projet afin de clarifier les objectifs, le rôle de chaque partie prenante, et les attentes en matière de résultats.

#### b. Communication et flux d'informations

- **Rapports opérationnels trimestriels** : Fournis par les équipes techniques à l'UCGP pour synthèse.
- **Plateforme collaborative** : Une plateforme numérique permet de centraliser les données des projets (budgets, calendriers, indicateurs de performance) et de les partager avec les parties prenantes.

### B.4. Fonctionnement intégré

#### a. Collaboration interinstitutionnelle

La collaboration interinstitutionnelle est au cœur de la réussite du Plan d'Action de Bangui, en mettant en synergie les compétences et les ressources de multiples parties prenantes. Ce mécanisme de coopération permet de répondre aux défis complexes de la ville en exploitant les forces complémentaires des institutions locales, nationales et internationales.

##### i. La municipalité de Bangui : rôle central dans la coordination générale

En tant que maître d'ouvrage, la municipalité de Bangui est le pivot de la structure de coordination. Elle est responsable de :

- **La gestion globale des projets** : Planification, suivi des activités, et arbitrage des priorités en fonction des besoins locaux.
- **La coordination avec les autres parties prenantes** : Veiller à l'articulation entre les ministères, les partenaires financiers et les acteurs de terrain pour garantir une exécution harmonieuse des projets.
- **Le leadership stratégique** : S'assurer que chaque intervention s'aligne sur les objectifs du Plan d'Action, notamment l'amélioration des infrastructures, la gestion durable des ressources naturelles et le renforcement des capacités locales.

La municipalité joue également un rôle essentiel dans la mobilisation communautaire, en intégrant les comités locaux et en recueillant les retours des bénéficiaires pour ajuster les projets aux réalités du terrain.

### ii. Les ministères sectoriels : apport d'expertise et mobilisation des ressources

Les ministères centraux complètent le rôle de la municipalité en apportant leur expertise technique et leur appui institutionnel. Chacun intervient dans son domaine de compétence pour garantir que les projets respectent les normes nationales et contribuent aux objectifs de développement du pays.

- **Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale** : Supervise les aspects techniques liés à la réhabilitation des routes, des réseaux de drainage et des infrastructures publiques.
- **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable** : Assure l'intégration des dimensions environnementales dans tous les projets, comme la préservation des écosystèmes urbains et l'adaptation au changement climatique.
- **Ministère des Finances et du Budget** : Participe à la mobilisation des fonds, au suivi budgétaire, et à la gestion des ressources financières allouées aux projets.

Ces ministères agissent comme des partenaires techniques, offrant des conseils et des solutions adaptées aux défis spécifiques de chaque projet, tout en facilitant les démarches administratives nécessaires.

### iii. Les bailleurs de fonds : financement et suivi des résultats

Les bailleurs de fonds, qu'il s'agisse d'organisations multilatérales (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement) ou de partenaires bilatéraux, jouent un rôle clé dans la concrétisation des projets.

- **Financement** : Fournir les ressources financières nécessaires pour la réalisation des projets, souvent sous forme de prêts, de subventions ou d'appuis budgétaires.
- **Appui technique** : Mettre à disposition des experts pour accompagner les équipes locales dans la planification, la gestion et l'évaluation des projets.
- **Suivi des résultats** : Collaborer avec la municipalité et les ministères pour évaluer l'impact des interventions, veiller au respect des engagements pris et proposer des ajustements en cas de besoins.

En outre, les bailleurs de fonds jouent un rôle de catalyseur en attirant d'autres investisseurs et en facilitant l'accès à des fonds additionnels. Leur implication garantit que les projets bénéficient des meilleures pratiques internationales et qu'ils respectent les standards de durabilité et de transparence.

## Synergie et coordination pour des résultats optimaux

Cette collaboration interinstitutionnelle permet :

- **Une mutualisation des compétences** : Chaque institution apporte son expertise unique pour répondre aux besoins de Bangui.
- **Une meilleure gestion des ressources** : Les financements, les ressources humaines et les équipements sont mobilisés de manière stratégique pour maximiser leur impact.
- **Une approche participative et inclusive** : Les responsabilités sont partagées,

assurant une exécution équilibrée des projets tout en favorisant l'adhésion des bénéficiaires.

En travaillant de pairs, la municipalité, les ministères et les bailleurs de fonds créent un écosystème institutionnel solide, capable de relever les défis majeurs auxquels Bangui est confrontée et d'assurer le succès durable de son Plan d'Action.

### b. Participation des communautés locales

La participation active des communautés locales est un pilier fondamental du Plan d'Action de Bangui. Elle garantit non seulement que les interventions répondent aux besoins réels des populations, mais aussi qu'elles bénéficient d'un soutien et d'une adhésion durable de la part des bénéficiaires. Cette approche participative repose sur des mécanismes spécifiques permettant d'impliquer les habitants de manière proactive à chaque étape des projets.

#### i. Mise en place de comités locaux consultatifs

Ces comités sont des structures de proximité qui jouent un rôle essentiel dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des projets.

- **Composition :** Les comités intègrent des représentants des quartiers directement concernés par les projets, notamment :
  - Les maires d'arrondissements ;
  - Des chefs de quartiers ou leaders communautaires ;
  - Des membres d'associations locales, y compris des organisations de jeunes et de femmes.
  - Des représentants de groupes vulnérables (personnes âgées, handicapées).
- **Rôles et responsabilités :**
  - **Identification des besoins :** Les comités participent aux diagnostics initiaux pour définir les priorités en fonction des réalités locales.
  - **Suivi des interventions :** Ils servent d'interface entre les populations et les équipes techniques pour assurer que les projets sont bien adaptés au contexte.
  - **Gestion des conflits :** En cas de tensions ou de désaccords liés aux projets, les comités agissent comme médiateurs pour faciliter le dialogue et trouver des solutions consensuelles.

Les comités locaux renforcent ainsi le sentiment d'appropriation des projets par les communautés, tout en assurant une représentation équitable des intérêts locaux. Ils permettront aussi d'avoir des espaces d'échange ouverts permettant aux habitants de s'exprimer librement sur les projets en cours ou à venir avec pour objectif de :

- **Renforcer l'adhésion communautaire :** en impliquant les populations dès le départ, les consultations réduisent les résistances potentielles et favorisent l'acceptation des projets.
- **Recueillir des retours constructifs :** les habitants partagent leurs préoccupations, leurs suggestions et leurs attentes, ce qui permet d'ajuster les projets pour mieux répondre à leurs besoins.
- **Promouvoir la transparence :** ces rencontres offrent un cadre pour expliquer les

objectifs, les étapes et les impacts attendus des projets, renforçant la confiance entre les parties prenantes.

- **Modalités :**

- **Réunions communautaires** : organisées dans les quartiers concernés, ces réunions permettent des échanges directs avec les habitants.
- **Ateliers participatifs** : Regroupant divers acteurs locaux, ces ateliers favorisent des discussions approfondies sur des thématiques spécifiques (ex. environnement, gestion des déchets).
- **Sondages et enquêtes** : En complément des consultations physiques, des enquêtes permettent de recueillir des avis plus larges et diversifiés.

#### Impact de la participation communautaire

- **Appropriation locale** : Les projets gagnent en légitimité et en efficacité, car les habitants s'identifient aux solutions mises en œuvre.
- **Renforcement des capacités locales** : Les communautés acquièrent des compétences en gestion participative, en négociation et en suivi des projets.
- **Réduction des conflits** : Une participation active réduit les malentendus et les tensions, car les préoccupations locales sont prises en compte dès le départ.
- **Durabilité des actions** : L'implication des communautés garantit que les infrastructures et services seront utilisés, entretenus et valorisés sur le long terme.

En intégrant pleinement les communautés locales à travers des comités consultatifs et des consultations publiques, le Plan d'Action de Bangui met en œuvre une approche centrée sur les habitants. Cela permet de construire des projets qui ne sont pas seulement adaptés aux réalités locales, mais aussi portés par ceux qui en bénéficient directement. Cette participation, véritable clé de succès, constitue une base solide pour instaurer une gouvernance urbaine inclusive et pérenne à Bangui.

#### c. Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités constitue un levier crucial pour assurer la mise en œuvre durable et efficace des projets du Plan d'Action pour Bangui. Face aux défis structurels et techniques, il est impératif de doter la Mairie de Bangui des compétences nécessaires pour gérer des projets complexes, mobiliser des ressources et assurer un suivi rigoureux. Une approche structurée, mêlant formations spécialisées et mentorat, permettra de combler les lacunes existantes tout en posant les bases d'un développement durable.

Des programmes de formation couvriront des thématiques clés telles que la gestion des projets, le suivi budgétaire et l'utilisation d'outils numériques modernes comme les logiciels de gestion de projets et les SIG. Ces modules pratiques renforceront les capacités de planification, de gestion des délais et de transparence financière. Parallèlement, un mécanisme de mentorat impliquant des experts internationaux travaillera à transférer des compétences spécifiques, en urbanisme ou ingénierie, directement aux équipes locales à travers des ateliers pratiques et des sessions collaboratives.

Cette approche est essentielle dans le contexte de Bangui, où les capacités institutionnelles restent limitées. En développant un savoir-faire local solide, la Mairie deviendra un acteur autonome et central dans la transformation urbaine, réduisant ainsi sa dépendance envers les

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

experts extérieurs. Ces initiatives renforceront également l'engagement des équipes locales, améliorant leur appropriation des projets et garantissant leur pérennité. À long terme, elles poseront les bases d'une gestion municipale résiliente et moderne, capable de relever les défis futurs avec efficacité.

## C. L'approche suivi Évaluation du plan d'action prioritaire

Le suivi et l'évaluation (S&E) des dix projets prioritaires du Plan d'Action pour Bangui jouent un rôle central dans l'assurance de la qualité, de la transparence et de l'efficacité des interventions. Pour chaque projet, des indicateurs spécifiques de performance (KPIs) sont définis, un système structuré de S&E est mis en place, et des mécanismes d'ajustement permettent de répondre aux imprévus et d'optimiser les résultats. Ces composantes garantissent une gestion proactive et une adaptabilité dans la mise en œuvre.

PIP	Indicateurs clés de performance (KPIs)	Système de suivi-évaluation	Mécanismes d'ajustement
<b>Projet 1 :</b> Modernisation de la gestion municipale	Augmentation des recettes fiscales municipales (%). Taux de digitalisation des services administratifs (%). Nombre de nouveaux outils numériques adoptés. Réduction du temps moyen de traitement des dossiers municipaux (%). Satisfaction des citoyens envers les services municipaux (%). Volume des données administratives numérisées (en Go). Taux de conformité aux audits financiers (%). Réduction des coûts opérationnels municipaux (en %).	Développement d'un tableau de bord numérique pour monitorer les progrès. Rapports trimestriels consolidant les indicateurs fiscaux et administratifs. Audits annuels pour valider les performances. Enquêtes citoyennes pour mesurer la satisfaction.	Revue des processus de digitalisation Analyse des recettes fiscales Révision des formations
<b>Projet 2 :</b> Aménagement des zones à risque	Réduction des inondations dans les zones à risque (%). Nombre de ménages déplacés vers des zones sécurisées. Réduction des pertes matérielles dues aux catastrophes (%). Nombre d'infrastructures résilientes construites dans ces zones. Superficie totale aménagée (en hectares). Satisfaction des populations déplacées (%). Réduction des pertes humaines liées aux aléas climatiques (%).	Suivi géographique avec un SIG. Études d'impact semestrielles pour analyser les progrès. Rapports trimestriels des équipes techniques. Collecte de données sur les catastrophes avant et après	Réévaluation des priorités géographiques : Amélioration des infrastructures Collaboration communautaire

UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL  
 ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES  
 LOT 4 : BANGUI

PIP	Indicateurs clés de performance (KPIs)	Système de suivi-évaluation	Mécanismes d'ajustement
<b>Projet 3 :</b> Programme d'intégration de l'habitat défavorisé	Nombre et superficie de logements réhabilités. Nombre de nouveaux logements construits. Pourcentage des ménages bénéficiaires accédant à des conditions de vie améliorées. Satisfaction des bénéficiaires (%). Nombre de quartiers ciblés par le projet. Réduction des risques sanitaires liés à l'habitat défavorisé (%). Taux d'engagement communautaire (% de participation).	Enquêtes de satisfaction. Cartographie et suivi photographique des zones d'intervention. Indicateurs de suivi des risques sanitaires collectés auprès des centres de santé. Rapports bimestriels sur l'avancement des travaux	Révision des critères de sélection Réallocation des ressources Amélioration des conceptions
<b>Projet 4 :</b> Réhabilitation des marchés de la ville	Nombre de marchés réhabilités. Nombre de commerçants bénéficiant des nouvelles infrastructures. Satisfaction des commerçants et usagers (%). Augmentation des recettes fiscales collectées sur les marchés (%). Nombre de marchés intégrant des services modernes (eau, électricité). Réduction des incidents liés à la sécurité dans les marchés (%). Nombre de nouveaux espaces de vente créés. Taux de fréquentation des marchés réhabilités (% d'augmentation).	Enquêtes auprès des commerçants et des clients. Collecte des données économiques sur les transactions. Rapports trimestriels des gestionnaires de marchés. Audits techniques pour évaluer la durabilité des infrastructures.	Évaluation des besoins supplémentaires Optimisation de la gestion des marchés Adaptation des designs
<b>Projet 5 :</b> Aménagement du réseau de canalisation et de drainage de Bangui	Kilométrage total de canaux réhabilités ou construits. Réduction des zones inondées (%). Nombre de ménages protégés contre les inondations. Satisfaction des populations bénéficiaires (%). Réduction des coûts des dégâts matériels causés par les inondations (%). Nombre de bassins de rétention créés.	Capteurs installés dans les canaux pour mesurer les flux d'eau. Inspections régulières des infrastructures. Analyse des données climatiques avant et après les interventions. Suivi des plaintes liées aux	Interventions d'urgence Révision des plans hydrauliques Priorisation des zones critiques

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

PIP	Indicateurs clés de performance (KPIs)	Système de suivi-évaluation	Mécanismes d'ajustement
	Taux d'entretien régulier des canaux (%). Réduction des maladies liées aux eaux stagnantes (%). Réduction du temps d'écoulement des eaux pluviales (en %). Augmentation des zones accessibles après une forte pluie (%).	inondations.	
<b>Projet 6 : Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui</b>	Kilométrage total de routes modernisées. Réduction des temps de trajet (%). Nombre d'accidents de la route réduits (%). Augmentation de la couverture des transports publics (%). Taux de satisfaction des usagers des routes (%). Nombre de zones connectées aux nouvelles routes. Réduction des coûts de maintenance routière (%). Kilométrage de pistes cyclables et piétonnes intégrées.	Observation des flux de trafic et enquêtes sur les temps de trajet. Audits techniques pour garantir la qualité des routes. Données sur les accidents collectées auprès des forces de l'ordre.	Renégociation des contrats Repriorisation des travaux Gestion des impacts environnementaux
<b>Projet 7 : Élaboration des outils de planification urbaine</b>	Nombre de plans directeurs élaborés. Nombre de formations dispensées sur les outils de planification. Satisfaction des parties prenantes utilisant les outils (%). Réduction du temps de décision pour la gestion urbaine (%). Nombre de zones couvertes par les plans directeurs. Intégration des données climatiques dans les plans (%). Taux de collaboration interinstitutionnelle (%). Projets planifiés et exécutés grâce aux nouveaux outils (%).	Retours d'expérience des utilisateurs. Rapports trimestriels sur l'état des outils. Évaluations périodiques de l'efficacité des plans par des experts.	Intégration de nouvelles données Revue des méthodologies Renforcement des capacités
<b>Projet 8 : Projet d'amélioration de la desserte en eau potable</b>	Pourcentage de la population ayant un accès direct à l'eau potable (%). Nombre de nouveaux points d'eau installés (unités). Kilométrage total des réseaux de distribution réhabilités ou construits (km). Taux de satisfaction des usagers des nouveaux systèmes (%). Nombre de stations de traitement d'eau opérationnelles (unités). Volume d'eau distribué par habitant par jour (litres).	Inspection des infrastructures. Rapports sur la qualité de l'eau. Enquêtes communautaires. Tableau de bord numérique. Collaboration interinstitutionnelle.	Ajout de solutions temporaires. Renforcement des partenariats. Révision des priorités géographiques.

UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL  
 ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES  
 LOT 4 : BANGUI

PIP	Indicateurs clés de performance (KPIs)	Système de suivi-évaluation	Mécanismes d'ajustement
<b>Projet 9 :</b> Projet Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers	<p>Pourcentage de déchets collectés par rapport au volume total produit (%).</p> <p>Nombre de quartiers desservis par le système de collecte (unités).</p> <p>Réduction des décharges sauvages recensées (%).</p> <p>Volume de déchets triés et recyclés (tonnes).</p> <p>Satisfaction des populations quant à la gestion des déchets (%).</p> <p>Taux d'opérationnalité des camions de collecte (%).</p> <p>Kilométrage des itinéraires optimisés pour la collecte des déchets (km).</p>	<p>Suivi hebdomadaire des volumes collectés.</p> <p>Inspections régulières des décharges.</p> <p>Rapports sur les performances des équipements.</p> <p>Enquêtes communautaires.</p> <p>Tableau de bord environnemental.</p> <p>Audit des campagnes de sensibilisation.</p>	<p>Optimisation logistique.</p> <p>Campagnes de sensibilisation.</p> <p>Développement des infrastructures.</p>
<b>Projet 10 :</b> Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui	<p>Nombre total d'espaces verts aménagés ou réhabilités (unités).</p> <p>Nombre de cimetières sécurisés et aménagés (unités).</p> <p>Superficie totale des parcs urbains créés ou restaurés (hectares).</p> <p>Taux de satisfaction des usagers des parcs (%).</p> <p>Nombre d'activités culturelles, sportives ou sociales organisées dans les parcs (unités).</p> <p>Réduction des îlots de chaleur urbains mesurée dans les zones aménagées (%).</p> <p>Nombre d'emplois temporaires et permanents créés pour l'entretien des parcs (unités).</p> <p>Taux d'augmentation de la biodiversité dans les zones réhabilitées (%).</p> <p>Réduction des incidents de sécurité dans les parcs aménagés (%).</p> <p>Nombre d'aires de jeux ou d'équipements sportifs installés (unités).</p>	<p>Enquêtes auprès des usagers.</p> <p>Suivi de la fréquentation.</p> <p>Cartographie SIG des espaces verts.</p> <p>Rapports environnementaux.</p> <p>Collaboration avec les associations locales.</p>	<p>Reconfiguration des espaces</p> <p>Renforcement des initiatives communautaires.</p> <p>Maintenance renforcée.</p>

## ANNEXES

### Annexe 1. Echantillon du questionnaire des critères

Critères d'évaluation Catégories			Importance
<b>CATÉGORIE B</b>	B.1	<b>Rentabilité économique</b>	Le retour sur investissement est-il possible grâce au projet ?
	B.2	<b>Création d'emplois</b>	Le projet permet-il la création directe et indirecte des emplois ?
	B.3	<b>Croissance économique locale</b>	Le projet a-t-il un impact sur la croissance économique locale ?
	B.4	<b>Cofinancement disponible</b>	Un cofinancement auprès des partenaires techniques et financiers est-il possible avec ce projet ?
	B.5	<b>Coût global du projet</b>	Le projet est-il très coûteux pour sa mise en œuvre ?
	B.6	<b>Durabilité financière</b>	Le projet est-il autosuffisant financièrement ?
	B.7	<b>Réduction de la pauvreté</b>	Le projet contribue-t-il à la réduction de la pauvreté urbaine ?
	B.8	<b>Intégration des PME locales dans la mise en œuvre</b>	Le projet prend-il en compte l'implication des petites et moyennes entreprises locales ?
	B.9	<b>Attractivité des investissements</b>	Le projet génère-t-il des investissements privés ?
	B.10	<b>Potentiel de revenus fiscaux</b>	Le projet permet-il de générer des revenus fiscaux pour les autorités locales ?

## Annexe 2. Liste des participants de l'atelier de priorisations

MAIRIE DE BANGUI		REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE		
		Unité-Dignité-Travail *****		
DIRECTION DE CABINET				
*****				
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX MUNICIPAUX				
*****				
N° _____/MB/DIRCAB/DGTM/24				
<b>FICHE DE PRÉSENCE</b>				
ATELIER DU 30/10/24 FORMULATION				
<u>Réunion du :</u> 30/10/24				
<u>Lieu :</u> CASA BLANCA				
<u>Date :</u>				
<u>Heures :</u>				
<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Entité/Fonction</b>	<b>Contact/Email</b>	<b>Signature</b>
1	ABERAYANE Jean-Bosco	Bongue Yondélé	Jebabemane @worldbank.org	
2	MO KATEMKPA Apal	DIGC	mo.katemkpapal @cneufr.lan	
3	SOUMA Etland Jocelyn	ENERCA	etland.souma @yahoo.fr	
4	KOYAMBISSI Edgard	D. Civile	—	
5	NGBOKOTO Hélène	ANEIA	ngbokoto.helene @gmail.com	
6	BAGOUYAT Evolie	pte OFCA	7271 3835	Bruf 5000 F
7	IDOU - Anne	Pôle National l'ofca	7269 7876	5000 F
8	NOULO WAZIN Simplice	ANEIA	Simplice.Wazin @gmail.com	5000 F
9	YANENDE S. Constant	ASA-LVPDSV	—	5000 F
10	NGANYAEE - ZONE AVIS	CC/TDB	anis.nganyaee @gmail.com	5000 F
11	ARA DIARRA	DRHIMB	ara.diarra. mbo@gmail.com	5000 F
12	YAVOU - NAR GWINDO John CAJC	—	John.michael yavou.nar.gwindo@gmail.com	5000 F
13	NDANGUI Barnabé	CMONG/MR	ndangui.b@gmail.com	5000 F
14	DANDA Etienne	Assistant Technique	etienne.danda@gmail.com	5000 F
15	AYENGANDOMA Dieudonné	Coop / Projets	ayendie@gmail.com	5000 F

Mairie de BANGUI, rue Valéry Giscard d'Estaing, BP :789, Tel. : +(236) 75.50.25.51-75.67.66.76  
 E-mail : [mairieeth@gmail.com](mailto:mairieeth@gmail.com), BANGUI - République Centrafricaine

UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL  
 ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES  
 LOT 4 : BANGUI

N°	Noms et Prénoms	Entité/Fonction	Contact/Email	Signature
16	MIANZE Romaric Gildé	CM-REAF Ordre des Ingenieurs en SC	gironia@gmail.com dibasfontemfer	✓ 5.000F
17	DINDY-MBAMBA ST Fort	CCAC/DT	dindydingye@gmail.com	✓ 5.000F
18	DINGUY ALGAUCHE Alain	CCAC/DT	alaindingye@gmail.com	✓ 5.000F
19	TAYO Macaire Ildefousse	CCAC/CSEP	macaireildefousse@yahoo.fr	✓ 5.000F
20	ATAHIROU BALLA Adou	Mairie du 3 <sup>e</sup> arrondissement	atahirou.balla@mairie3arrondissement.com	✓ 5.000F
21	DEKAÏE Eliseabath	Maire du 8 <sup>e</sup> arrondissement	15504712	✓ 5.000F
22	FAGBALE Joseph	Maire, Fe	75038869	✓ 5.000F
23	Makaka Françoise	Maire, Fe	75504463	✓ 5.000F
24	YEMO - Alain	Maire 5 <sup>e</sup>	72763710	✓ 5.000F
25	SATAKA Clémentine Thérèse	Maire 4 <sup>e</sup>	75054794	✓ 5.000F
26	YAMBA ADPOLININE	Mairie, 2 <sup>e</sup>	75568714	✓ 5.000F
27	GUENGUERÉ MBARI Hervin	Consultant GR	25886385	✓ 5.000F
28	Pierre ETIENNE	PHOENIX	+236 11 869308 pierre.etienne@phoenix-aif.fr	✓ 5.000F
29	CROZON CAUDR Léa	Mairie Bglo	lincrozoncaudr@gmail.com 75272432	✓ 5.000F
30	HOTTO Brice	Mairie de Bgui	72443113	✓ 5.000F
31	TBKOUNI Fredely	Mairie de Bgui	72229984	✓ 5.000F
32	GRALEMBÉ Arcadius	Mairie de Bgui	72-78-10-59	✓ 5.000F
33	BIZWALA Gaët	NGAB	75041328	✓ 5.000F
34	NGALEANDJI Flora	MBB/CBSUA	72587069	✓ 5.000F
35	DANDA Nancy Paissa	MBB/SEDJ	72673008	✓ 5.000F
36	MINALOUME Gabriel	NGTM	72726061	✓ 5.000F
37	KORA ZEMO Barthélémy	MDB/DSP	75509286	✓ 5.000F
38	SONDO Guy Roger	PFGB	7286129	✓ 5.000F
39	KONINDJI Robert	Prose MUNI	72093307	✓ 5.000F
40	OMBENGA Emerg Patricia	PP	70007984	✓ 5.000F
41	NANTICOGNATO Loïc	Republique Centrafricaine/Phoenix	+236 02 703000	✓ 5.000F
42	GBETI' David	SG Mairie BG	75038450 davidgbeti04.f	✓ 5.000F
43	DJIMANDY Sylvain	Dir/AB	75502551	✓ 5.000F

Mairie de BANGUI, rue Valéry Giscard d'Estaing, BP :789, Tél. : +(236) 75.50.25.51-75.67.66.76  
 E-mail : mairiedb@gmail.com, BANGUI-République Centrafricaine

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---

N°	Noms et Prénoms	Entité/Fonction	Contact/Email	Signature
44	YAGUINA Adeline	COLSROM	T2.71.05.70	JCOB 5000F
45	Ayache Adam	AFD	ayachea@afd.fr	
46	TAKOUBOU Timothée	MSP/CSPS	T2361888	5000F
47	MESENNA Bertrand	Ministère	T206099	10.000F
48	BOLOGO Pauline	Mairie	T500LH2	JB 5000F
49	Kevin-Louis DIA	Ministère	T505066	5000F
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				

Mairie de BANGUI, rue Valéry Giscard d'Estaing, BP:789, Tél. : +(236) 75.50.25.51-75.67.66.76  
E-mail : mairiedb@gmail.com, BANGUI-République Centrafricaine

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

## Annexe 3. Résultats de l'ACM et de la priorisation des projets

Informations générales		Notation																												
		A.4. Efficacité énergétique	A.5. Création et préservation de la biodiversité urbaine	A.1. Assainissement et Gestion des déchets	A.2. Préservation des ressources en eau	A.3. Réhabilitation des écosystèmes dégradés	B.2. Crédit d'emplois	B.1. Croissance économique locale	B5. Cofinancement disponible	B.4. Durabilité financière	B.3. Réduction de la pauvreté	C.3. Accès équitable aux services	C.4. Inclusion des groupes vulnérables et participation citoyenne	C.1. Éducation et formation	C.5. Renforcement du tissu social et réduction du chômage	C.2. Accès au logement	D.5. Alignement avec les politiques communales et nationales	D.2. Gestion de projet	D.1. Transparence financière	D.4. Capacité de financement local	D.3. Capacité institutionnelle pour la mise en œuvre	E.3. Disponibilité des infrastructures de base	E.4. Capacité de mise en œuvre	E.5. Prise en compte des risques techniques	E.2. Interrconnexion avec d'autres projets	E.1. Maintenance et gestion à long terme	Note	Score pondéré	Rang	Rang pondéré
ID de l'action	Titre de l'action	3,00%	1,00%	7,00%	5,00%	4,00%	6,00%	8,00%	1,00%	2,00%	3,00%	3,00%	2,00%	9,00%	1,00%	5,00%	1,00%	6,00%	7,00%	2,00%	4,00%	3,00%	2,00%	5,00%	6,00%	6,00%				
1	Elaboration des outils de planification urbaine	2	3	1	2	1	1	4	4	1	1	4	2	2	3	4	2	2	1	2	4	2	3	3	4	61	2,37	8	6	
2	Projet d'aménagement d'un cimetière municipal	1	1	1	1	1	2	2	4	3	2	1	3	2	2	1	4	3	1	1	3	1	3	3	4	53	1,99	15	2	
3	Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers / Structurer la filière d'assainissement autonome	2	1	4	2	2	4	2	4	1	2	2	1	3	4	1	4	2	2	1	3	1	3	3	4	59	2,41	11	7	
4	Réhabilitation des marchés de la ville	2	1	3	2	1	4	4	4	2	2	3	4	3	4	1	4	2	2	1	1	3	3	2	4	65	2,65	5	13	
5	Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui	2	4	1	1	3	2	1	3	1	1	4	4	2	4	1	4	1	1	1	1	4	3	2	4	57	1,95	12	1	
6	Aménagement du réseau de canalisation et de drainage de Bangui	1	3	3	3	3	1	2	4	1	2	4	2	4	2	4	4	1	1	1	1	4	3	4	4	65	2,57	6	10	
7	Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui	3	3	4	2	1	1	2	2	1	2	4	3	4	3	4	4	1	1	1	1	4	3	2	4	63	2,54	7	9	
8	Aménagement de la berge de la rivière Oubangui	1	3	2	3	3	1	2	4	1	2	3	3	3	2	4	1	1	1	1	2	3	1	2	4	56	2,12	13	4	
9	Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires	1	1	1	1	1	2	2	4	2	2	3	3	3	2	4	1	1	1	1	3	3	2	3	4	54	2,04	14	3	
10	Assainissement de la situation financière de la Commune	4	4	4	4	4	3	1	4	4	2	3	1	4	4	1	4	3	3	3	2	2	3	1	4	76	3,00	1	15	
11	Modernisation des outils de gestion des taxes et redevances municipales	4	4	4	4	4	2	1	4	1	2	4	2	4	3	1	4	2	4	2	2	3	3	1	2	4	71	2,85	2	14
12	Programme d'intégration de l'habitat défavorisé	3	3	4	3	3	2	2	4	1	2	3	3	3	2	4	4	1	1	1	1	3	3	2	4	66	2,63	4	12	
13	Projet d'amélioration de la desserte en eau potable	1	3	2	4	2	2	1	4	1	2	4	3	4	3	1	4	1	2	1	1	3	3	2	3	4	61	2,36	9	5
14	Développement de services numériques municipaux	3	3	3	3	3	2	1	4	1	2	3	3	3	1	2	4	2	3	1	1	1	3	2	3	4	61	2,44	10	8
15	Aménagement des zones à risque	4	4	4	4	4	2	1	3	1	2	3	3	3	3	3	4	1	2	1	1	1	4	3	3	4	68	2,62	3	11

**UMDF — FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL**  
**ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION DES VILLES DANS LE CADRE DU PROGRAMME VILLES AFRICAINES**  
**LOT 4 : BANGUI**

---



Rang	Titre de l'action	Note
1	Assainissement de la situation financière de la Commune	76
2	Modernisation des outils de gestion des taxes et redevances municipales	71
3	Aménagement des zones à risque	68
4	Programme d'intégration de l'habitat défavorisé	66
5	Réhabilitation des marchés de la ville	65
6	Aménagement du réseau de canalisation et de drainage de Bangui	65
7	Projet d'aménagement de la voirie urbaine de Bangui	63
8	Elaboration des outils de planification urbaine	61
9	Projet d'amélioration de la desserte en eau potable	61
10	Développement de services numériques municipaux	61
11	Réhabilitation d'un service performant et durable de gestion des déchets ménagers / Structurer la filière d'assainissement autonome	59
12	Projet d'aménagement des parcs urbains et espaces publics de Bangui	57
13	Aménagement de la berge de la rivière Oubangui	56
14	Programme de réhabilitation et de construction de formations sanitaires	54
15	Projet d'aménagement d'un cimetière municipal	53

## **Annexe 4. Fiche projet Mise en Place d'une Unité de Gestion de Projet (UGP)**

Langue : Français

## THE AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP



### URBAN AND MUNICIPAL DEVELOPMENT FUND

FICHE PROJET UMDF

#### MISE EN PLACE D'UNE UNITÉ DE GESTION DE PROJET (UGP)

BANGUI, RCA

PREPARATION DU PROJET : \$534 000 USD

DATE : Mars 2025

## Informations clés sur le projet

<b>Secteur</b>	<i>Renforcement de Capacités</i>	
<b>Localisation</b>	<i>République Centrafricaine (RCA)</i>	<i>Bangui / Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale</i>
<b>Client</b>	<i>Mairie de Bangui</i>	
<b>Agence d'exécution</b>	<i>Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale</i>	
<b>Chef d'équipe</b>	<i>[Nom, fonction/rôle, e-mail, contact téléphonique professionnel de 9h à 17h].</i>	
<b>Équipe de travail</b>	<i>[Ajouter une ligne si d'autres personnes clés sont impliquées, en particulier si elles ont déjà été examinées par le personnel de la BAD].</i>	
<b>Origine du projet</b>	<i>Le projet est issu d'un Diagnostic Urbain et d'un Plan d'action de la ville</i>	
<b>Réservé à l'usage interne de la BAD</b>	<i>Chargé de programme pays à la BAD</i>	
	<i>Point focal régional urbain de la BAD</i>	

## Contexte stratégique

	<b>Politique / Plan</b>	<b>Priorités soutenues par le projet</b>	<b>Alignement</b>
<b>Alignment des politiques nationales</b>	<i>Plan National de Développement (PND)</i>		
	<i>Vision Prospective RCA 2050</i>		
<b>Objectifs de développement durable (ODD)</b>	<p><b>ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</b></p> <p>Cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.</p> <p><b>ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable</b></p> <p>Cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p> <p><b>ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs</b></p> <p>Cible 17.16 : Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable</p>		
<b>Agenda 2063 de l'Union africaine</b>	ASPIRATION 1. Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable ASPIRATION 3. Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit.		
<b>High 5s de la BAD</b>	<p><b>Intégrer l'Afrique</b></p> <p>Pour tirer davantage parti de l'industrialisation, l'Afrique doit devenir mieux intégrée en termes de commerce et de marchés. Grâce à l'intégration, les pays africains peuvent accéder à des marchés plus vastes et ainsi augmenter les revenus de millions de résidents grâce à de nouvelles opportunités.</p>		
<b>Document de stratégie par pays de la BAD</b>	<p><b>Pilier II: Renforcement des capacités institutionnelles et de la Gouvernance</b></p> <p>Le suivi de la mise en œuvre de la stratégie pendant la période d'extension se fera à travers le renforcement: (i) du suivi de proximité avec les Cellules d'exécution des projets (CEP) et la supervision à distance grâce aux solutions informatiques de la Banque telles que le RASME (Remote Appraisal, Supervision, Monitoring and Evaluation); (ii) des capacités de la chaîne des acteurs de la gestion des projets (passation des marchés, gestion financière); (iii) de la coordination et de la concertation entre les CEP et les structures bénéficiaires.<sup>1</sup></p>		
<b>Changement climatique</b>	<p>Le projet de mise en place de l'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UGP) pour la ville de Bangui contribue à l'adaptation climatique en assurant une gestion optimisée et coordonnée des projets urbains, permettant de mieux intégrer les enjeux climatiques dans les stratégies de développement urbain. En rationalisant les initiatives et en favorisant des projets complémentaires, l'UGP assurera que les actions de</p>		

<sup>1</sup> <https://www.afdb.org/fr/documents/rca-rapport-combine-de-mise-jour-et-extension-fin-2024-du-document-de-strategie-pays-dsp-2017-2021-et-de-revue-de-la-performance-du-portefeuille>

	<p>développement tiennent compte des risques climatiques et des exigences d'adaptation, comme la gestion de l'eau, l'aménagement des espaces verts, et la résilience des infrastructures face aux aléas climatiques. Cela permettra également de renforcer la capacité de la ville à faire face aux impacts du changement climatique à travers une planification urbaine durable et adaptée.</p>
Contexte sectoriel et institutionnel	<p>Le projet de mise en place de l'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UGP) pour la ville de Bangui bénéficie de synergies avec plusieurs autres projets et réformes en cours ou prévus dans le secteur du développement urbain, de l'infrastructure et de l'adaptation au changement climatique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Synergie avec les projets d'infrastructure urbaine et de résilience climatique :</b> Le projet de l'UGP s'inscrit dans un cadre global visant à améliorer la résilience de Bangui face aux changements climatiques. L'UGP facilitera la coordination entre les projets d'infrastructure, tels que les projets de gestion des eaux pluviales, d'aménagement des espaces publics verts et de réhabilitation des infrastructures, en veillant à ce que les initiatives climatiques soient intégrées dans la planification urbaine.</li> <li>▪ <b>Renforcement des réformes institutionnelles et de gouvernance :</b> Le projet s'harmonise avec les réformes en cours visant à améliorer la gouvernance locale, notamment dans le cadre de la décentralisation et de la gestion participative. L'UGP, en centralisant la coordination des projets, renforce l'efficacité des institutions locales et nationales et soutient les réformes en matière de gouvernance urbaine, garantissant une gestion cohérente et bien alignée avec les priorités nationales.</li> <li>▪ <b>Synergies avec les initiatives de coopération internationale :</b> L'UGP permettra également de maximiser l'impact des initiatives soutenues par les bailleurs de fonds et les agences de coopération internationale, en assurant la bonne gestion des ressources, le suivi et la transparence. Les projets soutenus par la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale et d'autres partenaires techniques pourront ainsi être mieux intégrés et synchronisés, permettant des interventions plus efficaces et à plus long terme.</li> <li>▪ <b>Alignement avec les politiques nationales et locales de développement durable :</b> Le projet contribue à l'alignement des actions locales avec les politiques nationales telles que le Plan National de Développement (PND) et les stratégies liées à l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'UGP permettra de garantir que les projets urbains soutiennent les priorités du gouvernement, en mettant l'accent sur des objectifs communs et des stratégies coordonnées pour le développement durable de la ville.</li> </ul>

## Description du projet

Objectif du projet	<p>Créer une Unité de coordination et de Gestion de Projet (UCGP) à Bangui est de doter la ville d'une structure interinstitutionnelle efficace, capable de coordonner, piloter et superviser les projets de développement urbain dans une perspective durable et intégrée. Cette unité aura pour mission principale d'assurer une cohérence entre les différentes interventions menées par les partenaires techniques et financiers, en harmonisant les actions de manière à éviter les duplications, les chevauchements, et les contradictions dans les stratégies appliquées.</p>
Théorie du changement	<p>La mise en place de l'Unité de Coordination et de Gestion de Projet (UGP) pour la ville de Bangui repose sur des justifications solides qui garantissent son efficacité et sa pertinence pour le développement urbain durable</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Premièrement, l'UGP favorise la gestion cohérente et stratégique des projets urbains, en optimisant les ressources et en garantissant la complémentarité des initiatives. Cela stimule le développement économique local par l'amélioration de l'infrastructure urbaine, la création d'emplois dans les secteurs de la construction, de la gestion de projet et de l'entretien des infrastructures, ainsi que la mise en place de services de base.</li> <li>▪ Deuxièmement, l'UGP contribue à réduire les inégalités sociales en assurant une meilleure répartition des investissements dans les quartiers à faibles revenus et en encourageant l'inclusivité dans la gestion des projets. Cela se traduit par un accès équitable aux services urbains, comme l'eau potable, l'assainissement, et l'électricité, et favorise la participation active des communautés, en particulier les femmes et les jeunes, dans la planification et l'exécution des projets.</li> <li>▪ Troisièmement, l'UGP renforce la résilience climatique de la ville en intégrant des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les projets urbains. Cela inclut des interventions telles que l'aménagement d'espaces verts pour la gestion des eaux pluviales, l'amélioration de la gestion des déchets et la réduction des risques de catastrophes, tout en favorisant des Solutions Fondées sur la Nature pour l'aménagement durable.</li> <li>▪ Quatrièmement, l'UGP contribue à améliorer la qualité de vie des habitants de Bangui en coordonnant la réhabilitation et la modernisation des infrastructures urbaines. Cela comprend la construction de logements durables, la modernisation des réseaux de transport, d'électricité et d'eau, ainsi que la création d'espaces publics conviviaux favorisant les interactions sociales et la cohésion communautaire.</li> <li>▪ Enfin, le projet de l'UGP promeut une gouvernance participative et une gestion efficace des projets urbains. En centralisant la coordination des projets, il permet de renforcer les capacités des autorités locales et des institutions techniques, en assurant une gestion durable et une transparence dans l'utilisation des ressources.</li> </ul> <p>Les résultats attendus incluent une gestion plus cohérente et une coordination améliorée des projets urbains, avec des infrastructures optimisées et des services de base accessibles à un plus grand nombre de citoyens. Le suivi et l'évaluation réguliers permettront de mesurer la transparence et l'impact de ces actions, en assurant</p>

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET MUNICIPAL

	<p>leur alignement avec les besoins des communautés et les priorités nationales.</p> <p>Les résultats intermédiaires comprennent une meilleure coordination entre les différents acteurs (partenaires techniques, ministères, autorités locales), une gestion plus efficace des ressources, et une capacité accrue à répondre aux défis urbains croissants.</p> <p>L'impact final attendu est une transformation de la gouvernance urbaine à Bangui, caractérisée par une meilleure planification, la réduction des incohérences entre les projets, et un développement plus inclusif et durable. Ce processus repose sur des hypothèses clés, telles que l'engagement des parties prenantes et la mise en place d'un cadre institutionnel fort et collaboratif. Les risques identifiés incluent des obstacles administratifs, des conflits d'intérêts entre acteurs et des défis financiers, nécessitant une gestion flexible et des ajustements en cours de projet.</p> <p>Le suivi de ce processus se fera par des indicateurs de performance clairement définis, permettant de garantir que l'UGP reste alignée avec les objectifs de développement durable et qu'elle génère des résultats positifs pour la ville de Bangui.</p>
Description du projet / Composantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Recrutement et installation de l'UGP :</b> Mise en place de l'équipe de gestion, incluant un chef de projet, des coordinateurs de secteurs, des experts en suivi-évaluation et en gestion financière, ainsi que du personnel administratif.</li> <li>▪ <b>Aménagement de l'espace de travail :</b> Identification et aménagement locaux appropriés au sein de la Mairie Centrale, avec des équipements nécessaires à la gestion des projets (bureaux, ordinateurs, logiciels de gestion de projet, accès internet, etc.).</li> <li>▪ <b>Formation du personnel :</b> Organisation de formations ciblées pour le personnel de l'UGP et des services techniques de la Mairie, couvrant la gestion de projets, la recherche de financements, le suivi-évaluation et la communication.</li> <li>▪ <b>Développement des outils de gestion :</b> Élaboration de documents stratégiques, guides de gestion, procédures, et outils de suivi-évaluation pour la mise en œuvre et le contrôle des projets. Cela inclut la création de bases de données pour le suivi des projets et la collecte d'indicateurs de performance.</li> <li>▪ <b>Mise en réseau et partenariat :</b> Établissement de partenariats avec des bailleurs de fonds, des agences de développement et des acteurs locaux pour assurer un financement et un soutien technique adéquat à l'UGP.</li> <li>▪ <b>Suivi et évaluation des projets :</b> Mise en place de mécanismes de suivi et d'évaluation pour assurer l'efficacité des projets. L'UGP sera responsable de l'évaluation continue des projets en cours, de l'analyse des résultats et de l'adaptation des stratégies en fonction des besoins évolutifs.</li> <li>▪ <b>Communication et sensibilisation :</b> Organisation de campagnes de communication et de sensibilisation pour informer la population et les acteurs locaux des projets en cours, ainsi que pour recueillir leurs avis et suggestions.</li> </ul>
Principaux impacts et résultats du projet	<p><b>Environnement et climat</b></p> <p><b>Résultats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Intégration de la gestion climatique :</b> Mise en place de mécanismes pour intégrer des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les projets urbains (gestion des eaux pluviales, espaces verts, gestion des déchets).</li> <li>▪ <b>Amélioration des infrastructures environnementales :</b> Réalisation d'infrastructures adaptées, comme la gestion des eaux pluviales et la plantation d'arbres pour réguler la température et améliorer la qualité de l'air.</li> </ul> <p><b>Impacts</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Réduction des risques climatiques :</b> Diminution des inondations locales de 10 à 20% grâce à une meilleure gestion des eaux pluviales et des infrastructures renforcées.</li> <li>▪ <b>Réduction des émissions de gaz à effet de serre :</b> Réduction de 15 à 20% des émissions de gaz à effet de serre liées à la gestion inefficace des déchets et des infrastructures obsolètes, grâce à l'optimisation de la gestion des déchets et des espaces verts.</li> </ul>
Social et genre	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Inclusion des communautés vulnérables :</b> Participation active des femmes et des jeunes dans la planification et la gestion des projets urbains.</li> <li>▪ <b>Accès amélioré aux services de base :</b> Meilleur accès aux services essentiels tels que l'eau potable, l'assainissement et l'électricité dans les quartiers cibles.</li> </ul> <p><b>Impacts :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Amélioration de la qualité de vie :</b> Environ 150 000 à 200 000 personnes bénéficient d'un meilleur accès aux services de base, contribuant à une amélioration des conditions de vie, en particulier pour les femmes et les jeunes.</li> <li>▪ <b>Renforcement de l'égalité des sexes :</b> Augmentation de la participation des femmes dans les processus décisionnels et la gestion des projets, avec une participation estimée de 40-50%. Cela pourrait réduire les inégalités sociales et améliorer l'autonomie économique des femmes.</li> </ul>
	<p><b>Résultats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Optimisation de la gestion des financements :</b> Mise en place d'un cadre de gestion financière transparent pour maximiser l'efficacité des investissements dans les projets.</li> <li>▪ <b>Création d'emplois locaux :</b> Génération d'opportunités d'emploi dans la construction, l'entretien des infrastructures, et la gestion de projets.</li> </ul> <p><b>Impacts :</b></p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Croissance économique locale : Stimulation du PIB local avec une augmentation de 10 à 15% grâce à la modernisation des infrastructures et à la création d'emplois.</li> <li>▪ Création de milliers d'emplois : Environ 3 000 à 5 000 emplois directs et indirects créés grâce aux projets d'infrastructures, stimulant ainsi l'économie locale à court et moyen terme.</li> </ul>	
Zone cible du projet	N/A		
État d'avancement de la préparation		<i>Le projet est partagé par la Mairie Centrale de Bangui, mais aussi par le Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale. Toutefois, il est actuellement sous forme d'idée de projet et nécessite d'être structurée et bien mise en œuvre. Aucune étude de faisabilité détaillé a été menée.</i>	
	Activité proposée	Durée	Responsables
	Préparation du projet	6 mois	Mairie de Bangui
Prochaines étapes	Mise en place de l'UCGP	12 mois	Mairie de Bangui, Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale
	Mise en œuvre préliminaire des activités	18 mois, en parallèle à l'étape 2	Mairie de Bangui
	Consolidation et Evaluation	6 mois	BAfD, Mairie de Bangui

### Parties prenantes et bénéficiaires

Principaux acteurs	Catégorie	Partie prenante [inclure également ci-dessous et souligner le client]	
	Gouvernement national	<i>Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale Ministère des Travaux Publics, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable</i>	
	Gouvernement local	<i>Mairie de Bangui</i>	
	Secteur privé	<i>Consultants en développement urbain, Etablissement d'enseignement et Centre de formations internationaux</i>	
	Société civile	<i>Communautés locales et Associations, ONG locale spécialisée dans la sensibilisation</i>	
	Partenaires de développement	<i>Banque Africaine de Développement (BAfD)</i>	
	Groupe	Nombre estimé	Impact sur le développement
Bénéficiaires directs	Employés des administrations locales	Environ 50 personnes, réparties équitablement entre hommes et femmes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités grâce à la formation et à l'assistance technique.</li> <li>- Meilleure efficacité administrative et organisationnelle.</li> </ul>
	Entreprises locales et PME		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Opportunités de marché grâce aux contrats publics du projet.</li> <li>- Renforcement des capacités et accès à des formations pour la gestion d'entreprise.</li> </ul>
	Population générale de Bangui		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur accès aux services publics grâce à une coordination renforcée.</li> <li>- Amélioration des infrastructures et de la gestion urbaine.</li> </ul>
	Enfants et populations vulnérables		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès amélioré à des infrastructures urbaines sécurisées.</li> <li>- Protection accrue grâce à des politiques sociales inclusives.</li> </ul>

### Informations financières

Coût estimé du projet	Composantes	Montant (US\$)	%	Source
	Mise en œuvre du projet	3 806 400	74	
	Constitution de l'équipe	438 000	9	
	Consolidation (par an / sur 05 ans)	892 500	17	
	Montant total	5 136 900	100	
Montant du financement préparatoire nécessaire	Engagement des parties prenantes	100 000		
	Recrutement du personnel	10 000		
	Etude de faisabilité	100 000		
	Création de l'UCGP	324 000		
Cofinancement du client	\$ 210 000USD pour l'engagement des parties prenantes, le recrutement du personnel et l'étude de faisabilité			

Cofinancement par un tiers	N/A
Besoin de financement restant	\$5 560 900 USD
Approche financière	<i>Subvention d'amorçage et de mise en place (BAfD)</i> <i>Financement mixte – Subventions et Contributions Locales pour le Renforcement Continu (Gouvernement Centrafricain et BAfD)</i> <i>Prêt non-souverain à faible taux d'intérêt pour les besoins d'extension (BAfD)</i>
Participation du secteur privé	<i>Partenariats de formation</i> : Les entreprises privées spécialisées dans les domaines de l'urbanisme, de la gestion de projet, et des technologies peuvent offrir des programmes de formation pour renforcer les capacités des ressources humaines locales, aussi bien au niveau technique que managérial. <i>Gestion et maintenance des infrastructures</i> : Des entreprises privées pourront être impliquées dans la gestion et la maintenance des infrastructures à long terme, garantissant ainsi leur durabilité et leur efficacité opérationnelle.
Opportunités de recettes	N/A

## Risques liés au projet

Domaine de risque	Risque potentiel	Catégorie estimée	Mesure d'atténuation
	<i>Risques liés à l'intégration des acteurs locaux dans la gestion des projets (manque de coordination)</i> <i>Une mauvaise coordination entre l'UCGP et les acteurs locaux pourrait rendre difficile l'harmonisation des actions, ce qui nuirait à l'efficacité des projets. Cela pourrait également entraîner des conflits entre les différents acteurs.</i>	Catégorie 2 : <i>Impacts moins négatifs que ceux de la catégorie 1</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer la communication et la coordination avec les autorités locales dès la phase de conception et d'implantation.</li> <li>▪ Mise en place de réunions régulières et de mécanismes de collaboration entre l'UCGP et les acteurs locaux pour éviter les duplications ou les chevauchements.</li> </ul>
	<i>Risques sociaux liés à l'exclusion des communautés locales dans la mise en œuvre des projets</i> <i>Si les communautés locales, notamment les groupes vulnérables, ne sont pas impliquées, cela pourrait entraîner une exclusion sociale, des tensions et une faible adhésion au projet. Cela risque de compromettre les objectifs de développement durable et d'inclusivité.</i>	Catégorie 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ - Assurer une consultation continue des communautés locales et une participation active dans la définition des projets et des priorités.</li> <li>▪ - Mise en place de programmes de sensibilisation et de formation pour renforcer l'adhésion et l'implication des communautés locales.</li> </ul>
	<i>Inégalités de genre dans l'accès aux opportunités créées par l'UCGP</i> <i>L'exclusion potentielle des femmes dans les opportunités créées par l'UCGP pourrait aggraver les inégalités de genre. Cela pourrait limiter leur accès à l'emploi, à la formation ou à la prise de décision.</i>	Catégorie 2 : <i>Impacts moins négatifs que ceux de la catégorie 1</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir des quotas pour les femmes dans les opportunités d'emploi générées par le projet.</li> <li>▪ - Promouvoir des initiatives spécifiques pour l'inclusion des femmes et des jeunes dans la gestion et l'exécution des projets.</li> </ul>
	<i>Risques d'inefficacité due à une gouvernance faible et une coordination insuffisante</i> <i>Une gouvernance insuffisante ou une mauvaise coordination entre l'UCGP et les parties prenantes pourrait mener à une gestion inefficace, ralentir les progrès et entraîner des retards dans la mise en œuvre des projets.</i>	Catégorie 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ - Mise en place d'un cadre de gouvernance transparent et d'un suivi rigoureux des progrès de l'UCGP.</li> <li>▪ - Renforcer les capacités des équipes locales à travers des formations et un appui technique constant.</li> </ul>
	<i>Risques d'instabilité politique ou économique affectant la mise en place de l'UCGP</i> <i>Des changements politiques ou économiques imprévus pourraient freiner l'avancement du projet, affecter les investissements ou perturber l'engagement des parties prenantes.</i>	Catégorie 2 : <i>Impacts moins négatifs que ceux de la catégorie 1</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Élaboration de stratégies de gestion des risques pour anticiper et minimiser les effets de l'instabilité politique ou économique.</li> <li>▪ - Renforcement de l'implication des autorités locales et des partenaires pour garantir la pérennité du projet malgré les tensions politiques ou économiques.</li> </ul>
Réinstallation involontaire prévue <sup>53</sup>		<input type="checkbox"/> Yes   <input checked="" type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> To à confirmer	N/A

Sauvegarde du climat <sup>54</sup>	<p><i>Risques de températures extrêmes affectant le confort des usagers et la durabilité des infrastructures</i></p> <p><i>L'augmentation des températures extrêmes pourrait affecter le confort des usagers dans les espaces publics ou les bâtiments de l'UCGP, en plus de réduire la durabilité de certains matériaux de construction exposés aux conditions climatiques sévères.</i></p>	Catégorie 2 : Vulnérable	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation de matériaux résistants à la chaleur et de techniques de construction permettant de limiter l'absorption de chaleur (ex : toits réfléchissants, matériaux durables).</li> <li>▪ - Création d'espaces verts pour atténuer les effets des îlots de chaleur urbains.</li> </ul>
Système de marquage du sexe <sup>55</sup>	<p><i>Faible participation des femmes dans les processus décisionnels liés au projet</i></p> <p><i>Le manque de représentation féminine dans les comités de gestion ou de suivi du projet pourrait limiter l'inclusion des besoins spécifiques des femmes dans les priorités du projet.</i></p>	Catégorie 2 : Le genre, l'un des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en place de quotas pour garantir une représentation équitable des femmes dans les instances décisionnelles.</li> <li>▪ - Formation et sensibilisation des membres des comités sur l'importance de l'intégration du genre dans les décisions stratégiques.</li> </ul>
	<p><i>Inégalités d'accès aux opportunités économiques créées par le projet (emplois, contrats)</i></p> <p><i>Les femmes pourraient être marginalisées lors de la répartition des opportunités économiques générées par le projet, en raison de préjugés sociaux ou d'un manque d'information.</i></p>	Catégorie 2 : Le genre, l'un des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement de politiques d'emploi équitables favorisant l'accès des femmes à des postes de travail ou des contrats générés par le projet.</li> <li>▪ - Sensibilisation des entreprises locales sur l'égalité des chances entre les sexes dans les appels d'offres et le recrutement.</li> </ul>
	<p><i>Risques liés à la non-prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les infrastructures</i></p> <p><i>Les infrastructures mises en place par l'UCGP pourraient ne pas répondre aux besoins spécifiques des femmes (par exemple, sécurité, équipements adaptés aux femmes et aux enfants).</i></p>	Catégorie 2 : Le genre, l'un des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration d'un audit genre dans la conception des infrastructures pour garantir leur inclusivité et leur sécurité.</li> <li>▪ - Consultations régulières avec des groupes de femmes pour intégrer leurs attentes dans la planification des infrastructures.</li> </ul>
	<p><i>Risques de renforcement des stéréotypes de genre dans les activités inclusives</i></p> <p><i>Certaines initiatives inclusives pourraient involontairement renforcer des rôles stéréotypés pour les femmes (ex. cantonner les femmes à des emplois précaires ou non stratégiques).</i></p>	Catégorie 3 : Genre, l'un des résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation et accompagnement des femmes pour accéder à des rôles variés, y compris des postes à responsabilité ou techniques.</li> <li>▪ - Suivi et évaluation des impacts des activités pour éviter tout renforcement des inégalités de genre.</li> </ul>
	<p><i>Manque d'accès équitable à l'information et aux formations liées au projet</i></p> <p><i>Les femmes pourraient être exclues des activités de formation ou de sensibilisation en raison de contraintes sociales ou économiques, limitant ainsi leur implication et leur bénéfice.</i></p>	Catégorie 4 : Éléments marginaux de genre / activités inclusives	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de sessions de formation accessibles aux femmes, en tenant compte de leurs horaires et contraintes (ex. garde des enfants).</li> <li>▪ - Utilisation de canaux de communication inclusifs pour informer les femmes sur les opportunités et les activités du projet.</li> </ul>

<sup>52</sup> <https://www.afdb.org/en/documents/document/afdb-s-integrated-safeguards-system-policy-statement-and-operational-safeguards-34993>

<sup>53</sup> <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/10000009-EN-BANK-GROUP-IN VOLUNTARY-RESETTLEMENT-POLICY.PDF>

<sup>54</sup> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/CSS%20Basics-En\\_def.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/CSS%20Basics-En_def.pdf)

<sup>55</sup> <https://www.afdb.org/en/documents/african-development-bank-gender-marker-system-qms>